
2008

Rapport d'activités

Document réalisé en avril 2009



ORIV

Observatoire régional de l'intégration et de la ville, Alsace

OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION ET DE LA VILLE

L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) est un **centre de ressources** sur les questions de **l'intégration** des populations immigrées, de la **prévention des discriminations** et de la **politique de la ville**. A ce titre il est conçu comme un **outil de connaissance, de qualification et d'appui** au service des acteurs et des décideurs intervenant dans ces domaines.

Il a été créé, en 1992, par la Commission Régionale pour l'Insertion des Populations Immigrées (CRIPI, instance du Fonds d'Action Sociale, présidée par le Préfet de région) qui avait souhaité la mise en place d'un Observatoire Régional de l'Intégration (ORI). **La dynamique de l'Observatoire a contribué, début 1996, à sa structuration en association.** Il a alors également élargi son champ d'intervention à la politique de la ville et au développement social urbain, devenant ainsi l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) et intégrant le réseau national des centres de ressources politique de la ville. En 1997, compte tenu des enjeux émergents, il s'est saisi des questions de discriminations. Enfin depuis 2005, il participe au Réseau RECI (Ressources pour l'Egalité des Chances et l'Intégration) [www.reseau-reci.org].

Les activités menées visent à permettre le recueil, la mise à disposition, la production, l'analyse, la diffusion, l'échange de ressources et de connaissances. Concrètement, il s'agit de les mettre à disposition d'un tiers susceptible de les utiliser pour améliorer sa connaissance du domaine traité, orienter son intervention, sa pratique professionnelle, notamment dans un souci d'adaptation des politiques publiques. L'observatoire vise également par son action de veille et d'analyse des processus à anticiper les évolutions et à alerter les acteurs. Tout en étant implanté à Strasbourg, l'ORIV intervient sur l'ensemble de l'Alsace.

Activités

Rendre accessibles les ressources

L'ORIV gère un centre de documentation et répond aux demandes, quantitatives et qualitatives, qui lui sont adressées par le biais d'un suivi individualisé. L'ORIV recueille les informations nécessaires par le repérage et le dépouillement des divers supports existants, par la participation à des réseaux. Plusieurs publications visent à diffuser les connaissances produites.

Produire des analyses et des connaissances

Cette mission repose sur la réalisation de diagnostics, la production de notes ou encore la formalisation de réflexion collective issue de la participation ou l'animation de groupes de travail. L'objectif est de produire des connaissances afin de combler des carences sur des sujets particuliers, de rendre accessibles des données existantes ou de permettre une meilleure compréhension des processus.

Favoriser les échanges de connaissances et la diffusion des pratiques et expériences

Cette mission consiste dans la diffusion de connaissances et la confrontation d'expériences dans un souci de capitalisation. Ainsi, l'ORIV organise et/ou participe à des moments d'échanges et de débats (rencontres, séminaires, colloques, formations, temps d'échanges entre professionnels..).

Accompagner les acteurs

Les missions d'accompagnement consistent à mobiliser et mettre à disposition des acteurs, des compétences et des ressources (documentaires, techniques, pratiques, humaines...) adaptées au contexte. Ces démarches (groupe de travail, suivi de politiques publiques, d'actions...) sont réalisées en lien avec les acteurs et dans une logique de capitalisation et de qualification mutuelles. Ces missions font l'objet d'une déclinaison thématique annuelle.

Moyens

Pour mener ces missions, l'ORIV bénéficie de soutien financier émanant de l'Etat, de l'ACSE (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), de collectivités ainsi que des cotisations des adhérents de l'association. La plupart des financeurs se retrouvent (au moins une fois l'an) dans une instance partenariale permettant, sur la base d'une proposition de l'association, pour définir le programme de travail annuel. La mise en œuvre des missions est assurée par une équipe de six salariés, en lien avec les administrateurs de l'association.

SOMMAIRE

1^{ERE} PARTIE - RAPPORT MORAL

2008, des demandes accrues... mais une situation financière difficile ! page 7

2^{EME} PARTIE - MODES D'INTERVENTION ET MOYENS MOBILISES

Une nécessité... repreciser le sens de l'intervention de l'ORIV page 11
Les moyens de l'action page 18

3^{EME} PARTIE - PRESENTATION DES ACTIONS MENEES EN 2008

BILAN DES ACTIONS MENEES EN 2008 **PAGE 23**

Rappel du programme d'actions 2008 page 23
Bilan global page 27

RENDRE ACCESSIBLES LES RESSOURCES **PAGE 31**

➔ Cadre et sens de l'intervention
La fonction « ressources » : une fonction transversale page 31

➔ Zoom sur les actions menées

Mettre à disposition des ressources documentaires page 31

Gestion d'un Centre de documentation page 32

Base documentaire page 33

Diffuser des informations et des connaissances page 35

Production d'un bulletin mensuel page 35

Site internet de l'ORIV page 35

Production de documents page 38

Participer à des réseaux page 39

Réseau des centres de ressources Politique de la Ville page 40

Réseau RECI (Ressources pour l'Egalité des Chances et l'Intégration) page 41

Réseau des ADLI (Agents de développement local pour l'Intégration) page 42

CAPITALISER LES CONNAISSANCES EXISTANTES **PAGE 45**

➔ Cadre et sens de l'intervention
La nécessité de capitaliser pour porter à connaissance page 45
... et garder trace des acquis des réflexions page 45

➔ Zoom sur les actions menées	
Maîtrise du français par les populations immigrées	page 45
Guide de l'Observation Sociale Territorialisée	page 47
Adultes relais : pratiques professionnelles et enjeux locaux	page 48
Santé des migrants : une étude pour améliorer la connaissance des problématiques de santé	page 50
Politique d'accueil en direction des primo-arrivants : les plans départementaux d'accueil	page 51
Etat des lieux sur l'intégration dans le Bas-Rhin	page 52
Femmes immigrées : représentations et vécus	page 53
Politiques régionale et locale d'intégration	page 54
Bilan du Mois de l'Autre	page 55
Analyse des conventions CUCS dans le Haut-Rhin	page 56
Centre socio-culturels et discriminations	page 57
Demandeurs d'asile et processus d'intégration	page 57
Vie associative issue de l'immigration	page 58
Politiques européennes d'intégration : contexte et enjeux	page 59

QUALIFIER LES ACTEURS POUR UNE ACTION OPTIMISEE PAGE 61

➔ Cadre et sens de l'intervention	
Des acteurs compétents...	page 61
... une logique de confrontation des savoirs et de rencontre entre acteurs	page 61
➔ Zoom sur les actions menées	
Les Journées des professionnels de la ville	page 61
Les Rencontres de l'ORIV	page 63
Le cycle matinée d'échanges CRDP	page 67
Formation « prévention des discriminations » à destination de conseillers des missions locales	page 69
Prévention des discriminations et CNFPT	page 70
Intervention lors de démarches formatives	page 70
Interventions orales	page 72

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LEURS DEMARCHES PAGE 77

➔ Cadre et sens de l'intervention	
Un enjeu identifié depuis quelques années...	page 77
... une réponse au souhait d'influer sur les pratiques	page 77
➔ Zoom sur les actions menées	
Les démarches d'accompagnement des CUCS	page 77
Rénovation urbaine et prise en compte des points de vue des habitants	page 82
Personnes âgées immigrées	page 84
Conseil Consultatif des Résidents Etrangers	page 85
Recherche action « jeunes et processus d'intégration sociale »	page 88

ANNEXES

Composition du Conseil d'Administration élu en 2008	page 91
---	---------

1^{ère} PARTIE

RAPPORT MORAL

2008, DES DEMANDES ACCRUES MAIS UNE SITUATION FINANCIERE DIFFICILE !

Si l'on mesure la reconnaissance de l'ORIV à l'aune de sollicitations qui lui sont faites, celle-ci a atteint durant l'année qui vient de s'écouler un niveau jamais atteint auparavant. Ce sont quasiment toutes les grandes collectivités d'Alsace qui ont fait appel à l'ORIV en 2008, que ce soit la Région Alsace, le Conseil Général du Bas Rhin, les grandes villes/communautés urbaines- Mulhouse, Strasbourg et Colmar, d'autres collectivités comme Bischwiller/Haguenau/Kaltenhouse, Illzach, Cernay, Staffelfelden.... Ce sont aussi des services publics de l'Etat, Préfecture, Inspection Académique,... dans le Bas-Rhin comme dans le Haut Rhin, des acteurs associatifs, avec qui nous avons travaillé.

Mais d'autres, bien au-delà de notre région ont fait appel à nous, en Moselle, dans les Ardennes ou encore sur le plan national. Ce déploiement sur d'autres territoires mais aussi une volonté de mettre en adéquation les textes de référence et l'évolution de nos champs d'intervention sont quelques unes des raisons de la réforme des statuts qui est en cours.

C'est un travail considérable qui a donc été mené en 2008, autour des trois axes d'intervention de l'ORIV que sont la cohésion sociale sur les territoires, la place faite aux personnes venues d'ailleurs et la prévention des discriminations. Nous sommes intervenus aussi bien en territoire urbain que rural. Nos travaux ont concerné les différentes générations portant tant sur les jeunes que sur les personnes âgées. La recherche action entamée depuis plusieurs années sur la complexité de la construction identitaire pour les jeunes issus de familles immigrées, menée avec des acteurs de l'éducation populaire du Grand Est a trouvé l'an passé écho sur le plan national, lors d'une audition au Ministère des Affaires Sociales et doit être poursuivie par d'autres, en France et en Europe. Le travail autour des personnes âgées immigrées, lui aussi entamé depuis de nombreuses années a pu se poursuivre avec l'enjeu d'une meilleure prise en compte dans les politiques publiques.

Si certains travaux ont déjà donné lieu à publication, comme le guide de l'observation sociale, d'autres, notamment celui relatif aux questions de formation linguistique des adultes migrants, compte tenu de la complexité du sujet et du caractère mouvant des politiques publiques ne sera publié qu'en 2009.

C'est cependant sans conteste l'action dans le domaine de la cohésion sociale et territoriale qui a été prédominante. Le travail d'accompagnement des collectivités autour des contrats urbains de cohésion sociale, entamé depuis leur démarrage, s'est poursuivi voire amplifié, puisqu'il a concerné quasiment tous les territoires bénéficiaires de ce dispositif en Alsace. Très apprécié par les collectivités concernées, cet accompagnement exige une grande capacité d'adaptation à des acteurs différents, sur des territoires eux aussi très variés. Il demande beaucoup de temps et de réactivité. Mais il apporte à l'ORIV une connaissance très fine des réalités sociales alsaciennes. Celle-ci a également été enrichie par le travail d'appui aux collectivités dans le cadre de projets de rénovation urbaine.

Cette action nous a permis de renouer avec des travaux plus anciens sur ce que nous considérons comme un aspect central de la politique de la ville, la prise en compte des

habitants. De nouvelles formes de consultation et de concertation ont été expérimentées, permettant d'entendre des types d'habitants souvent absents des lieux habituels prévus à cet effet. Les travaux autour d'une nouvelle instance consultative pour les résidents immigrés à Strasbourg se sont inscrits dans la même perspective.

Une année riche donc, bien remplie, peut-être même trop pour l'équipe quand même très restreinte de l'ORIV. Nous avons la chance d'avoir des salariés très motivés, engagés dans leur travail, travaillant bien au-delà des heures de bureau, en soirée, les samedis ; salariés qui très vite prennent la mesure de leur tâche et sont capables de travailler de façon autonome.

Cependant si le travail n'a pas manqué, si l'équipe a été très mobilisée, si la reconnaissance a été effective, la situation financière de l'association a été plus fragile que jamais. Certes les élections ont considérablement retardé l'octroi de financements par les municipalités, certes nous traînons encore le « boulet » de financements européens non perçus, certes nous nous trouvons dans un contexte général peu favorable avec de nombreuses restrictions au niveau des financements publics mais en plus nous nous trouvons contraints, compte tenu des nouveaux modes de relation entre acteurs, à devoir justifier de l'intérêt et/ou de la pertinence d'un fonctionnement en terme de « centre de ressources ». Outil voulu dès sa création pour éclairer, accompagner, faciliter l'action publique, c'est bien cette mission que nous voulons poursuivre sans risquer la mise en concurrence ouverte par la généralisation des marchés et des appels d'offre.

Ceci nous paraît d'autant plus important aujourd'hui que la crise économique et sociale provoque de vives tensions entre groupes sociaux, dont les personnes immigrées pourraient devenir les boucs émissaires ou la variable d'ajustement, comme cela a été le cas lors de la grande crise de 1929 et comme cela se passe déjà actuellement dans d'autres pays européens.

Il s'agit pour nous d'agir de façon solidaire, de pouvoir travailler avec les uns et les autres, au service des acteurs publics et ceux de la société civile, de développer les coopérations et les partenariats pour une action plus forte au bénéfice des populations vulnérables.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous comptons, notamment, développer davantage encore la coopération entre structures oeuvrant pour la mise à disposition de ressources et travaillant dans le champ de l'intégration. C'est aussi pour cela que nous espérons pouvoir enfin consolider cette année nos financements pour ne plus connaître les affres que nous avons connus en 2008, pour permettre à notre vaillante équipe de travailler enfin avec plus de sérénité.

Rudi WAGNER, Président de l'ORIV

2^{ème} PARTIE

MODES D'INTERVENTION ET MOYENS MOBILISES

Cette partie du rapport d'activités se propose de faire un bilan sur les réflexions engagées au cours de l'année, tant en terme de sens de l'intervention que de modalités de financements.

Il s'agira également de rendre compte des moyens mobilisés tant d'un point de vue associatif que salariés.

UNE NECESSITE... REPRECISER LE SENS DE L'INTERVENTION

Initié en 1992, l'Observatoire a dû s'adapter aux évolutions en ajustant ses modes de fonctionnement tout en faisant valoir sa spécificité liée à la fonction de « centre de ressources ».

A ce titre, il est conçu comme un outil de connaissance, de qualification et d'appui au service des acteurs et des décideurs publics relevant des domaines :

- de l'immigration / l'intégration des populations étrangères et/ou immigrées,
- de la prévention des discriminations (en particulier, compte tenu du domaine précédent, celles liées à l'origine réelle ou supposée des personnes),
- de la politique de la ville (entendu plus largement au sens de cohésion sociale et territoriale).

Après une année 2007 difficile (liée à la nécessité de repenser les relations avec ses financeurs à la sortie du Contrat de Plan Etat Région), le début d'année 2008 a été encore plus contraint (trésorerie exsangue, impossibilité de négociations avec les collectivités en raison des élections, renforcement des financements par marchés publics...).

En effet, l'Observatoire s'est trouvé confronté à des difficultés de fonctionnement avec certains financeurs liés aux nouvelles modalités de financements et à la mise en œuvre de nouvelles relations aux associations (effets de la mise en œuvre de la Réforme Générale des Politiques Publiques - RGPP).

Au second semestre 2008, une réflexion a été engagée avec certains financeurs pour tenter de définir les contours de l'intervention de l'ORIV à compter de 2009. Il s'agissait de réfléchir sur le sens de son intervention, de questionner l'enjeu et la pertinence d'un centre de ressources enfin de définir de nouvelles modalités d'intervention et de financements. Les orientations issues de ces échanges ont été discutées et validées par les administrateurs et structureront le fonctionnement de l'ORIV à compter de 2009. Ces réflexions sont présentées ci-dessous.

LA NOTION DE « CENTRE DE RESSOURCES »

La notion de centre de ressources occupe une place centrale dans l'activité de l'ORIV mais aussi dans son positionnement.

L'analyse des différentes structures oeuvrant dans ce sens ainsi que les travaux menés sur ce sujet (notamment lors de la mise en place du réseau des centres de ressources politique de la ville) peuvent permettre de faire émerger certains « invariants ».

Les centres de ressources constituent, classiquement, des lieux d'échanges, de capitalisation des connaissances et de confrontation des savoirs et des pratiques.

En effet l'objectif des centres de ressources est de capitaliser des connaissances, des pratiques et des expériences et d'aider à la qualification des acteurs. Cet objectif est

poursuivi dans un souci de **confrontation des pratiques entre acteurs et de production d'une « culture » et de connaissances communes.**

La capitalisation et la qualification reposent sur des **démarches de production** (le plus souvent de co-production) de connaissances à partir de **logiques d'échanges, de démarches collectives.** Elle suppose une accumulation sélective et la diffusion des connaissances élaborées. Ce type de démarche peut prendre différentes formes : groupe de travail, fiches d'expériences, séminaires...

A ce titre, le centre de ressources est un **producteur et un diffuseur d'informations et de ressources (humaines, techniques...) et un facilitateur d'échanges.**

Afin de répondre à ces objectifs, la plupart des centres de ressources développent les activités suivantes, qui constituent les « **invariants** » de toute structure de ce type :

- **service de documentation et d'information** qui repose sur la mise à disposition de documents, et plus largement, leur diffusion ;
- **échanges entre acteurs** sur des expériences, sur des thèmes et enjeux dans une **optique de production collective** ;
- **organisation de rencontres, de séminaires** ;
- **expertise et appui méthodologique** au profit des acteurs.

A ce titre et comme le rappelle la DIV sur son site : « Cette mission se concrétise à travers un certain nombre d'outils définis par chaque centre de ressources en fonction des besoins locaux : service d'information documentaire et service de questions-réponses, cycles de qualification et d'échange sur les pratiques professionnelles, organisation de rencontres et de séminaires thématiques, rédaction de fiches d'expériences, expertise et appui méthodologique aux acteurs, publications. »

L'ORIV : UN CENTRE DE RESSOURCES SUR LES QUESTIONS D'INTEGRATION, DE PREVENTION DES DISCRIMINATIONS ET DE COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE

Le positionnement actuel et la structuration associative de l'ORIV sont le fruit d'une construction historique singulière et d'une co-élaboration avec les partenaires financiers, en particulier l'Etat et l'Acse (anciennement FAS).

Il a été créé en 1992, à partir d'une initiative institutionnelle (membres de la CRIPI, décision du Préfet de Région) afin de répondre à une volonté de développement des connaissances et de diffusion de celles-ci, dans le domaine de l'intégration. L'Observatoire, qui fonctionne sous forme associative (depuis 1996), a connu des évolutions liées principalement aux attentes et besoins des acteurs auprès desquels il est intervenu.

L'ORIV est une **association** assurant :

- à la fois une fonction de **centre de ressources**
- et, en s'appuyant sur celui-ci, **un certain nombre d'actions ponctuelles visant à permettre aux acteurs d'agir au mieux dans ses domaines d'intervention, à savoir :**
 - l'intégration des immigrés (entendu comme toute personne née étrangère à l'étranger résidant en France)
 - la prévention des discriminations (en particulier « raciales »)
 - la cohésion sociale et territoriale, à travers notamment la politique de la ville.

Il s'agit avant tout d'une intervention sur l'action publique.

L'association vise à apporter à ces acteurs des ressources pertinentes, c'est-à-dire contextualisées (en lien avec leur contexte et/ou domaine d'intervention), actualisées (données récentes et/ou retravaillées), claires (compréhensibles), et appropriables (directement utilisables).

Du fait de son positionnement (de tiers, de passeur de ressources et de connaissances), elle agit au service des acteurs (en particulier des acteurs de l'Etat et des collectivités) :

- soit par de la mise à disposition de ressources (documentaire, humaine, méthodologique...)
- soit par la mobilisation des ressources dans des logiques d'accompagnement.

Elle intervient à travers trois pôles (cf. schéma ci-dessous)

	Pôle Centre de ressources	Pôle Actions		Pôle Association
Modalités de financement	Subventions notamment financements : ACSE, DIV, DAIC, voire collectivités	Subventions / marchés publics (par le biais de prestations, de marché de gré à gré, d'appel d'offre...), appel à projet		Adhésions, dons...
Caractéristiques des fonctions (cf. descriptif p.14)	Dimension régionale / au service de plusieurs acteurs	Dimension locale / territorialisée (actions ciblées)		Volonté associative
<u>Fonction</u> « ressources » Travail d'information, de mise à disposition et / ou de diffusion	Documentation, veille, informations Exemple : Actu sur, sites internet, interventions orales, rencontres de l'ORIV, réseaux	Actions cofinancées dans le cadre de dispositif contractuel (co-mandaté)	Actions en financement unique	Projet associatif.
<u>Fonction</u> « capitalisation » Travail d'accumulation de connaissances / d'expériences et d'analyse	Exemple : production de notes (statistiques, sur le public, thématiques), cahiers de l'ORIV	Par exemple CUCS (financement : ACSE départemental / Ville)	Par exemple PAI Mulhouse (financement ville de Mulhouse)	Par exemple : étude DDA ou encore décision de publication des actes de la rencontre sur « 40 ans de présence turque en Alsace »
<u>Fonction</u> « qualification des acteurs »	Organisation de temps d'échange (pérenne ou ponctuelle). Exemple : JDP, groupes de travail (adultes relais, équipe de réussite éducative...), intervention dans le cadre de formations (ESTES, IFCAAD, CNFPT....)			
<u>Fonction</u> « accompagnement »	Intervention en direction des acteurs, professionnels dans le cadre de politique publique... ex : PDA, PRIPI, politiques locales d'intégration			

UN SOCLE POUR L'ORIV : LE POLE » CENTRE DE RESSOURCES »

Le pôle « centre de ressources » constitue le socle d'intervention de l'ORIV.

A minima, le fonctionnement du pôle ressources mobilise la fonction ressources qui renvoie à des logiques de veille documentaire, de capitalisation, de formalisation de ces éléments et de diffusion. Celle-ci débouche souvent (à terme et de manière ciblée sur certaines thématiques) à des actions consistant à passer de la capitalisation (mise en commun des connaissances et transformation de celles-ci afin de les rendre accessibles) à la qualification des acteurs. Elle donne souvent lieu à des démarches d'accompagnement qui mobilisent l'ensemble de ces éléments.

DES MODES D'INTERVENTION ARTICULES AUTOUR DE QUATRE FONCTIONS

Les modes d'intervention de l'ORIV sont multiples, on peut les articuler autour de quatre fonctions principales.

- Celles liées **aux ressources** (dans une logique d'accès à tous les publics) :
 - gestion du centre de documentation : accueil du public, réponse aux demandes, saisie de références dans une base de données documentaires...
 - gestion de sites internet,
 - publication et diffusion mensuelle d'une revue d'information,
 - mise à disposition de documents et de connaissances existants,
 - organisation de rencontres de l'ORIV,
 - gestion des outils d'information : Annuaire des structures qui agissent auprès des victimes de discriminations raciales, Guide « Etrangers et immigrés en Alsace : guide pour comprendre et agir », Guide de l'Observation Sociale Territorialisée.
- Celles liées à la **capitalisation** :
 - capitalisation d'expériences,
 - réalisation d'état des lieux, de diagnostic,
 - analyse de données chiffrées,
 - production de notes,
 - production éventuelle d'outils.
- Celles liées « **qualification** » des acteurs et à la mise en réseau :
 - organisation de temps de rencontres,
 - animation de groupes de réflexion,
 - organisation de temps d'échange et/ou de qualification réciproque,
 - participation à des temps de formation,
 - interventions orales dans une logique d'information, de sensibilisation, de diffusion de connaissance (colloques, séminaires...).
- Celles liées à l'**appui** (méthodologique, documentaires, ...) et à la mise en œuvre de démarches d'accompagnement d'acteurs dans le cadre de politiques publiques (Etat et/ou collectivités)

SPECIFICITE DE L'ORIV

➔ Un acteur local ancré dans les territoires

L'ORIV, fort de son action depuis plus de quinze ans sur le territoire alsacien, allie une connaissance des politiques publiques et de leur évolution, une appréhension du système d'acteurs locaux, une connaissance des territoires, une capitalisation de connaissances sur des enjeux clés tant dans leur forme d'expression locale que nationale.

Par ailleurs et du fait des caractéristiques de ses missions, l'ORIV est en capacité de mettre en perspective les enjeux tant dans une dimension historique que géographique.

➔ Une intervention en proximité avec les acteurs dans le cadre de démarche d'accompagnement

Ces interventions se font toujours en lien avec les acteurs (élus, techniciens, responsables associatifs...), avec un souci d'optimisation de leurs interventions et donc des politiques et/ou de l'action publique.

Ces démarches supposent la mise à disposition des ressources nécessaires à l'analyse des évolutions ainsi qu'à la mise en œuvre d'actions, la conception de méthodologie adaptée au sujet et au territoire mais aussi dans l'organisation de temps d'échanges, de pratiques et d'expériences entre acteurs.

Les acteurs apprécient la mobilisation des ressources et des connaissances au service de leurs territoires et de leurs questionnements.

➔ L'interdépendance des fonctions développées

Disposer de tels moyens d'actions nécessite de conserver en parallèle, et sur la durée, une capacité de « veille », de mobilisation des ressources, d'observation (donc une fonction de centre de ressources) qui constituent le support à l'analyse des évolutions, à l'identification des expériences et des pratiques, à l'inscription dans le contexte national, institutionnel et des politiques publiques.

Inversement les démarches d'accompagnement alimentent la fonction ressources et viennent l'enrichir.

On se situe donc dans une logique d'alimentation et d'enrichissement réciproque dans la mesure où si les missions s'appuient sur une nécessaire connaissance préalable des sujets traités et/ou des territoires, elles permettent également de produire de la connaissance et constituent un mode d'observation des territoires.

➔ Une reconnaissance des réflexions menées à l'échelon régional et au-delà

Du fait de son histoire spécifique et d'une inscription forte et ancienne dans le paysage régional sur la thématique de l'« intégration », l'ORIV est considéré, par un certain nombre d'acteurs, comme un partenaire ayant acquis une « expertise » sur ce volet.

Les productions et les réflexions de l'Observatoire sont d'ailleurs utilisées au-delà de ce niveau régional. Le volet « intégration » fait ainsi l'objet d'un financement par la DAIC (Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté).

UN CENTRE DE RESSOURCES EN RESEAU

L'ORIV constitue l'un des centres de ressources régionaux de la politique de la ville (cf. décision du Comité Interministériel des Villes de Juin 1998, réaffirmé lors du CIV du 9 mars 2006).

L'ORIV participe également à un réseau national de structures intervenant dans le champ de l'intégration et de la lutte contre les discriminations, intitulé réseau RECI - Ressources pour l'Egalité des Chances et l'Intégration et créé en juin 2005.

Enfin, l'ORIV participe en tant qu'employeur au réseau des ADLI (Agents de Développement Local pour l'Intégration). Ce réseau donne lieu à un rassemblement annuel des ADLI et des employeurs afin de travailler sur des sujets communs et/ou des modes d'intervention et à une rencontre avec le Ministère et les financeurs locaux des ADLI.

UN FINANCEMENT ADAPTE

➔ Un financement par missions et pluri-annuel

Le financement de l'ORIV pendant longtemps s'est fait sur la base de ses missions (financements dans le cadre du Contrat de plan Etat - Région entre 2000 et 2006) et non d'actions. Pour autant, chaque année, les missions faisaient l'objet d'une déclinaison concrète sous la forme d'un programme de travail.

Afin de permettre d'en faire un outil partagé par l'ensemble des acteurs, les activités menées par l'ORIV sont le fruit d'une négociation collective. En effet, le programme de travail annuel, proposé par l'association, est soumis aux financeurs principaux, lors d'une instance dans laquelle ils sont tous présents. Cette structuration collective suppose parallèlement un travail de proximité avec les financeurs potentiels, et que les actions retenues et modalités de financements diffèrent selon les partenaires.

➔ Une nécessaire réflexion sur les financements

La fin du Contrat de plan Etat - Région, l'évolution des modalités de financements, le développement de modes de financements différents avec le recours, de plus en plus fréquent, aux marchés publics, les restrictions budgétaires obligent à repenser cette structuration du fonctionnement et du financement de l'ORIV.

Pour autant, il s'agit de proposer un mode de fonctionnement permettant de préserver les spécificités et les avantages que présente la structure.

➔ Le « choix » de l'ORIV en terme de mode de financement

L'ORIV a toujours privilégié un mode de financement par subventions, et dans une moindre mesure par réponse à appel à projet (cf. démarche européenne dans le cadre d'EQUAL).

Ce « choix » résulte de plusieurs aspects liés directement au positionnement en tant que « centre de ressources » :

- Les fonctions de l'ORIV rendent difficile une inscription dans une démarche par appel d'offre. En effet, la fonction de centre de ressources ne peut être prise en charge dans ce cadre et nécessite un minimum de stabilité. Par ailleurs, la fonction d'accompagnement résulte souvent d'un questionnement, d'une initiative floue et mal définie qui, si elle devait passer par une structuration en terme de marché, ne verrait pas le jour.

- Le fonctionnement par « marchés publics » induit, directement ou indirectement, une mise en concurrence entre structures, notamment associatives. On relève aussi de possibles concurrences avec le monde universitaire (dont on peut constater la montée en puissance dans le champ des interventions, compte tenu de la logique d'appel d'offre mais aussi du fonctionnement interne à l'université, de plus en plus fondé sur une logique privée).

- Enfin la logique d'appel d'offre repose nécessairement sur la construction d'une demande à partir d'un enjeu identifié et cernable. Or l'association pense que parallèlement à ces démarches, il est primordial que les acteurs disposent de structures susceptibles d'agir sur des thèmes non explorés, dans une logique de prévention, d'alerte et d'exploration. Par ailleurs, dans de nombreux cas, les interventions de l'ORIV viennent en amont de la possibilité de formulation d'une problématique. En outre, elle permet à l'ORIV de développer des coopérations permettant l'enrichissement mutuel des acteurs et la production d'analyses partagées.

Le financement par subventions apparaît, pour ces raisons, le plus judicieux en particulier dans le cadre de la mise en œuvre du « pôle centre de ressources ».

L'ORIV ne s'interdit pas, par contre, de répondre à des appels à projet dans la mesure où ils sont en cohérence avec les orientations d'action définies par l'association et peuvent servir l'action commune, voire ponctuellement à des marchés publics (dans le cadre de démarche de prestations de gré à gré).

LES MOYENS DE L'ACTION

Le fonctionnement de l'ORIV s'appuie sur une association composée d'une trentaine d'administrateurs¹ et d'une centaine d'adhérents, majoritairement des personnes morales ainsi que sur une équipe composée de six salariés.

UNE ASSOCIATION...

Le conseil d'administration a été amené à se réunir six fois lors de l'année 2008. Dans l'intervalle le travail de suivi quotidien est assuré par le Bureau, sachant que le choix a été fait de fonctionner avec un bureau réduit à cinq personnes.

Au-delà de ces réunions souvent consacrées à rendre compte des actions menées, du fonctionnement de l'association et/ou à travailler sur les perspectives, il a semblé judicieux de mettre en place des espaces de réflexion permettant un enrichissement mutuel entre l'équipe de salariés et les administrateurs.

C'est ainsi que des réunions de travail ont été organisées :

- avec François HERAN, le 18 janvier, pour échanger sur les enjeux des « statistiques ethniques »,
- avec Sylvie TISSOT, le 4 septembre afin de permettre une réflexion commune sur les enjeux de la politique de la ville
- avec Patrick SIMON, le 9 octobre, qui a présenté les premières conclusions d'une étude menée à Strasbourg et en Ile-de-France sur les descendants de migrants turcs.

Par ailleurs et toujours dans le souci de permettre une meilleure implication des administrateurs, sont édités tous les trimestres environ, les « Brèves de l'ORIV ». Document à destination des administrateurs, elles permettent de faire le point, succinctement, sur les actions en cours.

UNE EQUIPE EN MOUVEMENT !

Début 2008, l'équipe de l'ORIV comptait six salariés.

De janvier à mai 2008, Martine THIEBAULD a été amenée à réaliser son stage de mémoire de master de sociologie à l'ORIV. Ce mémoire était en lien avec l'un des axes de travail de l'ORIV puisqu'il portait sur « **les stratégies éducatives des femmes migrantes non scolarisées dans leur pays** ».

Pour ce faire, elle a réalisé des entretiens auprès de femmes migrantes non scolarisées ou auprès de filles ayant des mères n'étant pas allées à l'école dans leur pays. L'analyse de ces entretiens a été utilement mise à profit dans le cadre des réflexions engagées sur les « femmes immigrées ».

Au courant de l'année 2008, Tülay OZTURK, Agent de Développement Local pour l'Intégration, a annoncé son départ de la structure.

Caroline Oberlin, Chargée de mission « politique de la ville », est partie en congé maternité.

Les réponses apportées ont différé selon les postes.

¹ Voir la liste des administrateurs, page 91, annexe 1.

Le poste d'ADLI n'étant pas garanti sur un plan financier et la situation financière étant particulièrement difficile, l'association a décidé, en accord avec les financeurs du poste, :

- d'une part, de recentrer les actions portées par l'ADLI en mettant l'accent sur un travail sur les « femmes immigrées »,
- d'autre part, de procéder à une embauche en contrat à durée déterminée pour une durée de quatre mois (soit de septembre à décembre 2008).

Compte tenu du sujet traité par Martine THIEBAULD lors de son stage, de la qualité du travail mené, de son intégration à l'équipe, le poste lui a été proposé. Elle a démarré son contrat début septembre en tant qu'ADLI. Les orientations politiques prises durant le dernier trimestre 2008 et les informations financières ont permis, à l'issue de cette période, de proposer à Martine THIEBAULD un contrat à durée indéterminée, à temps partiel (80%).

Pour ce qui est du poste de Chargée de mission « politique de la ville », la charge de travail a plaidé pour un remplacement pendant la durée du congé maternité. C'est ainsi qu'à l'issue d'une procédure de recrutement, Yohann MAUBRUN a rejoint l'ORIV à compter d'octobre 2008 pour une durée de six mois.

Au cours de l'année 2008, les salariés suivants ont porté les actions, qui sont déclinées dans la partie suivante du rapport :

Corinne CURTI, Secrétaire

Diane HÄSSIG, Chargée de l'information et de la documentation

Tulay OZTURK, Agent de Développement Local pour l'Intégration dans le Bas-Rhin, puis à compter de septembre 2008, Martine THIEBAULD

Gaëlle DONNARD, Chargée de mission « intégration et prévention des discriminations »

Caroline OBERLIN, Chargée de mission « politique de la ville, puis à compter d'octobre 2008, Yohann MAUBRUN

Murielle MAFFESSOLI, Directrice et chargée de mission « intégration, discriminations et politique de la ville ».

3^{ème} PARTIE

PRESENTATION DES ACTIONS MENEES EN 2008

Cette partie du rapport d'activités rend compte des actions menées en 2008.
Il y est présenté un bilan global puis une présentation des actions menées.
Pour en favoriser la lecture a été privilégiée une approche par fonction sur la base de la réflexion engagée courant 2008.

BILAN DES ACTIONS MENEES EN 2008

RAPPEL DU PROGRAMME D'ACTIVITES 2008

Le programme de travail 2008 était sous-tendu, comme chaque année, par le souci de l'ORIV de répondre à la fois aux évolutions constatées (fonction d'accompagnement) et d'observer dans la durée un certain nombre d'évolutions nationales et locales (fonction de veille).

Plus globalement, le programme de travail 2008 visait la mise en oeuvre d'appuis en direction des acteurs et la mise à disposition de ressources par rapport aux politiques publiques dans le domaine de l'intégration, de la prévention des discriminations comme de la cohésion sociale et territoriale, par une action dans le champ de la politique de la ville (en particulier dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale).

Enfin, ce programme incluait également des actions à visées prospective et comparative permettant d'appréhender les évolutions (tant en terme de populations que de territoires).

Il a été construit dans la continuité d'un certain nombre d'actions menées en 2007 mais faisait aussi place à de nouvelles actions.

SENS DE L'INTERVENTION POUR 2008

L'action de l'ORIV s'est construite à partir de :

- la prise en compte du contexte institutionnel (plan « espoir banlieue », processus d'intégration, volonté d'agir pour prévenir les discriminations, dimension européenne de l'intégration et de l'égalité des chances, année européenne du dialogue interculturel...)
- les besoins exprimés par un certain nombre d'acteurs face à des problématiques émergentes
- les évolutions des politiques publiques en terme de mode d'intervention (développement des logiques d'observation, de l'évaluation...)
- les enseignements issus de l'activité menée en 2007.

Par rapport aux **MODES D'INTERVENTION**, il avait été décidé :

- de mettre l'accent sur une production de connaissances orientée au plus près de l'action et/ou du terrain (concrètement cela suppose d'achever les actions en cours et de favoriser le développement de notes de cadrage, diagnostics courts, notes d'opportunité...)
- de renforcer les fonctions de veille et de mise à disposition de ressources (guide, fiches...)
- de développer la capitalisation d'expériences (locales, nationales, transfrontalières...)
- de rendre plus lisibles les missions d'accompagnement, par la systématisation d'une note de cadrage préalable à l'action, d'une note de fin de mission rendant compte du déroulement de la mission (en terme de méthode) et mettant en exergue les enseignements qui en résultent.

Par rapport aux AXES DE TRAVAIL, il avait été décidé :

- ↳ de poursuivre le développement des actions visant les acteurs (professionnels, élus, acteurs associatifs...) intervenant pour favoriser la cohésion sociale et territoriale (c'est-à-dire oeuvrant dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale)...
- ↳ de renforcer les interventions visant à accompagner les acteurs intervenant dans le champ de l'éducatif et les travailleurs sociaux ...

CONTENU SYNTHETIQUE DU PROGRAMME DE TRAVAIL

Comme chaque année, le programme de travail de l'ORIV s'articulait entre :

- une approche transversale
- une approche thématique autour de six thèmes : « cohésion sociale et territoriale », « acteurs éducatifs et diversité des origines », « prévention des discriminations », « processus d'intégration », « habitat, diversité et mixité » et « travailleurs sociaux face à de nouveaux défis ».

APPROCHE TRANSVERSALE

➔ METTRE A DISPOSITION DES RESSOURCES

Enjeux : Les sujets traités par l'ORIV sont éminemment complexes et font l'objet de nombreuses représentations. Il s'agit donc de permettre à tout un chacun de disposer des connaissances pour traiter au mieux des questions d'immigration, d'intégration, de "vivre ensemble" ou encore de territoires fragilisés dans des logiques de cohésion sociale et territoriale.

Sens : Mettre à disposition les ressources documentaires existantes (produites ou non par l'ORIV) pour agir au mieux. A ce titre, il s'agit de rendre les données accessibles (centre de documentation), de diffuser l'information sur ces connaissances (sites internet, actu sur...), de favoriser les échanges (rencontres ORIV...).

Public visé : Tous publics (professionnels ou non / publics en formation, dans une logique de prévention)

➔ Contenu :

- Fonctionnement du centre de documentation
- Diffusion d'informations et de connaissances par la production de notes, d'un bulletin mensuel d'information (Actualités sur... l'Intégration et la Ville), ainsi que la gestion de sites internet
- Mise à disposition des acteurs de ressources adaptées et territorialisées (fiches Guide « étrangers et immigrés en Alsace »)
- Organisation de rencontres et de temps de débat (« Rencontres de l'ORIV »).

➔ OBSERVER LES EVOLUTIONS TERRITORIALES ET SOCIALES

Enjeux : Pour agir efficacement, une connaissance optimisée des populations et des territoires constitue un enjeu central. Or nombre d'acteurs ne connaissent que partiellement les publics et les territoires où ils interviennent, faute de temps et de possibilité d'accéder aux données existantes. Par ailleurs, pour l'ORIV, l'observation permet de garder une dimension de prospective et d'anticiper les évolutions.

Sens : Observer les évolutions vécues au niveau des territoires et par les populations concernées par les champs d'intervention de l'ORIV ou en rendre possible la compréhension pour agir plus efficacement et anticiper les évolutions.

Public visé : Tous publics (professionnels ou non)

➔ Contenu :

- Elaboration d'un "Guide de l'observation sociale territorialisée"
- Mise en œuvre de démarches d'accompagnement en vue de permettre une utilisation optimisée de ce guide
- Production de notes territorialisées et/ou thématiques, par exemple sur la santé des migrants.

APPROCHE THEMATIQUE

➔ MIEUX OUTILLER LES ACTEURS DES TERRITOIRES

Enjeux : La recherche d'une meilleure cohésion sociale et territoriale s'appuie sur des dispositifs publics, en particulier les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS), qui relèvent d'un pilotage alliant connaissances, méthodologie de projet et travail partenarial. Or les professionnels concernés ne sont pas toujours outillés pour mobiliser toutes les ressources disponibles.

Sens : Renforcer la qualification des professionnels oeuvrant sur ces territoires.

Public visé : Actions centrées, plus particulièrement, sur les professionnels de la ville (c'est-à-dire les personnes en charge, au niveau des collectivités et de l'Etat, de mettre en œuvre cette politique).

➔ Contenu :

- Organisation de temps d'échanges et mise en réseau : Journées des professionnels de la Ville, séminaires, groupes de travail...
- Démarche d'accompagnement dans le cadre de la mise en œuvre et de l'évaluation des CUCS
- Aide à la réflexion pour permettre la prise en compte et/ou la mise en œuvre effective de la transversalité des thèmes "intégration" et "discrimination" dans le cadre des CUCS
- Accompagnement d'acteurs sur des démarches ciblées (animation locale et participation des habitats, développement local intégré...).

➔ RENFORCER LES ACTEURS EDUCATIFS FACE A LA DIVERSITE ET AUX ENJEUX DE COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE

Enjeux : Le champ de l'éducatif doit faire face à des situations "nouvelles" à savoir : la "diversité des origines" des élèves, les discriminations, les conflits "ethniques", l'intolérance... et demande à mieux comprendre les enjeux qui les sous-tendent pour agir au plus près des réalités.

Sens : Venir en appui de ces acteurs et favoriser, pour ceux non encore engagés dans ces réflexions, la prise en compte de ces enjeux dans le cadre de démarches de sensibilisation, de formation.

Public visé : Enseignants et communauté éducative

➔ Contenu :

- Organisation de temps d'échanges et de formation sur ces sujets (en lien avec le CRDP, l'IUFM...)
- Mise en place de groupes de travail, par exemple sur les Enfants Nouvellement Arrivés en France ou la réussite éducative
- Analyse des actions menées dans le cadre du "Mois de l'autre" et interventions ponctuelles auprès d'acteurs éducatifs sur les ressources disponibles

- Recherche-action visant à favoriser l'accès de tous aux périodes de formation en entreprise.

➔ CONNAITRE ET PREVENIR LES DISCRIMINATIONS

Enjeux : Les discriminations, en particulier liées à l'origine réelle ou supposée des personnes, constituent une mise en cause du principe d'égalité et mettent en danger la cohésion sociale. Les discriminations reposent sur un certain nombre de représentations, profondément ancrées, qui nécessitent un travail sur la durée, en lien avec les pratiques, pour un véritable changement.

Sens : Outiller les acteurs et les sensibiliser aux sujets encore peu pris en compte (logement, école...).

Public visé : Tous publics.

➔ Contenu :

- Diffusion d'information (lettre électronique) et mise à disposition d'outils : argumentaires, site internet, dossier ressources, annuaire des acteurs qui agissent auprès des victimes, notes...
- Analyse d'expériences locales permettant d'identifier les freins et les leviers pour agir efficacement
- Diagnostic et accompagnement d'acteurs (CSC du Bas-Rhin, acteurs de l'insertion, agents de la Fonction Publique Territoriale) dans la prise en compte de la problématique des discriminations
- Capitalisation et recherche-action sur les processus discriminatoires dans le domaine de l'aide à domicile
- Appui en direction des acteurs de l'insertion (Missions locales, SIAE...), aux agents de la Fonction Publique Territoriale pour une meilleure prise en compte de cette dimension.

➔ COMPRENDRE LE PROCESSUS D'INTEGRATION

Enjeux : L'intégration est un processus complexe. Il nécessite une action en direction des migrants mais aussi des membres de la société en général. Il repose également sur un accès aux droits, dans la durée, et une inscription dans des contextes locaux, nécessitant la construction de partenariat et l'adaptation des politiques locales.

Sens : L'ORIV vise, par la production de connaissances, à permettre une connaissance optimisée des publics et des enjeux fondamentaux.

Public visé : Tous publics et collectivités

➔ Contenu :

- Accompagnement à la mise en œuvre du PRIPI (Programme régional d'intégration des populations immigrées) : bilan, identification des enjeux, expérimentation d'une démarche locale d'intégration
- Accompagnement à la mise en œuvre de politiques locales d'intégration et production de connaissances sur le sujet
- Mise en œuvre de partenariats favorisant l'accès aux droits des femmes
- Participation à un travail de comparaison entre pays européens sur les "politiques publiques en matière d'intégration »
- Production de connaissances sur les primo-arrivants en Alsace, la situation des demandeurs d'asile, la vie associative « issue de l'immigration » en Alsace, la maîtrise de la langue

➔ DONNER DES ELEMENTS DE COMPREHENSION FACE AUX ENJEUX DANS LE DOMAINE DE L'HABITAT

Enjeux : Le logement est un enjeu central pour tout individu. L'accès à un logement, l'inscription dans des trajectoires résidentielles vécues positivement par les personnes est encore plus complexe pour certains publics en raison de leurs situations objectives (faible niveau de revenus), mais aussi subjectives (représentations liées à leur origine réelle ou supposée, à leur lieu de résidence...).

Sens : Sur ce sujet, l'ORIV souhaite rendre lisibles les enjeux dans ce domaine.

Public visé : Acteurs du logement

➔ Contenu :

- Recherche-action auprès d'un bailleur social sur les enjeux de mixité en lien avec les logiques de peuplement et d'attribution
- Diagnostic sur les discriminations dans le domaine du logement
- Accompagnement de démarches de territoire dans le cadre de l'élaboration de politique de l'habitat répondant à des objectifs de diversité et de mixité.

➔ OPTIMISER LA PRISE EN CHARGE DES PUBLICS PAR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX

Enjeux : Les travailleurs sociaux sont en première ligne face aux évolutions de la société. Ils sont confrontés à des enjeux multiples et souvent contradictoires (laïcité, revendication identitaire, modèles familiaux mettant en cause les modalités d'intervention du travail social, relation garçons-filles...) auxquels leur formation initiale les a peu ou pas formés.

Sens : Dans cette perspective, il s'agit d'outiller les travailleurs sociaux pour permettre une optimisation de leur intervention dans des contextes de plus en plus complexes.

Public visé : Travailleurs sociaux

➔ Contenu :

- Production de connaissances et accompagnement de professionnels pour une meilleure prise en compte des personnes âgées immigrées dans les politiques de droit commun
- Capitalisation, échanges de pratiques sur les questions de médiation sociale et interculturelle
- Recherche action permettant une action adaptée des travailleurs sociaux en direction de publics en repli
- Intervention dans le cadre de formation et démarches de sensibilisation auprès de travailleurs sociaux sur les enjeux d'intégration et de prévention des discriminations.

BILAN GLOBAL

Avant de présenter un bilan synthétique issu d'une analyse transversale des actions menées, il faut rappeler qu'il existe toujours un écueil entre le programme de travail annuel, identifié en début d'année, et le réalisé (plusieurs variables d'ajustement : investissement ou non des partenaires, commande publique impérieuse...).

L'année 2008 a été marquée par de nombreuses sollicitations résultant d'enjeux locaux pour les collectivités dans le domaine de la cohésion sociale et territoriale, à travers les Contrats Urbains de Cohésion Sociale ou les Programme de Rénovation Urbaine. Ainsi, et à compter plus particulièrement du second semestre, des partenariats ont pu être initiés avec certaines collectivités.

Du fait des orientations de travail sur certains territoires, l'année 2008 a été l'occasion de réinvestir des thématiques de travail anciennes, et donc de valoriser les acquis

antérieurs, notamment dans le domaine de la « démocratie participative » (Conseil Consultatif des Résidents Etrangers) et de la « participation des habitants » (mobilisation de la parole des habitants dans le cadre des opérations de rénovation urbaine).

L'ORIV a rencontré des difficultés pour la mise en œuvre d'actions relevant du champ de l'intégration du fait d'un système d'acteurs mouvant (redistribution des compétences) avec un repositionnement des établissements ayant en charge cette question. Cette situation a eu pour effet une certaine « frilosité » quant à l'action, d'où des démarches locales d'intégration difficile à initier. Elle a également entraîné des réorientations en terme de politiques publiques. Concrètement cela s'est traduit notamment par une évaluation du Programme Régional d'Intégration des Populations Immigrées ou encore des attentes par rapport au Plan Départemental d'Accueil des primo-arrivants.

De ce fait le travail mené a porté plutôt sur des publics spécifiques (les femmes immigrées, les personnes âgées immigrées), des réflexions (état des lieux bas-rhinois sur les enjeux d'intégration) ou encore des approches comparées et analytiques.

Il a également été difficile d'investir autant que souhaité le champ des discriminations. C'est principalement le volet « ressources » qui a été délaissé. Néanmoins ont été initiées des démarches de production de connaissance, à travers des études (Centre Socio-Culturel et discriminations, services à la personne...).

Toutefois c'est la thématique « habitat » qui a fait l'objet d'un investissement moindre dans le programme de travail. Les démarches menées dans le cadre des projets de rénovation urbaine ont toutefois permis de disposer d'éléments de connaissance sur les atouts et limites des rénovations urbaines, sur le plan du bâti, ainsi que sur les démarches de résidentialisation.

L'année 2008, plus globalement, a été marquée par un renforcement des actions en lien et/ou en direction d'intervenants sociaux, notamment à travers l'étude sur les « adultes-relais » et une recherche-action menée avec des éducateurs de prévention spécialisée.

L'analyse des actions menées auprès des professionnels de l'intervention sociale comme de l'éducatif souligne une appréhension des problématiques émergentes encore trop marginale, notamment sur les questions de repli, de logique « communautariste »... Pour autant un certain nombre de démarches ont permis de travailler sur leurs pratiques professionnelles. Ceci a permis de pointer les difficultés à travailler sur les thèmes de l'intégration, des discriminations compte tenu de la complexité des sujets mais également des interrogations qu'ils suscitent en terme de positionnement personnel, de posture professionnelle...

Le champ de l'éducatif (CRDP, IUFM...) a été investi principalement par l'organisation de temps d'échanges. En dépit de la pertinence de ces démarches, elles sont restées en deçà des objectifs initiaux.

2008 a également permis d'optimiser la mise à disposition de ressources et des démarches d'observation.

Cela s'est traduit par :

- la mise en ligne d'une base documentaire réactualisée
- l'édition de nouveaux outils (Guide de l'Observation Sociale Territorialisée, réflexion sur des indicateurs dans le cadre des CUCS) et de documents (dossier ressource sur la « politique de la ville »)
- la refonte de la rubrique politique de la ville du site internet de l'ORIV
- l'augmentation du nombre de publications mensuelles (Actualité sur... l'intégration et la ville) et des Rencontres de l'ORIV.

Sur le plan de la méthode et par rapport aux enjeux mis en avant en début d'année, il apparaît que :

- sur la question de la capitalisation, une réflexion a été amorcée sur la méthode et la faisabilité,

- les productions demandent encore beaucoup de temps avant leur formalisation, notamment pour les actions menées en partenariat (étude santé, étude « demandes d'asile et processus d'intégration »)
- par rapport aux démarches d'accompagnement, les formalisations sont encore insuffisantes en dépit de la mise en place pour chaque démarche d'une « note de cadrage » précisant le contexte et les modalités d'action.

Donc une année, pleine de contraste, qui a donné lieu à

- de nombreuses capitalisations (qui feront l'objet de publications en 2009),
- la construction de partenariat,
- une intervention plus territorialisée.

RENDRE ACCESSIBLES LES RESSOURCES

CADRE ET SENS DE L'INTERVENTION

LA FONCTION « RESSOURCES » : UNE FONCTION TRANSVERSALE

La notion de ressources est intimement liée à l'histoire de l'ORIV. A sa création, en 1992, l'un des objectifs était de « créer et animer un lieu-ressources autour d'un centre de documentation ». Si l'ORIV s'est doté, dès 1993, d'un centre de documentation (avec ouverture au public), la dimension « ressources » (qui ne se limite pas à la documentation) n'a pris pleinement sa place et sa mesure qu'à partir de 2001 avec la création d'un poste dédié à plein temps.

En général, le fonctionnement d'un centre de ressources repose sur la mise à disposition et la production de connaissances, ainsi que l'échange et la mise en réseau des acteurs. Ces activités visent à qualifier les acteurs locaux, à appuyer et accompagner la mise en œuvre des politiques publiques (locales et nationales).

La fonction ressources consiste en :

- la mise à disposition de ressources documentaires,
- la diffusion d'information et de connaissances,
- l'organisation et la participation à des temps d'échanges,
- la participation à des réseaux.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENEES

METTRE A DISPOSITION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Cette mission de mise à disposition de ressources repose sur un travail préalable de traitement de l'information et de la documentation qui arrivent quotidiennement à l'ORIV, sous format électronique ou papier : périodiques, journaux, lettres d'informations de structures, annonces d'événements (colloques, séminaires...). Cette mission repose également sur un travail de veille sur de nombreux sites internet (sites institutionnels, d'éditeurs, d'associations...), pour approfondir l'actualité d'un sujet, repérer des expériences, identifier des publications pertinentes... De plus, un travail de saisie et d'indexation (mots-clés et résumés) des documents les plus pertinents, est réalisé par le biais d'une base informatique documentaire commune aux membres du réseau RECI.

Ainsi, la mise à disposition de ressources documentaires consiste dans la gestion d'un centre de documentation et d'une base documentaire. Mais également dans la gestion

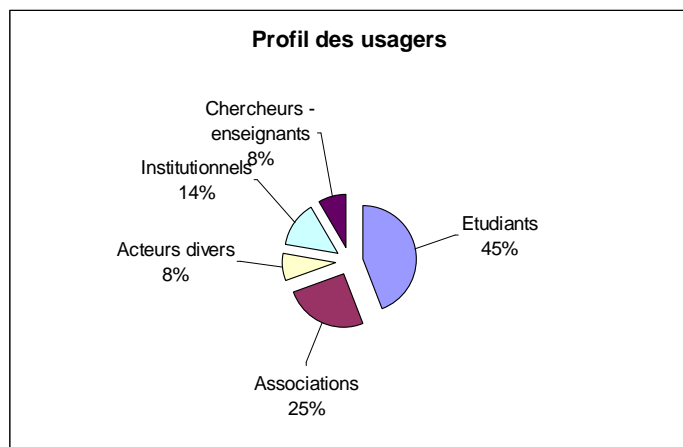
d'un site internet permettant de rendre visibles le travail et les productions réalisées par l'Observatoire.

On constate pour l'année 2008, une baisse des demandes adressées au centre de documentation, mais en parallèle une hausse des visites et téléchargements de documents sur le site internet de l'ORIV.

↳ GESTION D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION

Ce bilan tient compte des demandes gérées exclusivement par le centre de documentation et ayant fait l'objet d'une fiche de suivi (fiche sur laquelle sont notamment détaillés la demande de la personne et le type de réponse apportée). Les réponses apportées le sont en majorité par la chargée de l'information et de la documentation de l'ORIV. Une partie de ces demandes provient de personnes ou d'acteurs avec qui l'ORIV ne travaille pas de manière régulière (étudiants, acteurs d'autres régions...). Toutes les demandes concernant des interventions extérieures de l'équipe ou la rédaction de documents, comme des notes statistiques, ne sont pas prises en compte dans ce bilan. Elles sont incluses dans les autres parties du Rapport d'activités.

Le centre de documentation est ouvert gratuitement à tous, et plus particulièrement aux acteurs de terrain (professionnels et bénévoles), institutions (élus et techniciens), associations, étudiants, chercheurs, etc. Les consultations se font uniquement sur rendez-vous. Ainsi, la documentaliste est disponible pour permettre un accompagnement



dans la formulation de la demande, la recherche de documents exhaustifs (notamment par le biais de la base documentaire)... Outre une consultation sur place, les documents peuvent également être empruntés.

Sur l'année 2008, 95 personnes environ ont sollicité l'ORIV sur son volet documentaire. Par ailleurs, il faut noter que quelques personnes sont revenues plusieurs fois au centre

de documentation, pour poursuivre leurs recherches sur la même thématique ou sur d'autres.

Leur profil reste relativement le même d'une année sur l'autre :

- **42 étudiants** (niveau master 1 à doctorat). Ceux issus de la filière « sociale » (éducateurs spécialisés, conseillères en économie sociale et familiale, assistantes sociales...) sont depuis de nombreuses années le public majoritaire du centre de documentation de l'ORIV. Les cours assurés par l'ORIV dans les écoles de travail social (Estes, IFCAAD...), mais également les professionnels de terrain qui accueillent ces élèves en stage, font connaître le centre de documentation. Pour les autres, ils se répartissent équitablement, comme chaque année, dans les filières suivantes : sociologie, départements d'études turques, sciences sociales, sciences politiques... Ils sont orientés au centre de documentation par leurs professeurs ou le bouche à oreille. L'ORIV reste attaché à la présence régulière de ce public étudiant dans ses locaux. Etant déjà sensibilisés à nos thématiques, ils le resteront dans leur vie professionnelle.

- **24 associations** dont des structures avec lesquelles l'ORIV est amené à travailler régulièrement. En général ce sont pour des demandes relativement précises, du type : recherche d'exemples d'expériences de terrain, de statistiques...
- **13 Collectivités / Institutionnels**, demandes émanant entre autres de techniciens de collectivités locales.
- **8 acteurs divers** dont des centres socio-culturels, des administrateurs de l'ORIV, des journalistes (à noter : ne sont pas comptabilisées ici les demandes d'interview, de prises de position qui sont redirigées vers la direction de l'ORIV).
- **8 enseignants, chercheurs, bureaux d'études...**

Tout comme les autres années, la majorité de ces personnes est localisée sur le territoire de la Communauté Urbaine de Strasbourg (64%). La proportion de personnes en provenance du Haut-Rhin (11%) est proche de celle du reste de la France (14%). Le nombre d'utilisateurs en provenance de l'étranger (6% en 2008 contre 8% en 2007) et celui des bas-rhinois reste stable (5% en 2008 contre 7% en 2007). Ces chiffres s'expliquent entre autre par une forte population étudiante (majoritaire dans les consultants de l'ORIV) sur les territoires tels que Strasbourg et Mulhouse et également par les actions transfrontalières menées par l'ORIV avec des acteurs allemands.

La majorité des personnes contacte le centre de ressources de l'ORIV en vue de venir au centre de documentation (66%). Un rendez-vous est donc pris pour leur permettre de venir consulter et emprunter des documents. Ensuite 15 % des personnes ont des demandes de renseignements divers (coordonnées de structures, personnes ressources...), 3% des demandes statistiques. Pour ces deux dernières catégories, les réponses par mail (22%) ou téléphone (13%) sont privilégiées. Les réponses par courrier (8%) sont utilisées essentiellement pour l'envoi de Cahiers de l'ORIV. Certaines demandes (interventions lors de colloque, de rencontres...) sont au départ adressées au centre de documentation et ont été orientées vers les autres salariées de l'ORIV ou vers des associations plus à même de répondre (3%).

En terme de sollicitations, la question de l'immigration en Alsace et en France reste le thème majoritaire (18%). Les demandes relatives à la politique de la ville sont en augmentation par rapport à l'année dernière (18% contre 5%). En revanche celles liées à la question des discriminations est en baisse (5% contre 10%). Le thème de l'apprentissage du français est toujours d'actualité, tout comme l'année dernière (5%). Viennent ensuite des demandes « classiques » pour l'ORIV : les questions d'islam, d'école, vie associative issue de l'immigration, mais aussi une entrée par type de public : jeune, femme, migrant vieillissant...

Il faut signaler que l'augmentation de la demande dans le domaine de la Politique de la Ville, résulte de la volonté de l'observatoire, notamment durant le 2^{ème} semestre 2008, de rendre plus visible (par le biais d'internet...) le travail qu'il mène sur cette thématique.

Il faut noter également que les demandes de renseignements directement sur l'ORIV sont de 7% (présentation détaillée de l'association et de ses métiers...).

BASE DOCUMENTAIRE COMMUNE AU RESEAU RECI, EN LIGNE SUR INTERNET

L'ORIV possède un fonds documentaire informatisé depuis de nombreuses années pour permettre d'optimiser les recherches. De plus, dans le cadre de sa participation au Réseau Intégration puis au Réseau RECI, ce fonds est consultable sur internet, donc également valorisé en externe.

Après un travail de conception de plusieurs années, une nouvelle base de données documentaire restructurée a été mise en ligne en juin 2008.

Son objectif est de :

- permettre une mutualisation des données liées aux ressources documentaires disponibles au sein des structures du réseau ;
- mettre ces données à disposition du public via une publication sur internet. Tout ceci en lien avec les thématiques du Réseau RECI c'est-à-dire l'intégration, l'immigration, la lutte contre les discriminations ; mais également avec les thématiques propres à chacune des structures, notamment, en ce qui concerne l'ORIV, la politique de la ville...

Elle permet d'effectuer des recherches bibliographiques dans les 2.500 références disponibles au sein du centre de documentation de l'ORIV. Elle donne également accès à plus de 20.000 références bibliographiques sur les questions liées à l'immigration, l'intégration et la lutte contre les discriminations. Il est également possible d'accéder aux fonds documentaires des structures membres du réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration) auquel participe l'ORIV².

Outre la mise à disposition des données bibliographiques accessibles via différentes modalités de recherche, la base permet la réalisation de différents produits :

- élaboration de bibliographies commentées (avec ou sans localisation et cotes),
- identification des dernières nouveautés saisies sur la base,
- mise en valeur sur le site de sélections de documents (nouveautés, thématiques spécifiques...).

Ces produits peuvent être :

- communs aux membres du Réseau RECI (notamment sur le site)
- propres à un centre de ressources.

La base de données a reçu de **juillet à décembre 2008 plus de 1100 visiteurs par mois**. 47% des visiteurs ont la base dans leurs favoris ou signets, 46% y accèdent par les moteurs de recherche et 5% par des liens externes (sites des membres du réseau par exemple).

➔ DOCUMENTS SAISIS DANS LA BASE DEPUIS SA MISE EN LIGNE

Au moment de sa mise en ligne en juin 2008, les données les plus récentes saisies dans la base dataient de mi-2006.

La priorité, entre juin et décembre 2008, a donc été de saisir des notices bibliographiques (dotées d'un résumé analytique).

L'accent a été mis sur les productions suivantes :

- les sommaires et articles des revues « incontournables » (Hommes et Migrations, Migrations Société...) sur les thématiques du réseau RECI (saisie systématique),
- les articles pertinents relatifs aux thématiques traités par les différentes structures,
- les rapports publics (HCI, Halde, OFPRA...),
- les rapports annuels publiés par des structures ressources (Fondation Abbé Pierre...)...,
- les ouvrages les plus récents reçus par chaque structure.

En ce qui concerne ce dernier point, l'ORIV a essentiellement saisi des documents publiés en 2006 et 2007, puisque aucune commande d'ouvrages n'a été passée en 2008, compte tenu d'une situation financière difficile en terme de trésorerie.

Il faut noter que depuis la mise en ligne de la nouvelle base, **l'ORIV a saisi environ 170 notices dans la base**. Au total ce sont environ 450 notices qui ont été saisies par l'ensemble des membres du Réseau RECI.

² Cf. liste des structures membres du Réseau RECI, page 41.

PERSPECTIVE EN 2009

Afin de pouvoir présenter un produit plus abouti, enrichi de références récentes et bénéficiant de mises à jour plus régulières, la campagne de communication sur la mise en ligne de la base sera réalisée durant le 1^{er} trimestre 2009 et non pas fin 2008, comme prévu au départ.

DIFFUSER DES INFORMATIONS ET DES CONNAISSANCES

La diffusion peut se faire via des outils réguliers ou par la mise à disposition de documents nouveaux.

↳ PRODUCTION D'UN BULLETIN DE L'ORIV : ACTUALITES SUR... L'INTEGRATION ET LA VILLE

Ce bulletin (4 pages avec parfois un supplément) est destiné à informer régulièrement les partenaires sur les activités de l'ORIV, mais également sur l'actualité dans les domaines de l'intégration, de la prévention des discriminations et de la cohésion sociale et territoriale dans le cadre d'un « dossier central ».

Sa périodicité est normalement mensuelle (sauf pour les mois de juillet-août). **Durant l'année 2008, 9 numéros ont été publiés (contre 7 en 2007).**

Le dossier central portait sur les thématiques suivantes :

- Intégration : de la dimension sociologique à la politique publique... + supplément sur « les principales dispositions de la nouvelle Loi relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile du 21 novembre 2007 »
- La politique de la ville... permanence et nouvelles perspectives
- L'apprentissage du français... : quelques éléments pour comprendre
- Statistiques ethniques et mesure de l'intégration, des discriminations...
- Demandeurs d'asile et processus d'intégration
- La mixité : une solution aux difficultés du "vivre ensemble" ?
- Migrants et droit à la santé
- La dynamique Espoir Banlieues : nouvelle donne pour la politique de la ville ?
- Les politiques publiques... face aux inégalités de traitement + supplément sur « le rapport d'activité de la Halde ».

Outre un envoi papier, ces numéros font l'objet d'une mise en ligne sur le site internet de l'ORIV (cf ci-dessous pour le nombre de consultation sur le site internet de l'ORIV). Le bulletin est envoyé par courrier à environ 645 exemplaires. Les destinataires sont les Ministères concernés par les domaines d'intervention de l'ORIV, des services de l'Etat et de collectivités, des financeurs de l'ORIV, des structures de quartiers, des professionnels de terrain, des universitaires, des adhérents de l'ORIV...

↳ SITE INTERNET DE L'ORIV

En 2008, il y a eu **35.687 visites** sur le site internet de l'ORIV, contre **19.554 visites** en 2007, soit une croissance marquée des consultations.

Ces visites se répartissent entre les trois sites gérés par l'ORIV :

- Le site général de l'ORIV » (première version mise en ligne en 2003).
- Le site consacré à l'outil « Etrangers et immigrés en Alsace - Guide pour comprendre et agir ». Ce site a vu sa **fréquentation presque tripler en 2008**. Cette augmentation des accès explique en grande partie la hausse des visites sur le site internet de l'ORIV.
- Le site du projet Equal « Emploi et diversité ».

➔ SITE GENERAL DE L'ORIV

Celui-ci a fait l'objet de **11.748 visites en 2008**, contre **10.442 visites en 2007**. De plus, une hausse importante de la fréquentation a eu lieu depuis octobre 2008. La mise en ligne, à cette date, d'une rubrique « Politique de la ville en Alsace » complètement restructurée³ explique cette hausse.

Une partie des internautes accède à notre site par le biais de moteurs de recherches, par des sites institutionnels (DIV, Adminet, Service public, Ministères, Anaem...), par ceux des structures membres du Réseau RECI et du Réseau des Centres de ressources politique de la ville.

Rubriques les plus consultées sur le site internet

La rubrique **Productions** a été la plus consultée durant l'année 2008 (environ 7.600 visites). Des documents réalisés par l'ORIV y sont téléchargeables (voir le détail ci-dessous).

L'intérêt pour les pages du site qui présentent **l'Association et son activité** est important : il y a eu environ 2.672 consultations.

La présentation du **Centre de documentation** de l'ORIV a fait l'objet de 731 consultations, notamment la partie qui permet d'accéder à la base documentaire du réseau RECI, mise en ligne en juin 2008⁴.

Les trois rubriques thématiques du site ont fait l'objet des consultations suivantes :

- **Politique de la Ville** (voir le détail des documents téléchargés, ci-dessous) : 1103,
- **Immigration** : 601,
- **Discriminations** : 531.

Documents les plus téléchargés

* Le Guide de l'observation sociale territorialisée

Sa version complète a fait l'objet de **430 téléchargements**. Il est également possible de télécharger le guide partie par partie :

- La partie introductive qui présente l'approche méthodologique d'une démarche d'observation (téléchargée **818** fois),
- Les fiches thématiques (1205), dont : Approche sociodémographique (184) ; Emploi, insertion, développement économique (156) ; Monographie urbaine (138) ; Lien social et proximité (132)...,
- Les fiches de présentations des organismes références (110),
- Les annexes, composées d'un glossaire, d'une bibliographie... (55 fois).

* Les documents présentés dans la rubrique « Politique de la ville en Alsace »

Cette rubrique a fait l'objet d'une restructuration complète au début du 2^{ème} semestre 2008 et a été mise en ligne en octobre. Sur la page introductive, on trouve un lien vers un « dossier ressources sur la Politique de la ville », réalisé par l'ORIV (158 personnes l'ont téléchargé depuis sa mise en ligne). Elle permet d'accéder à trois parties :

- **Les dispositifs politique de la ville en Alsace** (106 consultations)

Cette partie propose en téléchargement :

- Le tableau récapitulatif de la géographie prioritaire en Alsace (téléchargé 26 fois),
- Les 7 Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) (159),
- Le répertoire des professionnels de la politique de la ville en Alsace (130).

- **Les modes d'intervention de l'ORIV dans le cadre de la politique de la ville** (65)

³ Cf. page 39.

⁴ Cf. page 33, présentation de la base de données documentaire.

- Une rubrique « **Thématiques** » (130)

De par ses différents modes d'intervention, l'ORIV développe des expertises sur des thématiques liées à la cohésion sociale et territoriale. Cette rubrique permet de télécharger les différents documents produits par l'Observatoire :

- Les **comptes-rendus des Journées Des Professionnels (JDP)** ont fait l'objet de 492 téléchargements, dont : "Réussite éducative et rôle des parents" (160) ; "Les obstacles à la participation des habitants" (84) ; "La gestion urbaine de proximité (GUP) (61) " ; "Rénovation urbaine et prise en compte des enjeux actuels" (60) ; "Les axes transversaux des CUCS : Intégration des populations immigrées, Prévention des discriminations, Egalité des chances" (55) ; "Politique de la ville et Développement Economique" (49) ; "L'évaluation des CUCS" (23),
- Les **notes** réalisées sur les questions d'évaluation ont fait l'objet de 179 téléchargements,
- Les documents sur la question de la **mixité**, ont été téléchargés 57 fois.

* **Actualités sur... l'intégration et la ville**

Les différents numéros du bulletin de l'ORIV **Actualités sur... l'intégration et la ville**, font l'objet de consultations nombreuses (environ 2000), notamment les numéros les plus récents.

- le n°26 d'avril-mai 2006 : De la réussite scolaire à la réussite éducative + supplément : De la réussite scolaire à la réussite éducative : Interview d'acteurs (435)
- les deux numéros spéciaux sur les « Personnes âgées immigrées » de 2004 (259) et de 2006 (54)
- le n°30 d'avril 2007 : La rénovation urbaine en France : un nouvel enjeu + supplément « Les projets ANRU en Alsace : Interviews d'acteurs » (203)
- le n°36 de février 2008 « La politique de la ville... permanence et nouvelles perspectives » (152)
- le n°4 de janvier 2004 : Les Lois (Immigration - Asile) (134)
- le n°37 de mars 2008 : L'apprentissage du français... : quelques éléments pour comprendre (89)
- le n°9 de juillet-août 2004 : La mémoire de l'immigration + Supplément Mémoire de l'immigration en Alsace (79)
- le n°38 d'avril 2008 : Statistiques ethniques et mesure de l'intégration, des discriminations... (53)
- le n°35 de janvier 2008 : Intégration : de la dimension sociologique à la politique publique... + supplément : Les principales dispositions de la nouvelle Loi relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile du 21 novembre 2007 (88)
- Le n°40 de juillet-août 2008 : La mixité : une solution aux difficultés du "vivre ensemble" ? (47).

* **Autres documents**

- Immigration, Intégration, Discriminations... De quoi parle-t-on ? Quelques éléments de compréhension - Note réalisée en juin 2006 - Dernière mise à jour en avril 2008 (90 téléchargements),
- Etrangers en Alsace : données de cadrage et constats en terme d'enjeux - octobre 2007 (37),
- Découvrir des lieux de culte musulman... dans le Haut-Rhin : Actes de la matinée d'échanges du 27 septembre 2003 - janvier 2004 (26),
- La situation des étrangers par rapport au logement - zoom sur la population turque - février 2003 (22),
- Etrangers et immigrés en Alsace : Définitions et évolutions - janvier 2007 (19).

➔ **SITE CONSACRE A L'OUTIL « ETRANGERS ET IMMIGRES EN ALSACE - GUIDE POUR COMPRENDRE ET AGIR »⁵**

Ce site internet, mis en ligne en début d'année 2007, permet de télécharger l'ensemble des fiches du guide. Il a fait l'objet de **21.812 visites** en 2008, contre **7.674 visites** l'année précédente.

Durant l'année 2008, **21.328 fiches** ont été téléchargées (contre 8.079 en 2007), réparties de la manière suivante :

- **10.695 fiches du Volet A « Vers une meilleure compréhension de la présence étrangère dans votre commune »**

Le chapitre concernant l'« Immigration / intégration : y comprendre quelque chose ! » a fait l'objet du plus de téléchargements de fiches (4.748). En second vient le chapitre intitulé « Accueillir » (2.045), puis les chapitre sur « Les étrangers en Alsace » (1.968) et « S'installer en France » (1.344). Les deux derniers se suivent avec environ 300 fiches téléchargées pour chacun.

- **7.436 fiches du Volet B « Thématiques »**

Les fiches du chapitre sur la « Religion(s) » ont été le plus téléchargées (4.700). Ce chapitre est très largement devant les autres. Le chapitre qui porte sur l'« Ecole » a fait l'objet de 935 téléchargements et celui sur la « Santé » de 618. Les deux chapitres suivant portent sur la « Langue française » (443) et sur le « Logement et mixité » (421). Le dernier chapitre sur la « Participation des habitants » a fait l'objet de 319 téléchargements.

- **3.197 fiches du Volet Gens du voyage, dont les fiches sur :**

Accompagnement social (890) ; Mieux connaître les gens du voyage (747) ; L'école et la culture nomade (494) ; Sources et contacts (212)...

➔ **SITE DU PROJET EQUAL « EMPLOI ET DIVERSITE »**

Ce site a été réalisé dans le cadre du programme EQUAL (financement européen au titre du FSE) et est porté par le Clapest et l'ORIV. Il est destiné à mettre à la disposition des acteurs économiques, des intermédiaires à l'emploi, des ressources pertinentes sur la problématique des discriminations raciales à l'emploi. Mise en ligne en début d'année 2007, il a fait l'objet de **2.127 visites** en 2008 (contre 1.438 en 2007). Il faut signaler que ce site n'a pas fait l'objet de mise à jour en 2008.

La rubrique « Lois anti-discrimination » a été la plus consultée avec 1.248 visites. Ensuite, viennent les parties : « Définitions » (308 consultations) ; « Emergence du sujet » (222) ; « Ressources » (218) ; « Acteurs » (214) et « Les actions partenariales » (150).

PERSPECTIVE EN 2009

Il est prévu notamment d'améliorer la lisibilité de la page d'accueil et de restructurer la rubrique « Productions » du site internet de l'ORIV. Ceci pour faciliter l'accès aux publications réalisées et pour augmenter le nombre de documents disponibles en téléchargement.

 **PRODUCTION DE DOCUMENTS**

Un certain nombre de documents sont produits par l'Observatoire dans le cadre des actions menées, études et/ou démarches d'accompagnement. Ces derniers sont présentés dans les rubriques thématiques du rapport d'activités.

⁵ <http://etrangersimmigres.oriv-alsace.org>

Par ailleurs l'ORIV a été amené à produire des éléments de connaissance, résultant de rencontres antérieures et/ou de réflexions transversales. A ce titre, on peut citer les documents mentionnés ci-après.

➔ DOCUMENTS SUR LA POLITIQUE DE LA VILLE

Dans un souci d'une plus grande pertinence et compte tenu des nombreuses évolutions, les pages « Politique de la ville » du site Internet de l'ORIV ont été retravaillées.

De nouvelles rubriques, alimentées par les productions régulières de l'Observatoire ont été créées :

- Les dispositifs « Politique de la ville en Alsace » : cette partie permet de rendre compte de la géographie prioritaire, des conventions CUCS et présente un répertoire des professionnels.
- Les modes d'intervention de l'Observatoire : ce chapitre rend compte des missions d'accompagnement sur site, des Journées des Professionnels, de la capitalisation d'expériences.
- Les thématiques : les productions et connaissances développées sont présentés par thème, on y trouve le développement économique, l'habitat et la mixité, la participation des habitants, etc...

Par ailleurs, un dossier ressource sur les fondements, enjeux et évolutions de la politique de la ville a été rédigé.

A destination des nouveaux professionnels de la ville, étudiants ou « curieux », ce dossier doit permettre de mieux comprendre les fondements des différents dispositifs, ainsi que les enjeux actuels des politiques publiques mises en œuvre aujourd'hui.

➔ NOTE SUR L'INTERCULTURALITE

L'ORIV en tant que membre du Réseau RECI (Ressources pour l'Egalité des Chances et l'Intégration) a participé à l'élaboration d'une **note de cadrage (une page recto-verso) sur l'interculturalité** (définitions, enjeux d'une démarche interculturelle, conditions...). Elle a été diffusée lors du colloque de lancement de l'année européenne pour le dialogue interculturel.

Elle est disponible sur demande à l'ORIV.

➔ ACTES COLLOQUE « 40 ANS DE PRESENCE TURQUE EN ALSACE »

L'ORIV avait participé avec d'autres partenaires à l'organisation, fin 2004, d'un Colloque sur « 40 ans de présence turque en Alsace ».

La **production des actes** a pris beaucoup de temps. Finalement au cours du premier semestre 2008, les partenaires du projet (en particulier Samim AKGÖNÜL, Stéphane de TAPIA, l'ASTTU et l'ORIV) ont repris l'ensemble des écrits pour un dernier travail de finalisation.

Le document est actuellement chez un imprimeur et sera diffusé début 2009.

PARTICIPER A DES RESEAUX

La logique de réseaux constitue un « invariant » de la fonction de centre de ressources. Elle permet en effet la rencontre avec d'autres partenaires, la mutualisation des réflexions et l'échange de ressources (informations, expériences, identification de personnes ressources...). Elle permet également de mieux répondre aux demandes en réorientant vers les interlocuteurs les plus pertinents.

S'il n'existe pas au niveau de la région (Alsace) de formalisation de réseau, l'ORIV travaille en lien étroit avec les autres structures alsaciennes (qu'elles aient une dimension régionale ou départementale) qui agissent dans des domaines complémentaires. C'est le cas, plus particulièrement au cours de l'année 2008, du Clapest et de Migrations Santé. Ces liens se traduisent par des projets portés en commun (Etude sur « la vie associative issue de l'immigration » avec le Clapest, Etude « santé des migrants » avec Migrations Santé Alsace et l'ORSAL...).

Par ailleurs, au niveau national, l'ORIV contribue à plusieurs réseaux qui revêtent des formes et des modalités de travail différentes.

Historiquement il s'agit du Réseau des Centres de Ressources Politique de la Ville et du Réseau RECI (Ressources pour l'Egalité des Chances et l'Intégration). Plus récemment, avec le portage par l'association du poste d'Agent de Développement Local pour l'Intégration (ADLI), l'ORIV a rejoint le réseau des ADLI.

RESEAU DES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE

Ce réseau est né d'une volonté institutionnelle de la Délégation Interministérielle à la Ville en 1998 (décision du Comité Interministériel à la Ville du 30 juin 1998) et répond à la volonté de mettre à disposition des acteurs de la politique de la ville des outils dédiés permettant la mise à disposition de connaissances et l'échange de pratiques.

Les centres de ressources membres du réseau, dix-huit⁶ à ce jour, ont en commun de relever d'une structure dédiée (GIP ou association), dans une logique de co-financement.

Selon le cas leur implantation est départementale (en région parisienne), régionale voire interrégionale. Quoiqu'il en soit, ils ont pour principe d'être adossés à des pôles universitaires ou de recherche locaux, de s'appuyer sur un partenariat solide et diversifié, d'avoir une structure juridique viable et un financement pluriannuel.

Le réseau national fonctionne depuis septembre 1999. Animé au départ par le Centre de Ressources national de la DIV, il fonctionne actuellement sur la base d'une animation collégiale et tournante en fonction des réunions du réseau. La mise en réseau permet, en particulier, de mutualiser les informations et les démarches d'action, de dégager des analyses communes sur les politiques publiques, les dispositifs et les évolutions affectant la société, de faciliter le lien entre les actions territoriales et les dispositifs de niveau national.

La participation à ce réseau se traduit par l'organisation de temps de regroupements sur deux jours. Au cours de l'année 2008, l'ORIV a participé à quatre regroupements (les 24 et 25 janvier à Amiens, le 28 mars à Tours, les 12 et 13 juin à Toulouse et le 11 septembre à Marseille) et à différentes réunions et réflexions.

Au-delà des réflexions sur l'actualité de la politique de la ville, sur la dynamique espoir banlieue ou encore le fonds interministériel de la prévention de la délinquance, l'année 2008 a permis le lancement de plusieurs réflexions au sein du Réseau.

⁶ CR-DSU, Rhône-Alpes - Profession Banlieue, Seine-Saint-Denis - ORIV (Observatoire régional de l'intégration et de la ville), Alsace - Pôle de ressources départemental Villes et Développement social, Val d'Oise - IREV (Institut régional de la ville), Nord-Pas-de-Calais - Centre de ressources régional Ville et Hauts, Bretagne-Pays de la Loire - Ressources & Territoires, Midi-Pyrénées - EPI (Espace picard pour l'intégration et la ville), Picardie - Centre de ressources Ville Essonne - Pays et quartiers d'Aquitaine (PQA), Aquitaine - CRPV-PACA (Centre de ressources pour la politique de la ville), Provence-Alpes-Côte d'Azur - Centre de Ressources, Guyane - Centre de Ressources - Ville de Paris, Villes au Carré - Centre et Poitou-Charente, Centre de Ressources et d'Observation de la Cohésion sociale - Mayotte, Centre de ressources Ville Caraïbes, Trajectoires Ressources - Franche Comté et Bourgogne, Centre de Ressources de la cohésion sociale et urbaine de la Réunion.

Un chantier a été ouvert sur l'articulation entre droit commun et politique de la ville. Il a permis l'échange d'analyses entre centre de ressources et chercheurs en privilégiant une approche thématique.

Au cours de l'année les centres de ressources ont réfléchi également aux enjeux et impacts de la RGPP sur leur fonctionnement.

Le fait le plus notable a été la mise en œuvre d'un chantier « documentation » qui a permis, pour la première fois, un travail de rencontres et de mutualisation entre documentalistes des différents centres afin d'optimiser l'action de chacun. La mise en œuvre de ce chantier a eu par ailleurs un effet non négligeable sur l'implication en temps pour Diane HÄSSIG, chargée de l'information et de la documentation au sein de l'ORIV (réunions de travail, conférences téléphoniques,...) qui viennent s'ajouter au temps de travail de la Directrice.

Enfin une collaboration a été initiée entre le Réseau des centres de ressources politique de la ville et le Réseau RECI (cf. présentation ci-dessous), compte tenu de champ d'intervention proche, sur le thème « discriminations et territoires ». Elle a donné lieu à une production commune, qui sera éditée et diffusée en 2009, et l'organisation d'un colloque à Paris le 28 novembre 2008.

↳ RESEAU RECI (RESEAU RESSOURCES POUR L'EGALITE DES CHANCES ET L'INTEGRATION)

Ce réseau est né de la volonté de structures de se regrouper entre elles afin de mettre en commun leurs ressources, en particulier documentaires. L'élaboration d'une base documentaire commune a été un des principaux projets menés par le RECI⁷.

De 1999 à 2004, ce réseau (alors dénommé Réseau Intégration mais non structuré légalement) était animé par l'ADRI (Agence de Développement des Relations Interculturelles). Depuis mi-2004, les structures composant le réseau ont souhaité améliorer leur mode de collaboration et mieux se structurer afin de disposer d'une analyse commune face aux enjeux sur les questions d'intégration et de lutte contre les discriminations et de pouvoir répondre aux sollicitations nationales. Une charte liant les structures membres du réseau avait permis d'officialiser cette collaboration, suivie de la création d'une association de gestion à compte de 2005.

A ce jour le Réseau RECI est composé de neuf structures⁸ intervenant dans le domaine de l'immigration, l'intégration et/ou de la prévention des discriminations.

La participation au Réseau RECI est conditionnée à minima par le fait que ces structures assurent une fonction ressources dans les domaines d'intervention précités, que cette fonction relève d'une logique de service au public, disponible et ouverte à tous et qu'elles mettent en commun leurs ressources avec les autres membres du réseau (par la production de références documentaires) dans le cadre de la base bibliographique.

L'ORIV occupe une place particulière dans ce réseau puisque sa Directrice assure la fonction de Déléguée du Réseau RECI. Par ailleurs la chargée d'information et de documentation a assurée une fonction de « chef de projet » sur le volet documentation du RECI pendant une partie de l'année 2008.

Le réseau se réunit environ tous les deux à trois mois, dans l'une des structures, sur deux jours. Ainsi l'ORIV a participé au cours de l'année 2008 à quatre regroupements (18 et 19 février à Tourcoing, 26 et 27 mai à Paris, 28 et 29 août à Nantes et 13 et 14 novembre à Lyon). Le réseau RECI a intégré au cours de l'année une nouvelle structure : le centre interculturel de documentation situé à Nantes.

⁷ Cf. présentation de la base documentaire page 33.

⁸ Les structures composant le Réseau RECI sont à ce jour : ARIFOR (Champagne-Ardennes), Centre d'Information et de Documentation (Nantes), Centre de ressources politique de la ville (Essonne), COFRIMI (Midi-Pyrénées), CREFE (Lyon), EPI - Espace Picard pour l'Intégration (Picardie), IREV (Nord Pas de Calais), ODTI (Grenoble) et l'ORIV (Alsace).

Les modalités de travail en réseau sont orientées vers la production collective de réflexion (production de notes, contribution à l'analyse de politiques publiques...) et la mise en commun de la documentation via la base documentaire.

Le réseau RECI est soutenu, par le biais de financements d'actions (le plus souvent des productions de connaissances et/ou un travail de capitalisation d'expériences) par l'ACSE (Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances) et le Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire via la DAIC (Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté).

Au cours de l'année 2008, les membres du réseau RECI ont travaillé plus particulièrement, lors de ces regroupements, sur les sujets suivants :

- l'interculturalité, avec notamment la production d'une première note de cadrage,
- les enjeux de la « prise en compte des questions de diversité et de prévention des discriminations » au sein de l'école
- l'analyse de la dimension territoriale dans la mise en œuvre d'actions visant la prévention des discriminations grâce au / basée sur le recensement et à l'analyse d'actions locales.

Ce dernier aspect a permis, pour la première fois, un travail entre centres de ressources du Réseau RECI et du réseau des centres de ressources politique de la ville). Les éléments de réflexion issus de ce travail de confrontation des actions et analyses (travail assuré par Olivier NOEL, ISCRA) a servi de support à l'organisation d'un colloque le 28 novembre 2008, à Paris.

Ces différentes réflexions ont donné lieu à des productions écrites (diffusables ou en cours de finalisation).

Par ailleurs, l'année 2008 a permis également la mise en ligne, après plusieurs années de conception et de réflexion, d'une base documentaire optimisée. Cette base étant en même temps celle de l'ORIV, les personnes s'adressant à l'ORIV disposent depuis l'été 2008 d'un outil opérationnel via internet. A compter de la mise en ligne du site, il s'agissait, pour les chargés d'information et de documentation, de réaliser un travail de saisie et d'indexation de la documentation récente disponible dans chacun des centres.

Cette logique de diffusion a également prévalu lors de la mise en œuvre d'un partenariat entre le réseau et le Migration Policy Group (structure se trouvant à Bruxelles) visant à rendre accessible sur un « portail internet européen relatif à l'intégration » des ressources pertinentes (identification d'actions, d'analyses...).

RESEAU DES ADLI (AGENTS DE DEVELOPPEMENT LOCAL POUR L'INTEGRATION)

Depuis septembre 2007, l'ORIV a été amené à intégrer le réseau des ADLI, animé par le CREFE Ain-Rhône, et donc à bénéficier d'un nouveau lieu de réflexion et de confrontation des analyses et des expériences.

A ce titre, en 2008, l'ORIV, que ce soit à travers l'Agent de Développement Local à l'Intégration ou la Direction, a participé à deux temps de travail collectif :

- réunion nationale au Ministère (12 février 2008) ayant permis une rencontre entre les différents sites (employeurs, financeurs et ADLI) et une présentation de la politique d'intégration et de ses évolutions récentes,
- séminaire de travail à la Rochelle sur trois jours (1, 2 et 3 octobre) permettant la confrontation des analyses et des pratiques.

Ce séminaire a notamment permis d'échanger sur les enjeux du « développement local » ainsi que sur les actions mises en œuvre et les modalités d'intervention des ADLI en direction des « femmes immigrées ».

CAPITALISER LES CONNAISSANCES EXISTANTES

CADRE ET SENS DE L'INTERVENTION

LA NECESSITE DE CAPITALISER POUR PORTER A CONNAISSANCE

La création de l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville résulte de la volonté de pouvoir répondre aux questions posées en Alsace dans le champ de l'intégration (pourquoi y a-t-il des Turcs en Alsace ? comment expliquer l'important pourcentage d'étrangers ? pourquoi s'installent-ils dans de petites villes ?...). Les initiateurs du projet avaient constaté une insuffisance des connaissances disponibles sur ce sujet. Ces difficultés limitaient la réussite de l'action publique mise en œuvre par l'Etat, les élus, les collectivités, les associations, les intervenants sociaux..., qui nécessitent une connaissance actualisée et contextualisée.

Fort de ce constat, par ailleurs valable pour les autres thématiques d'intervention, l'ORIV a toujours mis l'accent sur la **nécessité de mettre à disposition de manière adaptée les connaissances existantes** ou la **production de nouvelles connaissances** en lien avec les problématiques et enjeux locaux par le biais d'études, de diagnostics...

Il s'agit donc de « capitaliser » les connaissances, c'est-à-dire de mobiliser ce qui existe, de les mettre en perspective, de les actualiser si nécessaire afin de les rendre accessibles. Dans un souci d'appropriation par les acteurs, ces démarches se font souvent en lien avec ces derniers (recherche-action, diagnostic partagé...).

.... ET GARDER TRACE DES ACQUIS DES REFLEXIONS

Agir c'est connaître mais aussi s'appuyer sur des connaissances accumulées pour permettre la prise en compte des enseignements des expériences antérieures, que ce soit en terme d'atouts ou de limites.

En tant que centre de ressources, l'ORIV inscrit ses analyses dans la durée et peut de ce fait bénéficier des acquis des réflexions précédentes.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENEES

↳ MAITRISE DU FRANÇAIS PAR LES POPULATIONS IMMIGREES

CONTEXTE ET OBJECTIF

Depuis 2007, l'ORIV a lancé une réflexion approfondie sur les questions relatives à la maîtrise du français pour les populations immigrées. Il avait été constaté, en effet, suite

à de nombreuses sollicitations, des besoins accrus des acteurs en terme de connaissance et de clarification des enjeux sur ce sujet.

Ce besoin s'inscrit dans un contexte mouvant et une actualité forte. En effet, les discours publics et les réformes législatives et institutionnelles se sont succédés sur le sujet. La maîtrise du français est désormais considérée comme une des « pierres angulaires » de la politique d'intégration pour autant il s'agissait d'identifier les modalités de mise en œuvre et la déclinaison sur les territoires de cet enjeu.

L'objectif poursuivi par l'ORIV était de produire et d'actualiser les connaissances relatives à ce sujet par :

- la mise à disposition d'un dossier ressources présentant les enjeux actuels de la maîtrise de la langue dans les parcours d'intégration et l'évolution des politiques publiques ;
- la réactualisation du chapitre « Langue française » du Guide « Etrangers et immigrés en Alsace ».

Il s'agissait de permettre à différents types d'acteurs (élus, professionnels dans les champs de l'intégration, de la prévention des discriminations et de la cohésion sociale, personnes venant au centre de documentation) de situer les enjeux et les évolutions récentes en matière d'apprentissage de la langue française pour les publics immigrés.

Les perspectives de travail en 2008 s'organisaient autour de trois axes :

- la poursuite de la réflexion au sein de l'association ;
- l'approfondissement de la connaissance du réseau des acteurs locaux ;
- la finalisation d'un dossier ressources ainsi que la réactualisation des fiches du guide « Etrangers et Immigrés Guide pour comprendre et agir ».

REALISATIONS

Le travail mené en 2008 a consisté en un travail de veille et de recherche documentaire suivi d'une analyse des données recueillies pour en permettre une appropriation plus aisée par les acteurs. Afin par ailleurs de favoriser une approche contextualisée, des entretiens ont été réalisés avec différents acteurs du réseau local (9 entretiens au total). L'objectif était de recueillir des données actualisées sur la situation alsacienne et d'affiner la connaissance des enjeux sur la mise en œuvre actuelle des politiques publiques au niveau local. Ces entretiens ont également permis d'élargir la connaissance du réseau.

Toujours dans cette logique d'inscription locale, la réflexion au sein de l'association sur ce sujet a été poursuivie. Un groupe de travail composé d'administrateurs avait été créé en 2007. Une réunion début 2008 a permis d'échanger sur les premiers constats issus du bilan du plan régional de lutte contre l'illettrisme et les premières pistes de réflexion pour le prochain plan dénommé dorénavant « Plan régional pour l'accès aux compétences de base ».

Un questionnaire a été également envoyé à l'ensemble des administrateurs sur le sujet afin d'élargir le recueil des expériences et des analyses au-delà du groupe de travail sur ce thème, mais les retours ont été peu nombreux

Sur la base de l'ensemble des connaissances accumulées, un travail de synthèse et de rédaction a été engagé, qui a demandé plus de temps que prévu compte tenu de la complexité du sujet et des nombreuses réformes intervenues en 2008. En effet, le paysage institutionnel bouge rapidement et n'est pas encore totalement stabilisé.

Il a donc paru important d'attendre d'avoir une meilleure visibilité pour produire un document qui soit au plus près des enjeux actuels. Par ailleurs, l'exercice était d'autant plus ardu qu'il s'agissait de concilier précision (afin d'être au plus près des problématiques) et accessibilité (afin de rester dans une optique de « vulgarisation »).

Cependant, et afin de permettre aux acteurs de disposer d'une connaissance actualisée sur le sujet, une première publication, sous la forme d'un « Actualité Sur... l'intégration

et la ville », a été produite en mars 2008 (n°37). Il rend compte des éléments de contexte généraux sur cette question.

ENSEIGNEMENT

Le travail mené en 2008 s'est inscrit dans la continuité de la démarche commencée en 2007 et a permis d'approfondir la réflexion. Au vu de la complexité du sujet et du contexte, l'acquisition d'une connaissance fine sur le sujet et la conduite d'une réflexion pertinente ne peuvent s'inscrire que dans la durée. Le projet initial de produire un « dossier ressources » a du être revu compte tenu de l'ampleur du sujet. Finalement l'ORIV éditera un « Cahier de l'Observatoire » sur ce sujet.

PERSPECTIVE EN 2009

Il est prévu que l'année 2009 permette :

- La finalisation d'un Cahier de l'Observatoire sur les enjeux de la formation linguistique pour les adultes migrants.
- La réactualisation du Chapitre consacré aux enjeux linguistiques du Guide Etrangers Immigrés en Alsace.
- La valorisation de la réflexion et des analyses auprès de différents partenaires et du « grand public » par la diffusion des connaissances produites et l'organisation ou la participation à des temps d'échanges.

GUIDE DE L'OBSERVATION SOCIALE TERRITORIALISEE

CONTEXTE ET OBJECTIF

A travers ses missions d'accompagnement des collectivités bénéficiant d'un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), l'ORIV a identifié des besoins auprès des professionnels de la politique de la ville en matière d'observation du territoire et de connaissance des indicateurs de contexte. Partant du constat, qu'il n'existait pas aujourd'hui d'outil recensant et explicitant le sens des principaux indicateurs de contexte, l'ORIV a démarré en 2007 la réalisation d'un « guide de l'observation sociale territorialisée » par la mise en place d'un groupe de travail.

L'objectif était d'aboutir à un outil méthodologique à destination des acteurs afin de les aider à mener une démarche d'observation sociale territorialisée ; c'est-à-dire leur permettant d'identifier les difficultés et les atouts d'un territoire.

REALISATIONS

La réflexion démarrée fin 2007 a permis d'aboutir au courant de l'année 2008 à la production du Guide de l'observation sociale territorialisée.

Le travail mené en cours d'année a consisté en la réalisation d'entretiens avec les principaux producteurs et fournisseurs de données pour identifier celles disponibles. Sur cette base, et en tenant compte des travaux menés à l'échelon national sur les questions d'indicateurs et d'évaluation, le guide a été élaboré.

La réalisation du guide de l'observation sociale territorialisée consiste en un document opérationnel, à destination des professionnels (institutionnels, associations de terrain), désireux de mener une démarche visant à observer et analyser les évolutions des territoires.

Cet outil recense :

- les principaux indicateurs existants, ainsi que leur mode d'emploi (fiabilité, limite des données, renvoi vers d'autres thèmes pour compléter l'analyse),
- les principaux organismes producteurs ou fournisseurs de données,
- des conseils méthodologiques pour l'analyse et l'exploitation des données, mais aussi pour mener des approches de terrain.

Dix thématiques font l'objet d'une analyse dans le guide : monographie urbaine, approche sociodémographique de la population, emploi-insertion et développement économique, habitat, éducation, santé, sécurité et prévention de la délinquance, intégration et discriminations, lien social et proximité, attractivité et mixité.

Chacune est déclinée en questions (ex. : Quelle est l'activité économique implantée sur le territoire ? Quelle est la mixité à l'école ? Quelle est la réalité des discriminations ?) auxquelles une série d'indicateurs peuvent répondre. Le cas échéant, des conseils sont donnés pour collecter d'autres informations.

Ce guide s'inscrit dans la démarche d'accompagnement à l'évaluation des différents CUCS et fait suite aux attentes des acteurs formulées lors des formations à l'évaluation, organisées par l'ORIV en janvier-février 2008. La vocation première du guide est l'observation des territoires pour l'évaluation des Contrats Urbains de Cohésion Sociale. Par extension, toute démarche d'observation du territoire peut s'appuyer sur la méthode proposée.

Ce travail a été accompagné par un comité de suivi composé de représentants du service d'études du SGARE, des Caisses d'Allocations Familiales, du Conseil Général du Bas-Rhin, de la Préfecture du Haut-Rhin, de l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS) et de l'Agence d'urbanisme de la région mulhousienne (AURM).

Une première version provisoire a été mise en ligne, sur internet, dès avril 2008, pour en vérifier la pertinence.

La communication autour de ce nouvel outil s'est faite dès le mois de juin, via le site Internet de l'ORIV et son bulletin d'information (*Actualités sur... l'intégration et la ville*), mais aussi à l'occasion de réunions d'informations. En particulier, lors d'une **matinée de présentation des « données statistiques pour l'observation des quartiers »**, qui s'est tenue le 4 juin 2008. Cette journée a été l'occasion de présenter les données statistiques existantes à l'INSEE, le Système d'Information Géographique (SIG) de la Délégation Interministérielle à la Ville ainsi que le Guide. Plus de 50 personnes, acteurs de la politique de la ville, y ont participé.

La version définitive a été diffusée, en version papier, en fin d'année, après une mise à jour sur le site. Elle a été diffusée à l'ensemble des professionnels de la ville de la région Alsace, et est également téléchargeable sur le site Internet de l'ORIV. Depuis décembre 2008, près de 250 exemplaires ont été diffusés.

ENSEIGNEMENT

Les nombreuses demandes adressées à l'ORIV ainsi que les réactions favorables lors des différentes présentations soulignent la pertinence ainsi que l'opérationnalité d'un tel outil.

PERSPECTIVES

Le guide sera mis à jour régulièrement, notamment au niveau des coordonnées des partenaires.



ADULTES-RELAIS : PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET ENJEUX LOCAUX

CONTEXTE ET OBJECTIF

Au cours du deuxième semestre 2008, l'ORIV a démarré un travail autour du dispositif Adulte-relais.

En lien avec les financeurs du dispositif (constitués en comité de suivi), cette étude a pour objectifs :

- de mieux cerner le contenu des missions des adultes-relais (en particulier dans le domaine de la médiation, compte tenu de la référence à cette pratique dans les différents textes et circulaires),
- d'identifier la place et le rôle des différents acteurs (commanditaire, financeur, employeur, adulte-relais, autres acteurs du territoire) et les jeux d'acteurs qui en découlent,
- d'identifier les pratiques professionnelles et compétences développées par les adultes-relais ainsi que les manques éventuels.

D'un point de vue pratique, elle doit surtout permettre de :

- mieux connaître les adultes-relais par une identification de leurs pratiques professionnelles, de leurs missions et de leurs liens avec les autres intervenants des territoires de la politique de la ville,
- apporter aux commanditaires et financeurs de ces postes des éléments permettant de renforcer l'animation du dispositif, mais aussi la qualification des adultes-relais,
- favoriser les échanges et mutualiser les expériences et les pratiques.

Menée sur une année (septembre 2008 à septembre 2009), l'étude prévoit :

- de réaliser une note de cadrage sur le « métier » d'adulte-relais et les enjeux qui en découlent
- de mener une enquête par questionnaire auprès de l'ensemble des adultes-relais et de leurs employeurs
- de réaliser des entretiens avec une partie des adultes-relais et employeurs et des commanditaires et financeurs
- d'organiser un séminaire d'échanges de pratiques.

REALISATION

Au cours de l'année 2008, suite à la constitution d'un comité de suivi avec les financeurs et la validation du projet par ces derniers, l'ORIV a été amené à **produire une note de cadrage**. Cette dernière rappelle l'inscription générale du dispositif dans le paysage de la médiation, retrace un historique permettant de comprendre son évolution et enfin pose les enjeux de l'étude.

Dans le même temps, **l'ORIV a conduit une série d'entretiens auprès des financeurs** afin de comprendre la genèse du dispositif en Alsace, les besoins identifiés à l'époque, la politique de recrutement et d'encadrement, les missions ainsi que leurs évolutions.

Parallèlement, l'ORIV a conduit **une enquête par questionnaire auprès des adultes-relais et de leurs employeurs**. Les questionnaires ont été adressés par courrier entre novembre et décembre 2008. Une première analyse a pu être réalisée fin d'année sur la base des premiers questionnaires obtenus en retour.

ENSEIGNEMENT

Le dispositif Adulte-relais, bien qu'encadré par de nombreuses circulaires, a évolué de manière différente selon les territoires. Au sein de structures aux formes multiples, les missions sont nombreuses et s'adressent à des publics différents. L'appropriation s'est faite en fonction des réalités locales et des contenus d'intervention des structures-porteuses des postes.

Néanmoins, financeurs, employeurs et adultes-relais semblent se retrouver autour de plusieurs interrogations portant sur la pérennisation des postes, le financement du dispositif, la qualification et la professionnalisation des adultes-relais et la sortie du dispositif.

PERSPECTIVES EN 2009

Le travail engagé en 2008 se poursuivra par une analyse approfondie des questionnaires et par une démarche d'observation sur site. Cette dernière a pour objectif de mieux comprendre les missions des adultes-relais « au quotidien », ainsi que la place prise par ces derniers parmi les acteurs locaux. Un séminaire de restitution sera organisé au deuxième semestre 2009.

↳ SANTE DES MIGRANTS : UNE ETUDE POUR AMELIORER LA CONNAISSANCE DES PROBLEMATIQUES DE SANTE

CONTEXTE ET OBJECTIF

Depuis 2007, Migrations Santé Alsace, l'Observatoire Régional de la Santé Alsace et l'ORIV se sont associés pour réaliser une étude sur la santé des personnes étrangères et immigrées en Alsace. La conduite de cette étude est l'aboutissement d'une démarche initiée en 2005. Un travail d'inventaire, mené à cette époque, sur les données disponibles concernant la santé des migrants avait révélé justement leur manque et la difficulté d'obtenir une vision globale de l'état de santé des populations migrantes.

Les objectifs de cette étude sont doubles :

- améliorer la connaissance des problématiques de santé des populations étrangères et immigrées résidant en Alsace,
- mettre à disposition des acteurs intéressés, relevant des champs sanitaire et médico-social des informations utiles à l'orientation et la mise en œuvre d'actions dans le domaine de la santé des migrants.

Indirectement, il s'agit de :

- améliorer la situation sanitaire des populations étrangères et immigrées en Alsace par une meilleure connaissance de leurs problématiques,
- contribuer à l'optimisation de la mise en œuvre des politiques publiques concernant ces populations.

Cette étude repose, d'une part, sur l'exploitation de certaines données quantitatives disponibles⁹, et, d'autre part, sur le recueil de données qualitatives (paroles de professionnels du monde médical, social et médico-social et de personnes migrantes) lors de réunions collectives qui ont eu lieu entre octobre et décembre 2007 sur l'ensemble du territoire alsacien.

Une mise en perspective des éléments recueillis avec la littérature disponible sur le sujet a été effectuée.

REALISATION

L'objectif principal poursuivi en 2008 était de finaliser le rapport. Pour y parvenir, le travail mené en 2008 s'est articulé autour de temps de travail réguliers entre partenaires.

Outre le travail de veille et de recherche documentaire mené tout au long de l'année, une première phase importante, menée sur le premier semestre, a consisté en un travail approfondi sur la méthodologie et l'analyse des matériaux recueillis lors des différentes réunions collectives. La deuxième phase importante a été celle de la rédaction des différentes parties de l'étude.

Un temps fort de l'année 2008 a été l'organisation d'un séminaire de travail réunissant les trois structures partenaires, les 29, 30 et 31 juillet 2008. Ce séminaire avait pour objectif de confronter et de mettre en commun les analyses.

⁹ Les données PMSI et URCAM seront exploitées par l'ORSAL.

Suite à ce travail, une synthèse des éléments marquants et incontournables de l'enquête et des analyses a été élaborée. L'ORIV a plus particulièrement apporté son expertise sur les sujets suivants : la présence étrangère et ses caractéristiques sociodémographiques sur les territoires ciblés par l'étude et en Alsace, les personnes âgées, la question du logement, l'accès aux droits et aux soins avec la problématique sous-jacente des discriminations, les déterminants sociaux de la santé.

S'appuyant sur les connaissances accumulées, un des bulletins mensuels de l'ORIV « Actu sur... l'intégration et la ville » (n°41 de septembre 2008) a été consacré aux droits à la santé des populations migrantes.

ENSEIGNEMENTS

Le partenariat entre trois structures permet des apports très riches de par la spécificité du champ de compétence de chacun, mais rend, dans le même temps, plus complexe et plus long le travail de synthèse, d'écriture et d'harmonisation qui en découle.

Sur le fond, une des plus valeurs essentielles de ce travail réside dans le fait de pouvoir mettre en perspective les problématiques mises en lumière par les usagers, d'une part, et par les professionnels, d'autre part, afin de voir les écarts éventuels et les points de convergences.

PERSPECTIVES EN 2009

2009 doit permettre la finalisation de l'étude ainsi que la valorisation de la réflexion et des analyses auprès des différents acteurs concernés et du « grand public », via notamment la diffusion de l'étude.

POLITIQUE D'ACCUEIL EN DIRECTION DES PRIMO-ARRIVANTS : LES PLANS DÉPARTEMENTAUX D'ACCUEIL

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'accueil des nouveaux migrants en France constitue une étape clé du processus d'intégration. Conscient de cet enjeu, l'Etat a renforcé son intervention au fil des ans. Les Plans Départementaux d'Accueil (PDA) visent à permettre une prise en charge optimisée des migrants au moment de l'arrivée. A ce titre, ils rendent compte des modalités d'organisation des différents acteurs. Ils font état du profil socio-démographique de ces primo-arrivants et indiquent, au regard de celui-ci, les actions à mettre en œuvre.

Compte tenu de la part des nouveaux migrants dans la population étrangère en Alsace et de la réalité des flux migratoires, les deux départements alsaciens disposent d'un PDA depuis 1995 pour le Bas-Rhin et 1997 pour le Haut-Rhin.

L'ORIV apporte depuis de nombreuses années son appui dans le cadre de l'élaboration et du suivi de ces plans, en mettant ses compétences au service d'une meilleure connaissance du profil socio-démographique des primo-arrivants et d'une meilleure prise en compte de leurs situations et de leurs difficultés. Ces apports servent de base à la définition de nouvelles actions (si nécessaire) ou à l'aménagement de celles existantes.

REALISATION

Comme chaque année, l'ORIV a participé aux réunions de travail des comités techniques aux côtés des acteurs publics (DDASS, Préfecture, ANAEM et ACSé principalement) et assure une analyse des données statistiques disponibles.

Dans le Bas-Rhin, en raison d'autres urgences au niveau de la DDASS, en particulier dans le domaine de la prise en charge des demandeurs d'asile, le Plan départemental a été peu activé d'autant que le partenariat s'est quelque peu essoufflé. A titre illustratif, on peut relever le faible nombre de partenaires présents lors du comité technique qui a eu

lieu le 24 avril 2008. L'ORIV a néanmoins produit une analyse statistique présentant le profil des primo-arrivants arrivés dans le Bas-Rhin au cours de l'année 2007.

De fait, l'ORIV est majoritairement intervenu sur le Plan départemental haut-rhinois, dans la continuité du travail de réactualisation du Plan engagé en 2007. L'observatoire a été chargé de l'analyse des données statistiques sur le profil des primo-arrivants et a participé à la rédaction d'ensemble du plan. Des contributions ont été apportées sur la méthode comme sur le contenu.

La conception du document a été discutée collectivement à l'occasion de réunions du comité technique (4 mars, 31 mars, 19 mai et 8 septembre). Ainsi, le Plan départemental finalisé en fin d'année présente les évolutions juridiques, institutionnelles et statistiques concernant l'accueil des primo-arrivants dans le Haut-Rhin.

Par ailleurs, une réflexion a été menée afin de rendre les informations directement accessibles par les acteurs à travers la conception d'une plaquette d'information sur le Plan.

PERSPECTIVE EN 2009

Compte tenu des évolutions de la politique d'accueil en direction des primo-arrivants, les Plans départementaux d'accueil devraient être transformés en Plans départementaux d'Intégration. La rédaction de celui du Haut-Rhin ayant été orientée dans ce sens, il devrait être édité début 2009, après validation par le Préfet de département.

ETAT DES LIEUX SUR L'INTEGRATION DANS LE BAS-RHIN

CONTEXTE ET OBJECTIF

Dans le Bas-Rhin, il existait entre mai 2004 et mai 2007, un poste d'agent de développement local pour l'intégration à l'échelle de la commune de Sarre-Union.

Compte tenu des enjeux d'intégration dans le Bas-Rhin, notamment au niveau des petites et moyennes communes, au moment où le poste est arrivé à échéance (dispositif conçu sur trois ans), il a été décidé par les financeurs (DDASS du Bas-Rhin et Direction Régional de l'ACSE) d'élargir le champ d'intervention territorial de la mission à l'échelle du département.

L'ORIV, compte tenu de ses champs d'intervention (intégration et prévention des discriminations) et de ses modes d'intervention (sensibilisation des collectivités, démarche d'accompagnement d'acteurs à l'échelon territorial...) a été sollicité pour assurer le portage du dispositif et du poste d'agent de développement local pour l'intégration, à compter de septembre 2007.

Afin de permettre une connaissance actualisée des enjeux d'intégration sur le Bas-Rhin, l'agent de développement local pour l'intégration a engagé un état des lieux. Il a permis de définir les contenus d'intervention de l'ADLI sur les territoires¹⁰.

REALISATION

Cet état des lieux a été poursuivi au premier semestre 2008.

La méthodologie retenue a consisté en une analyse des données disponibles (statistiques, documentaires...) et la réalisation d'entretiens auprès des financeurs, de personnes ressources et d'acteurs locaux : des élus, des professionnels, des membres d'association, de CCAS, de Centres Socioculturels, des Unités Territoriales d'Action Médico-Sociale (UTAMS) et de certaines autres structures pouvant apporter des éléments de par leur position auprès du public et des acteurs.

Les entretiens ont permis de mieux connaître la situation locale des populations immigrées, d'identifier les acteurs et personnes ressources, de connaître les actions menées mais aussi de repérer les obstacles et leviers d'interventions possibles. Ils ont permis, par ailleurs, d'informer les acteurs locaux sur le poste et la mission de l'ADLI.

¹⁰ Ensemble des communes du Bas-Rhin hormis celles signataires des Contrats Urbains de Cohésion Sociale ainsi que les communes de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

Au total entre septembre 2007 et fin mai 2008, 37 entretiens ont été menés. Les entretiens menés en 2008, plus d'une dizaine, ont été conduits auprès d'associations de proximité et thématiques, et ont permis d'affiner l'analyse par rapport à la place et au rôle des « femmes immigrées » en rencontrant des structures ressources (UDAF, CIDF, DRDFE...).

L'analyse de ces entretiens a mis en avant les obstacles et les atouts d'intégration identifiés par les acteurs locaux, ainsi que leur manque de connaissances sur le sujet et le faible nombre des partenaires potentiels sur les territoires. L'approche de ces questions se fait quasi-exclusivement via des publics spécifiques (à savoir ceux relevant de leurs champs d'intervention). Ainsi ils ont une vision relativement négative de l'intégration et ont fait apparaître « un déficit » d'intégration pour certains publics et des difficultés spécifiques notamment pour les femmes immigrées. Le comité de pilotage a de ce fait décidé d'engager une réflexion plus approfondie sur la situation vécue par ces femmes.

L'ensemble des analyses et des données disponibles a donné lieu à la production d'une note sur les « enjeux d'intégration dans le Bas-Rhin » vus par les acteurs des territoires.

FEMMES IMMIGREES : REPRESENTATIONS ET VECUS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La démarche d'Agent Local de Développement pour l'Intégration (ADLI), portée par Tülay OZTURK (de septembre 2007 à juillet 2008) a été reprise par Martine THIEBAULD en septembre 2008.

Suite au travail d'état des lieux sur les enjeux de l'intégration dans le Bas-Rhin, il est apparu important de travailler en direction des « femmes immigrées ».

Cette action vise notamment à agir sur les représentations fortement stigmatisantes des femmes immigrées révélées dans les discours des professionnels.

Il s'agit de mieux comprendre ce qui est en jeu et comment se passent les « vécus d'intégration » du côté des femmes afin de déconstruire les représentations.

Afin d'inscrire cette réflexion en lien avec l'existant et en articulation aux professionnels compétents dans ce domaine, un groupe de travail, comprenant la DDASS du Bas-Rhin, la DRDFE, la direction régionale de l'ACSé et le CIDFF, a été constitué.

REALISATIONS

Initiée fin septembre 2008, l'action vise à une meilleure connaissance des femmes immigrées et de leur quotidien. Il s'agit de comprendre les difficultés qu'elles peuvent rencontrer ou, au contraire, ce qui peut leur faciliter la vie au quotidien et identifier les stratégies qu'elles mettent en œuvre par le recueil de leurs vécus.

L'ADLI, assisté des membres du groupe de travail, a identifié des personnes ressources¹¹ permettant d'entrer en contact avec des femmes immigrées. Après un travail assez long pour obtenir des contacts et expliciter la démarche, des entretiens ont pu être menés.

Les onze rencontres collectives ou individuelles qui en ont découlé, ont permis d'établir 23 portraits.

Ces derniers ne peuvent prétendre à une quelconque exhaustivité mais ils permettent d'apporter un autre éclairage sur les femmes immigrées, montrent une diversité qu'on ne retrouve pas sous le vocable homogénéisant de « femmes immigrées » qui occulte la réalité des vécus.

L'analyse des données recueillies a permis de mettre en avant un certain nombre d'invariants structurant ces trajectoires et d'identifier des stratégies mises en œuvre par ces femmes.

¹¹ Formatrices de français, employés de CCAS, membres d'associations.

Parallèlement à ce travail de décryptage du vécu, un travail de recensement des recherches existantes sur les femmes immigrées a été mené. Une attention particulière a été portée sur certains sujets, faisant l'objet d'interrogations récurrentes par les professionnels, comme les mariages forcés.

ENSEIGNEMENT

Le travail d'entretien a permis d'apporter des éléments de compréhension des difficultés que ces femmes peuvent rencontrer ou au contraire ce qui peut leur faciliter la vie au quotidien. Les éléments mis en avant devraient permettre d'initier des actions afin de favoriser le lien entre ces femmes et leur environnement social, professionnel, économique.

PERSPECTIVE EN 2009

Le début d'année 2009 permettra de finaliser une note rendant compte des analyses. Sur cette base et afin de sensibiliser les acteurs locaux, un séminaire en direction des professionnels est prévu durant l'année 2009. Dans un deuxième temps, il s'agira de favoriser la participation pleine et entière de ces femmes en levant les obstacles et en tirant partie des leviers possibles. Il s'agit de mettre à la disposition des acteurs des éléments de connaissance, voire des outils, afin de leur permettre de s'approprier au mieux ces questions dans un souci d'optimisation des actions menées.

POLITIQUES REGIONALE ET LOCALE D'INTEGRATION

CONTEXTE

De par son rôle de centre de ressources dans le domaine de l'intégration, l'ORIV accompagne depuis de nombreuses années les politiques publiques dans ce domaine. Au cours des années passées, l'ORIV a ainsi été amené à travailler à la conception du PRIPI (Programme Régional pour l'Intégration des Populations Immigrées) ainsi que plus ponctuellement à la production d'un bilan annuel des démarches engagées dans ce cadre.

Au cours de l'année 2007, l'organisation d'une rencontre régionale de l'intégration, sur laquelle l'ORIV a été fortement mobilisé (conception des contenus, recherche d'interlocuteurs, contributions orales et écrites, interventions...), a permis, au travers des débats et réflexions, d'identifier les enjeux locaux, les acteurs en présence et les obstacles dans le domaine de l'intégration en Alsace.

REALISATION

Au cours de l'année 2008, l'ORIV a participé à la réflexion menée par le CREDOC quant à l'évaluation du PRIPI. En effet, le CREDOC a été chargé (dans le cadre de la réflexion gouvernementale en matière de politique d'intégration) d'évaluer les PRIPI. Au mois de décembre, en lien avec la DRASS Alsace, ont été mises en place les modalités d'établissement du bilan annuel du PRIPI. L'année 2008 marquant la fin de ce programme, le questionnaire adressé aux différents services vise une analyse de 2005 à 2008, dans la perspective de l'élaboration d'un nouveau Programme régional d'Intégration.

Par ailleurs, l'ORIV a contribué à la formalisation des actes de la Rencontre Régionale de l'Intégration d'octobre 2007. Ceux-ci ont été publiés en septembre 2008.

BILAN DU MOIS DE L'AUTRE

CONTEXTE ET OBJECTIF

La première édition du Mois de l'autre a eu lieu, à l'initiative du Président du Conseil Régional et en partenariat avec le Rectorat, en 2005 et fait suite à la multiplication des profanations de tombes dans des cimetières alsaciens et des actes racistes et antisémites en Alsace en 2004.

Conçu comme une réponse face à la montée des intolérances, le Mois de l'autre (mené en mars) est depuis reconduit chaque année. Depuis son démarrage, chaque édition fait l'objet d'un bilan sur la base d'un questionnaire envoyé aux équipes pédagogiques des lycées participants et aux associations porteuses d'actions. Le Conseil Régional sollicite chaque année l'ORIV pour l'analyse des questionnaires et la rédaction du bilan.

Le document vise à rendre compte des initiatives engagées dans le cadre du projet « Mois de l'autre » par le biais des éléments suivants : le nombre d'établissements concernés et d'élèves touchés, leur profil, le type de projets menés (contenu, modes d'intervention choisi, durée), le déroulement des actions (portage de l'action au sein de l'établissement, temps de travail préparatoire avec les intervenants...), les motivations à l'origine de la démarche, les objectifs poursuivis par l'action, les points forts et les points faibles, les perspectives envisagées.

REALISATION

Le bilan s'appuie sur les réponses obtenues par les établissements scolaires et les porteurs d'action. En 2008, ce sont plus de 200 questionnaires qui ont été exploités et analysés :

- 193 questionnaires renvoyés par les établissements (sur plus de 280 projets et actions menées au total et 66 établissements mobilisés sur l'Alsace)
- 18 questionnaires d'associations (sur 28 associations impliquées).

L'analyse n'est donc pas exhaustive par rapport à l'ensemble des actions menées. Mais les questionnaires permettent de disposer d'une vision d'ensemble de la démarche par la récolte de données quantitatives et qualitatives.

Sur la base de l'analyse de ces questionnaires, l'ORIV a produit un rapport qui a été présenté lors de réunions de bilan qui se sont tenues dans les deux départements, le 30 juin dans le Haut-Rhin et le 1^{er} juillet dans le Bas-Rhin, et auxquelles l'ensemble des acteurs était convié.

ENSEIGNEMENT

L'analyse des actions menées dans le cadre du Mois de l'autre participe de la fonction d'observation de l'ORIV. Elle permet de mieux appréhender le positionnement de la communauté éducative sur la « question de la différence et du respect de l'autre » et la dynamique existante sur le territoire.

Ce travail de bilan mené depuis la première édition du mois de l'Autre permet également de voir les évolutions d'une année sur l'autre.

Ainsi, depuis 2005, au fil des éditions successives, deux constats peuvent être mis en avant :

- un élargissement des thématiques abordées : on est passé de la prévention du racisme et de l'antisémitisme en 2005 à une approche plus généraliste en 2008 sur le rapport à l'autre, la construction de l'altérité à travers des thématiques comme la lutte contre le racisme, les représentations de genre, la prévention de l'homophobie.... Il y est désormais question des différences de tous ordres : ethnique, sociale, culturelle, religieuse, physique, sexuelle...
- une diversification des interventions : conférences débats, rencontres, représentations théâtrales, créations artistiques...

D'autres éléments peuvent également être mis en exergue :

- des établissements de plus en plus nombreux à s'inscrire dans la démarche,
- des professeurs de plus en plus impliqués sur les actions,

- des lycées professionnels qui privilégient des projets sur le long terme,
- le développement d'outils par les associations
- la naissance de collaborations plus étroites entre membres de la communauté éducative et associations.

PERSPECTIVE EN 2009

Cette action devrait être reconduite en 2009.

ANALYSE DES CONVENTIONS CUCS DANS LE HAUT-RHIN

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les conventions CUCS ont été signées en 2007. Réalisées dans un délai très court et relevant d'une méthodologie nouvelle (mise en place d'objectifs et d'indicateurs), elles ne répondent pas complètement aux objectifs énoncés dans les textes. Ainsi, le plus souvent elles manquent de lisibilité quant aux résultats attendus pour chaque axe stratégique.

Dans la perspective de l'évaluation des CUCS et afin de rendre celle-ci possible, il s'avérait donc nécessaire de les formaliser.

Ainsi l'objectif principal était de rendre les conventions cadres plus « opérationnelles » afin de :

- clarifier le contenu, les priorités et les résultats attendus du CUCS,
- permettre une lisibilité d'ensemble,
- identifier les enjeux communs afin d'apporter des appuis adaptés,
- en faire un outil de travail permanent pour les communes et les services de l'Etat en lien avec les démarches évaluatives.

REALISATION

Le travail a été mené dans le Haut-Rhin, après un intérêt exprimé par la Préfecture.

Pour parvenir à cet objectif, la démarche a consisté dans un premier temps en un travail de relecture des conventions puis de hiérarchisation du contenu d'après le schéma suivant : Diagnostic → Orientation stratégique → Objectif final¹² → Objectif(s) opérationnel(s)¹³ → Résultats attendus¹⁴.

La seconde étape a varié selon les sites :

- Pour les communes du CUCS CAMSA (hors Mulhouse) et pour Colmar, l'ensemble des chefs de projets a été rencontré afin de présenter la démarche, relire et valider la déclinaison des axes et enfin formuler les résultats attendus pour chacun des objectifs opérationnels. Sur chacun des sites CAMSA hors Mulhouse les élus ont été associés à ce travail.
- Pour les autres CUCS, à savoir Cernay, Illzach et Wittelsheim, le travail s'est fait en lien avec la démarche d'appui à l'évaluation.

ENSEIGNEMENTS

Tous les chefs de projet ont trouvé un intérêt à ce travail. Il leur a permis de se réapproprier la convention cadre, de la rendre plus intelligible et opérationnelle dans ses déclinaisons. En effet, de nombreux chefs de projet ne sont en poste que depuis peu de temps ou sont arrivés après que la convention CUCS ait été rédigée.

Cette mise à plat leur a permis également de se questionner sur le sens et sur les moyens disponibles (objectifs impossibles à atteindre...) et de mieux appréhender la programmation des actions de l'année.

¹² Objectif final = déclinaison de l'orientation ou axe stratégique.

¹³ Objectif opérationnel = déclinaison détaillée de l'objectif final, directement lié à des résultats attendus

¹⁴ Résultats attendus = ils doivent être mesurables sachant qu'il peut y avoir un résultat attendu pour plusieurs objectifs opérationnels et inversement.

Enfin ce travail a trouvé toute sa place en amont du processus d'évaluation et suite à la formation de janvier-février 2008 sur l'évaluation des CUCS.

CENTRES SOCIO-CULTURELS ET DISCRIMINATIONS

CONTEXTE ET OBJECTIF

Début 2008, l'ORIV a été sollicité par le groupe de travail de la Fédération des Centres sociaux culturels « Discrimination et mémoires de l'immigration » pour accompagner et objectiver la réflexion, engagée depuis quelques années, sur la question des discriminations au sein des Centres Socio-Culturels.

A l'issue de plusieurs réunions de travail, une démarche a pu être définie :

- La réalisation d'un diagnostic auprès des 24 centres socio-culturels du Bas-Rhin afin :
 - ↳ d'établir la manière dont la question des discriminations se manifeste aujourd'hui pour ces acteurs,
 - ↳ de faire émerger les questionnements ainsi que les bonnes pratiques en matière de prévention des discriminations.
- La mise en place d'actions sur la base des éléments recueillis précédemment.

REALISATIONS

L'ORIV et la Fédération des CSC ont lancé la démarche de diagnostic par l'envoi d'un courrier et d'un document de présentation de la démarche (contexte, objectif, modalités, calendrier) aux directeurs des centres socioculturels bas-rhinois.

La première phase de la démarche, le diagnostic, a démarré au dernier trimestre 2008 par la réalisation des entretiens. Ils sont réalisés par le biais d'entretiens téléphoniques avec les directeurs ou leurs collaborateurs sur la base d'une grille d'entretien.

Les entretiens doivent permettre d'identifier :

- si la question des discriminations se pose ou non dans la structure et de quelle manière,
- de cerner quelles discriminations sont mises en avant,
- d'identifier les éventuelles difficultés qui en résultent,
- de repérer ce qui est ou non mis en œuvre pour y répondre et pourquoi.

PERSPECTIVES EN 2009

La démarche se poursuivra en 2009 par la conduite des entretiens restants et l'analyse des matériaux recueillis.

Un temps d'échanges et de restitution est prévu pour faire part des constats et élaborer les pistes de travail les plus pertinentes au regard de la réalité des centres socio-culturels.

DEMANDEURS D'ASILE ET PROCESSUS D'INTEGRATION

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Suite à de nombreuses interpellations des membres du Conseil d'Administration, l'ORIV a décidé de mener une étude sur la situation des demandeurs d'asile.

L'objectif général de l'étude, portant exclusivement sur le territoire bas-rhinois, est d'identifier les conséquences engendrées par l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile sur leur processus d'intégration. De manière connexe, il s'agit également d'apprécier la situation de ces publics par rapport aux primo-arrivants.

Elle a reposé sur la réalisation et l'analyse d'entretiens menés auprès de demandeurs d'asile et de réfugiés, ainsi qu'auprès de différentes structures amenées à accueillir ces publics. Pour permettre une articulation des contenus et une pertinence des

préconisations, un groupe de travail composé des principaux acteurs assurant l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile a été mis en place. Par ailleurs fin 2008, des séminaires de travail ont été organisés pour permettre de confronter les analyses à la perception des professionnels en lien avec ces publics.

Cette action a pour particularité, du fait même de l'origine de sa demande, d'être réalisée par un collectif de personnes¹⁵ qui interviennent à titre bénévole.

REALISATION

L'année 2008 a été consacrée à la finalisation de l'analyse des éléments recueillis et donc de la rédaction de l'étude. Un travail d'harmonisation, et de relecture interne à l'équipe, a été nécessaire compte tenu d'une écriture collective.

ENSEIGNEMENT

Sur le fond, la situation faite aux personnes sollicitant l'asile en France s'inscrit dans le cadre plus vaste d'une réflexion sur le thème de l'hospitalité et la solidarité. Les observations relevées montrent la complexité des vécus et les tensions dans les pratiques professionnelles.

Sur la forme, cette action est atypique dans l'ensemble du programme d'activités de l'ORIV car elle relève d'un travail collectif n'impliquant que peu les salariés. Sans la mobilisation des membres du groupe, cette étude n'aurait pas pu être menée. Cet atout présente également une limite, la durée de sa formalisation.

PERSPECTIVES EN 2009

Il est prévu en début d'année de procéder à la relecture par des personnes tierces de l'étude. Ensuite l'étude sera publiée et diffusée tant sous forme papier qu'à l'occasion de temps d'échanges.

VIE ASSOCIATIVE « ISSUE DE L'IMMIGRATION »

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'intérêt de l'ORIV pour les associations dites « issues de l'immigration » est ancien. Une première étude sur le sujet a été menée en 1994. Dix ans après ce premier travail, l'ORIV a souhaité réactualiser les connaissances sur ces associations. Ainsi en 2005 l'ORIV lançait une étude visant à comprendre la réalité de ces associations et à réinterroger l'expression « associations issues de l'immigration ». Cette étude, complexe à mettre en œuvre sur un plan méthodologique (comment reconnaît-on une association issue de l'immigration¹⁶ ?) et technique (travail de repérage de ces associations), s'est inscrite sur plusieurs années.

La première étape a consisté dans la diffusion d'un questionnaire permettant de recueillir le point de vue des associations à l'échelon régional. Les résultats peu probants (une cinquantaine de questionnaires récupérés) ont incité, dans le cadre d'une seconde étape, à étayer ces éléments par une approche territoriale et qualitative, basée sur des entretiens avec des responsables associatifs et des acteurs locaux. Les territoires retenus ont été les trois principales agglomérations alsaciennes et deux territoires semi-urbains, à savoir le secteur de Molsheim-Mutzig et celui de Cernay-Thann. Fin 2007, seul le territoire de Strasbourg n'avait pas été enquêté.

REALISATION

L'année 2008 a permis de mener des entretiens auprès d'associations intervenant sur Strasbourg. Toutefois sans la mise en œuvre d'un partenariat avec le Clapest, vivement intéressé par la démarche engagée sur Strasbourg, ce travail n'aurait pas été possible.

¹⁵ En plus de la salariée de l'ORIV en charge de ce dossier, le groupe de travail est composé de cinq bénévoles (administrateurs ou adhérents de l'ORIV) : Alice CHAVANNES, Stéphanie CORNUS, Brigitte FICHET, Marie FOURNET et Christiane GUTH.

¹⁶ Définition retenue dans le cadre de l'étude : est reconnue comme association issue de l'immigration toute association dont au moins deux des fondateurs ou des dirigeants actuels sont des personnes nées à l'étranger et qui ont fait acte de migration.

Une fois la méthodologie et la grille d'entretien adaptées, c'est Yasmina FERCHIOU, chargée de mission au Clapest, qui a mené les entretiens auprès d'un peu moins d'une trentaine d'associations. Il a été fait le choix de privilégier les associations ayant répondu au questionnaire initial et de rechercher la diversité dans le profil des associations. Ce qui a conduit à enquêter des associations intervenant en direction de nouveaux migrants (Europe de l'Est notamment).

Sur la base de ces entretiens une première analyse a été menée.

PERSPECTIVES EN 2009

Il est prévu début 2009, la rédaction de l'étude et sa diffusion. Elle sera co-rédigée par le Clapest, plus particulièrement Pierre GREIB (Président) et l'ORIV (Chargée de mission suivant le dossier).

↳ POLITIQUES EUROPEENNES D'INTEGRATION : CONTEXTE ET ENJEUX

CONTEXTE ET OBJECTIF

Suite à la participation à différentes rencontres franco-allemandes autour des enjeux d'« égalité des chances et d'intégration », l'ORIV a été sollicité par le Deutsch-Französisches Institut (DFI) pour participer à une production collective sur les politiques d'intégration. L'Institut franco-allemand a lancé ce projet de publication avec le soutien de la Fondation ASKO EUROPA.

L'objectif est d'analyser les approches politiques sur l'intégration dans plusieurs pays membres de l'Union Européenne. Cette dimension apparaît, aux côtés des enjeux de politique européenne d'immigration, de plus en plus centrale. Parle-t-on de la même chose quand les pays parlent d'intégration? Comment cet enjeu s'inscrit-il dans les contextes locaux? Qu'en est-il des populations en présence?...

Partant du constat que les échanges entre pays européens sur ce thème s'avèrent parfois difficiles, car chaque pays conçoit et discute le sujet en partant de sa propre tradition, DFI pense qu'une analyse comparée peut apporter des éclairages pertinents aux acteurs et décideurs européens.

REALISATION

L'action a été lancée à l'occasion d'une première réunion le 30 janvier 2008 qui a permis de spécifier les objectifs, d'identifier les pays impliqués et de définir le rôle de chacun. Ainsi sur le plan de la méthode, il a été décidé de privilégier une approche comparée par pays avec la réalisation de « note de cadrage » par pays, complétée par des approches thématiques (éducation, contrat d'intégration...) privilégiant une approche sur plusieurs pays. Les pays concernés par ce travail sont l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, la Hongrie et l'Ukraine, l'Italie, les Pays Bas, le Portugal et la Suède. Les thématiques retenues sont : l'école, l'accueil, la participation des migrants à la vie publique et locale, l'emploi, les médias...

Deux autres réunions ont été organisées en 2008 (le 21 avril à Ludwigsburg en Allemagne et les 26 et 27 septembre à Paris). Elles ont permis la présentation par chacun des membres, des contextes et enjeux locaux. Sur cette base, des problématiques communes ont été identifiées ainsi que des singularités.

Entre chaque réunion chaque contributeur a été amené à affiner son analyse (par rapport à un pays et/ou un thème). Sur la base des présentations par pays, une grille commune d'analyse a été mise en place facilitant l'approche comparative. La rédaction de chacune des contributions se fera sur cette base.

L'ORIV a en charge la rédaction de la partie relative à l'analyse de la politique française d'intégration.

ENSEIGNEMENT

La confrontation des approches par pays a permis de mettre en avant un certain nombre d'enjeux communs mais surtout le risque d'un rapprochement entre pays européens sur ces sujets sans tenir compte des contextes locaux, profondément ancrés dans des contextes historiques et « idéologiques » distincts.

PERSPECTIVES EN 2009

Une réunion de travail est prévue en 2009 sur la base des contributions de chacun pour permettre les articulations finales et la discussion autour de l'ouvrage. L'édition de l'ouvrage est prévue fin d'année 2009.

QUALIFIER LES ACTEURS POUR UNE ACTION OPTIMISEE

CADRE ET SENS DE L'INTERVENTION

DES ACTEURS COMPETENTS...

L'ORIV a vocation à intervenir auprès de tous ceux qui agissent dans l'espace public : institutions, enseignants, intervenants sociaux, acteurs économiques, associations, élus ...

L'ORIV ne se positionne pas dans le contact direct avec le grand public, mais plutôt en appui à tous ceux qui sont amenés à décider et agir avec et pour ce public.

Cette posture d'appui et d'accompagnement pose en préalable que les acteurs disposent de « compétences », qu'elle soit d'usage, professionnelle...

Partant de ce constat, la plupart des actions de l'ORIV s'inscrivent dans une double logique :

- celle de la co-production des connaissances, des transformations...
- celle d'une action visant à l'optimisation des interventions par un travail de renforcement de la qualification.

Ce positionnement amène l'ORIV à agir comme un « tiers » favorisant l'expression de ses compétences (aide à la formalisation de réflexion par exemple), aidant à les renforcer (apports de ressources...).

... UNE LOGIQUE DE CONFRONTATION DES SAVOIRS ET DE RENCONTRES ENTRE ACTEURS !

Si dans certains cas, comme le renforcement d'une culture commune, la logique d'une réflexion « intra-professionnelle » peut avoir du sens, l'expérience de l'ORIV montre la richesse des échanges entre acteurs différents géographiquement, professionnellement. Les démarches de qualification permettent cette « rencontre » de points de vue et de postures différents, étant entendu que leur confrontation apporte souvent une optimisation des interventions de chacun.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENEES

↳ LES JOURNEES DES PROFESSIONNELS DE LA VILLE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'ORIV a mis en place en 2006 des rendez-vous réguliers pour les professionnels de la politique de la ville. Initialement programmés tous les 2^{èmes} jeudi du mois, ils avaient

pour intitulé les « Jeudis Des Professionnels ». Les contraintes d'agenda liées aux interventions n'ont pas permis de maintenir la périodicité, ni le jour. Ils ont été rebaptisés « Journées des professionnels » (JDP).

Ces rencontres poursuivent deux objectifs :

- mettre en réseau les professionnels au niveau régional, leur permettre de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques et leurs projets ;
- apporter de la connaissance, permettre aux professionnels de se qualifier sur différents sujets par le recours à des intervenants (locaux ou nationaux) ayant des savoirs et/ou une expérience sur le sujet.

REALISATION

L'ORIV a poursuivi en 2008 ses rendez-vous thématiques pour les professionnels de la ville.

Quatre rencontres ont eu lieu à Colmar en 2008. D'une durée de trois heures, ces temps d'échanges ont été animés par les salariées de l'ORIV.

Date	Thème	Intervenants	Nb de participants
15 avril 2008	Les axes transversaux des CUCS : Intégration, prévention des discriminations et égalité des chances	Stéphane MARTIN, Chef de projet CUCS d'Epinal-Golbey-Chantraine ; Ufuk DOGRUSOZ, Chargé de mission à la DR ACSE ; Murielle MAFFESSOLI, Directrice de l'ORIV	12
26 juin 2008	Politique de la ville et développement économique	Michael BOURGEOIS, Chargé de mission à la DIV ; Valérie GACHET, Chargée de développement à la Caisse des Dépôts et des Consignations	12
23 septembre 2008	La gestion urbaine de proximité	Frédéric TRECA, Directeur de l'IREV	31
20 novembre 2008	Quels enjeux de prévention sur les territoires CUCS ?	Eric LENOIR, Directeur de la citoyenneté et de la prévention de la délinquance à l'ACSE	44

La liste d'invités comporte 156 personnes, dont les chefs de projet CUCS, les chargés de mission des territoires, les principaux référents thématiques des communes, des services de l'Etat, de la Direction Régionale de l'ACSé, des deux Conseils Généraux et de la Région Alsace.

En 2008, 81 personnes ont participé à au moins un JDP, pour un taux de fréquentation moyen de 1,2.

Cette participation « ponctuelle » s'explique par une meilleure communication auprès des référents thématiques, qui n'ont participé qu'aux rencontres qui concernaient leur champ d'intervention. Ainsi, la rencontre sur la prévention de la délinquance a compté 17 éducateurs de prévention spécialisée.

Nombre de personnes / ayant participé à ... rencontres	
69	1
8	2
2	3
2	4

Les participants sont essentiellement des salariés de collectivités (22 pour la Communauté Urbaine de Strasbourg, 17 pour Mulhouse et les autres communes du Haut-Rhin) et dans une moindre mesure des salariés des services de l'Etat (11 personnes).

ENSEIGNEMENTS

A la fin de chaque séance, un questionnaire d'évaluation est remis aux participants. Il les interroge sur la raison de leur participation (intérêt pour le thème, l'intervenant, le public visé...) et leur niveau de satisfaction sur le mode d'information/communication des séances, le choix des intervenants, la réponse à leurs attentes, la qualité des débats et l'animation. Les niveaux de satisfaction proposés sont : très satisfait, satisfait, passable, pas du tout satisfait.

63 questionnaires de fin de séance ont été récoltés. Voici ce qui en ressort :

- 93% des participants sont venus par intérêt pour le thème
- 89% d'entre eux sont satisfaits ou très satisfaits du mode d'information
- 97% sont satisfaits ou très satisfaits du choix des intervenants
- 85% sont satisfaits ou très satisfaits du contenu des interventions
- 87% sont satisfaits ou très satisfaits de la qualité des débats
- 100% sont satisfaits ou très satisfaits de l'animation des séances

Ce bilan montre que les rencontres répondent aux besoins des professionnels, même si leurs attentes sont peu formalisées. En effet les bulletins d'inscription et les questionnaires de fin de séance interrogeaient les professionnels quant à leurs attentes pour la séance à venir, questions particulières sur le sujet, expériences de terrain connues... Cette partie n'a été renseignée qu'à la marge.

Concernant le contenu des interventions, il semble nécessaire de mieux communiquer sur le sujet dans les invitations.

PERSPECTIVES POUR 2009

Les temps d'échanges pour les professionnels de la ville seront maintenus en 2009. Une proposition avait été faite aux professionnels de travailler de manière approfondie sur certains thèmes (sous forme de cycles). Peu d'entre eux s'étant déclarés prêts à s'investir dans ce type de démarche, la proposition n'a pas été retenue.

LES RENCONTRES DE L'ORIV

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Régulièrement l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville donne rendez-vous aux Alsaciens pour débattre sur des sujets touchant l'immigration, l'intégration ou la politique de la ville.

Les rencontres de l'ORIV permettent aux participants de mieux appréhender la complexité de ces sujets. Elles sont organisées alternativement, dans les grandes villes de la région, ont lieu en début de soirée et portent toujours sur un sujet d'actualité.

En introduction du débat, le(s) intervenant(s) présente(nt) leur expertise sur les questions abordées. Ils peuvent être des travailleurs sociaux, des décideurs, des auteurs, des militants associatifs ou encore des chercheurs... mais c'est le temps réservé aux échanges avec la salle qui est favorisé.

REALISATIONS

En 2008, 6 rencontres ont été organisées. C'est une de plus que les années précédentes (2007, 2006 et 2005). Toutes les rencontres ont eu lieu à Strasbourg. En moyenne une vingtaine de personnes a participé à chacune des rencontres. Sauf pour l'une d'entre elles, organisée en partenariat avec le Clapest ou grâce à une mobilisation de plusieurs réseaux d'information, le public est venu plus nombreux (cinquantaine de participants à la Rencontre en présence de François HERAN). Ainsi que pour celle en présence de Patrick SIMON, où il y avait 30 participants.

➔ **L'IMMIGRATION : UNE REPOSE AU DEFI DEMOGRAPHIQUE DE DEMAIN ?**

Cette rencontre organisée en partenariat avec le Clapest, a été organisée en présence de François HERAN, Démographe, Directeur de l'Institut National des Etudes Démographiques (INED), le 18 janvier, au Ciarus à Strasbourg. Une cinquantaine de personnes y ont participé.

Son intervention s'est faite à partir de la présentation des arguments développés dans son dernier ouvrage « Le temps des Immigrés. Essai sur le destin de la population française » (Editions du Seuil, 2007). De manière pédagogique, en s'appuyant sur des travaux issus de la statistique publique française comme européenne, privilégiant les approches comparatives et en rendant compte des grandes tendances, François HERAN a analysé les caractéristiques démographiques de la France et a fait un travail de projection dans le temps. Certes la France est aujourd'hui le pays européen qui présente le taux de natalité le plus élevé... mais à court terme les effets du « baby boom », devenu « papy boom », vont se faire ressentir avec force. D'autant que la France ne pourra s'appuyer sur l'immigration comme le font d'autres pays européens.

A travers quelques données, il a démontré l'illusion d'une France « ouverte à l'immigration », ainsi que celle d'une « immigration choisie ». En effet, il a mis en avant le fait qu'en France, « l'immigration ne prend pas la forme d'une intrusion massive mais d'une infusion durable ».

La France de demain, pour permettre le développement des générations, devra être une France accueillante et faisant une place aux étrangers. Le développement des discours actuels et des réticences qu'ils impliquent risque de peser lourd dans notre capacité à « vivre ensemble » demain. Il est plus que jamais nécessaire de « replacer le temps court du politique dans la longue durée de l'évolution sociale ».

➔ **OUI A UNE SOCIETE AVEC LES JEUNES DES CITES !**

La rencontre a été organisée le 6 mars, à la Maison des Associations à Strasbourg, avec Joëlle BORDET, Psychosociologue, Maître de recherche au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (Département Economie et Sciences Sociales). On y a recensé 28 participants.

Lors de cette Rencontre, Joëlle BORDET a présenté son ouvrage intitulé « Oui à une société avec les jeunes des cités ! », paru aux Editions de l'Atelier, en 2007.

Confrontés à l'exclusion sociale et aux discriminations, parfois touchés par la délinquance, les jeunes des cités populaires font peur. Au point que l'un des remèdes proposés à leurs maux consiste à les enfermer dans des logiques sécuritaires. Joëlle BORDET, forte de son expérience de terrain, amenée à conduire des entretiens avec ces jeunes, leurs parents, les professionnels oeuvrant sur les mêmes territoires, propose une autre alternative et surtout s'inscrit dans une dynamique positive, remplie d'espoir. L'enjeu consisterait pour elle dans le fait de soutenir le désir des parents de « faire grandir leurs enfants » en tenant compte des ressources de ces familles et de ces jeunes et en agissant sur quatre enjeux éducatifs : l'école, la justice, la culture et le quartier. A partir de la présentation de situations, elle rend compte des pistes de travail et des perspectives possibles. Cette vision d'une société capable de concilier ces différents membres repose sur une perception des jeunes des cités bien différente de celle communément diffusée et très réductrice de leur réalité et leur vécu.

Au-delà du constat, Joëlle BORDET, psychosociologue, propose « d'instaurer une relation humanisante aux institutions ». « Les jeunes ont besoin de découvrir que ces instances ne réduisent pas la loi à la répression mais qu'elles permettent l'octroi de droits tout en fixant les limites ». Il s'agit de faire valoir la loi en tant que limite et protection.

➔ **INEGALITES ET RAPPORTS SOCIAUX : RAPPORTS DE CLASSE, RAPPORTS DE SEXE, RAPPORTS DE RACISATION**

Roland PFEFFERKORN, Professeur de sociologie et Directeur de l'Institut de Sociologie, Université Marc Bloch (Strasbourg) est intervenu le 29 mai, à la Maison des associations à Strasbourg lors de cette rencontre. 25 personnes y ont participé.

Auteur de plusieurs ouvrages de référence sur les inégalités sociales, il est venu présenter ses dernières analyses sur ce sujet, sur la base de sa dernière publication « Inégalités et rapports sociaux - Rapports de classes, rapports de sexes » parue en 2007 aux Editions La Dispute. Premier constat sur lequel est revenu Roland Pfefferkorn : la stigmatisation du discours de classe sociale observée dans les sciences sociales, les discours politiques, médiatiques, à la fin des années 70, au profit de ce qu'il appelle des discours de substitution. En effet, le concept de classe sociale, et l'analyse en découlant, reculent au profit de trois autres discours, largement relayés dans les années 80 et 90 : le discours de moyennisation qui consiste à faire disparaître la réalité de classe au profit des oppositions « ville-campagne » / « français-immigrés »... ; le discours sur l'exclusion où le raisonnement s'appuie sur les catégories d'« inclus » et d'« exclus » ; et le discours sur l'individualisation du social dans lequel les catégories socioprofessionnelles vont jusqu'à disparaître. S'il est nécessaire de critiquer ces discours de substitution et de continuer à penser les rapports sociaux et les inégalités sous l'angle de classes sociales, analyser la société sous cet angle unique ne suffit pas. Roland Pfefferkorn a alors rappelé l'apport des théories développées par certaines sociologues féministes dans les années 70 afin d'attirer l'attention sur l'importance des rapports sociaux de sexe. Cependant, d'autres rapports sociaux peuvent encore être identifiés : rapport entre générations, rapport de « racisation »... Ce dernier terme utilisé par Roland Pfefferkorn désigne le rapport social entre population « immigrée » et/ou désignée comme « issue de l'immigration » et population « française ». Il prend notamment l'exemple des phénomènes « d'ethnisation » des tâches concernant certains postes de travail. Ainsi analyser la société implique alors de prendre en compte l'ensemble de ces rapports sociaux et leur articulation. Les structures sociales doivent être envisagées de manière dynamique, comme le fruit de l'entrecroisement permanent de ces différents rapports.

► LE DIALOGUE INTERCULTUREL

La rencontre organisée avec Jean HURSTEL, Président fondateur du réseau culturel européen Banlieues d'Europe, Président des Halles de Schaerbeek (Bruxelles) a eu lieu le 17 juin, à Strasbourg, à la Maison des associations. On a compté 14 participants.

L'Union européenne a déclaré 2008 « Année Européenne du Dialogue Interculturel ». Ses objectifs sont de sensibiliser les citoyens européens, en particulier les jeunes, à la diversité culturelle pour favoriser la compréhension et le mieux vivre ensemble dans des sociétés plurielles. Cet événement est l'occasion de souligner l'apport des différentes cultures au patrimoine européen et de créer les conditions de la reconnaissance des héritages multiples. Mais qu'est-ce que le dialogue interculturel ? Quels en sont les enjeux ? Et quelles en sont les modalités permettant sa mise en œuvre sur le terrain ? Cette notion de dialogue interculturel reste imprécise et recouvre des réalités extrêmement diverses d'un pays à l'autre, c'est pourquoi les approches portées par chaque pays européen ne peuvent pas être les mêmes. Concernant la France, une des stratégies adoptées, dans le cadre de cette année, est la prise en compte de la diversité culturelle, tout en valorisant les valeurs communes.

Tout au long de son intervention, Jean HURSTEL a démontré à quelles conditions le dialogue interculturel est possible. A partir de nombreux exemples historiques et actuels, il a permis aux participants de cerner ce que peuvent être les formes de dialogues entre les cultures et les tentations auxquelles ce dialogue peut être soumis (assimilation, volonté d'imposer sa culture, la coexistence sans interconnexions...). Pour Jean HURSTEL le dialogue interculturel n'est possible que si un tiers médiateur fait le lien. Dans une relation en binôme, les situations peuvent être très violentes. Ce tiers peut être une troisième culture, un événement ou une forme artistique (musique, danse...).

De plus, le contexte de mondialisation engendre aujourd'hui une peur de l'autre et une forme de repli sur soi, liées à un bousculement des identités. Pour que le dialogue soit possible, il faut que les identités soient claires.

Enfin, il est revenu sur l'étymologie du verbe « intégrer » qui vient du latin *integrare* et a donné lieu au verbe « réinventer ». Cela signifie que la société d'accueil doit reconnaître l'altérité et le droit à l'expression culturelle avant de se réinventer, c'est-à-dire repenser sa façon d'être et ses valeurs dans une dynamique d'évolution constante.

➔ STATISTIQUES ETHNIQUES : LES ENJEUX DU DEBAT

Cette rencontre a été organisée le 9 octobre, à Strasbourg, au Ciarus. L'intervenant était Patrick SIMON, Socio-démographe à l'INED (Paris) où il dirige l'unité de recherche " Migrations internationales et minorités " et chercheur associé au CEVIPOF (Laboratoire de recherches de Sciences Po associé au CNRS - Centre de recherches politiques). 30 personnes y ont participé.

Le débat sur la pertinence de disposer de « statistiques ethniques », entendu comme des statistiques relatives à l'origine nationale des personnes, est ancien. Il a ressurgi à l'occasion de la réflexion sur les moyens de lutter contre les discriminations, en particulier lors du débat autour de l'article 63 de la loi du 21 novembre 2007 sur l'immigration et l'intégration. En 2005, le rapport Fauroux était l'un des premiers rapports officiels prônant la mise en œuvre de telles statistiques. Ces projets s'opposent au positionnement de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) qui, sur la base de la loi du 6 janvier 1978 (article 8), rappelle qu'il est « interdit de collecter ou de traiter des données à caractère personnel qui font apparaître, directement ou indirectement, les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou l'appartenance syndicale des personnes... ». Seulement, dans certains cas particuliers, et après demande explicite auprès de la CNIL, des travaux peuvent faire référence à ces données.

Pour les partisans de ces statistiques, elles permettraient de mesurer les discriminations pour mieux les combattre. Pour ses opposants, la pertinence de ces statistiques nécessiterait de disposer d'un « référentiel ethno-racial » inexistant en France et qui, de fait, risquerait d'entériner et de renforcer les représentations sur les « races ».

En préambule, Patrick SIMON a rappelé qu'il n'était pas un observateur impartial de cette question mais que sa position ne se résumait pas à « être en faveur des statistiques ethniques ». Son intervention s'est d'ailleurs basée sur une présentation équilibrée des enjeux du débat.

En répondant aux nombreuses questions suscitées par son intervention, il est revenu sur l'importance de distinguer « enquête » et « fichage ». En effet, il est nécessaire de distinguer les « fichiers de gestion » (dont il faut éviter la multiplication) et les « enquêtes » qui se basent sur une méthodologie précise pour le recueil d'informations sensibles, procèdent à l'anonymisation des données et ont pour objectif de mieux comprendre et connaître un phénomène social. Il a également rappelé la présence d'un contexte légal (la loi de 1978 permet de recueillir des données « sensibles » sous certaines conditions), l'importance du contrôle de la CNIL et du portage de telles enquêtes par des instituts publics, les mieux à même de garantir éthique et déontologie pour le recueil de données sensibles et la conduite d'études. D'autres points ont été soulevés comme la question de l'appropriation des catégories par l'espace social, le poids des stéréotypes et préjugés issus de la période coloniale, l'importance de l'interprétation faite des données recueillies et l'importance du débat public sur ces questions.

➔ LA CONSTRUCTION DE LA BANLIEUE COMME CATEGORIE DE L'ACTION PUBLIQUE

Cette rencontre a été organisée, le 25 novembre, à 18h30, à la Maison des Associations, à Strasbourg avec la participation de Sylvie TISSOT, Maître de conférence à l'Université Marc Bloch (UMB), Strasbourg. 18 personnes y ont participé.

Les ouvrages sur les « quartiers sensibles » et la politique de la ville sont nombreux... mais celui écrit par Sylvie TISSOT sort des sentiers battus. Elle est l'auteur de « l'Etat et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique », paru au Seuil (Paris) en 2007.

Dans cet ouvrage, elle développe une théorie selon laquelle la rhétorique et la terminologie employées par rapport aux quartiers sensibles occultent volontairement toute référence à l'idée de domination sociale. Pour comprendre la construction de cette vision des quartiers, elle propose de revisiter la genèse et les événements de ce que l'on appelle communément aujourd'hui la politique de la ville. Elle en donne une lecture

différente. Elle propose une analyse qui « repolitise » ces questions et qui, au-delà de l'enjeu d'une action sur l'exclusion, met en avant la nécessité d'une réflexion sur la question de la solidarité, des discriminations, des rapports de domination en les replaçant dans un contexte macro-économique.

A l'occasion de cette rencontre de l'ORIV, Sylvie TISSOT a exposé ces réflexions. Sur la base de ces constats et arguments, un débat s'est engagé permettant à chacun de confronter ses points de vue.

EVALUATION DES RENCONTRES A PARTIR DES QUESTIONNAIRES COMPLETES PAR LES PARTICIPANTS

		R1	R2	R3	R4	R5	R6
Comment avez-vous été informé?	- invitation par mail	48%	55,5%	40%	50%	41%	75%
	- site internet ORIV	19%	22,3%	6,7%	25%	35%	X
	- bouche à oreille	14%	11,1%	40%	12,5%	12%	25%
	- par papier	9%	11,1%	13,3%	12,5%	12%	X
Vous êtes venu à la rencontre par intérêt pour ...	- l'intervenant	23%	23%	38,5%	28%	19%	50%
	- le thème	67%	61,5%	50%	46%	55%	33,3%
	- l'ORIV	7%	15,5%	7,7%	8%	15%	X
	- le débat	3%	X	X	15%	11%	4%
Vous êtes venu par...	- intérêt perso, curiosité	56%	47%	55,5%	60%	58%	71,4%
	- par intérêt prof.	44%	53%	45%	40%	42%	28,6%
	- les deux	28%	29,4%	25%	X	29%	X
La manière dont vous avez été informé était...	- très satisfaisant	47,4%	28,6%	36%	43%	50%	X
	- satisfaisant	52,6%	71,4%	64%	28,5%	44%	75%
	- pas satisfaisant	X	X	X	14,3%	6%	25%
L'accueil à votre arrivée était...	- très satisfait	39%	25%	28,5%	28,5%	47%	X
	- satisfait	61%	75%	71,5%	57,2%	47%	66,7%
	- passable	X	X	X	14,3%	6%	33,3%
La salle était...	- très satisfaisant	60%	12,5%	14,3%	57,2%	62,5%	33,3%
	- satisfaisant	40%	87,5%	85,7%	14,2%	37,5%	66,7%
Le contenu de l'intervention était...	- très satisfaisant	75%	25%	69,2%	50%	75%	75%
	- satisfaisant	25%	75%	30,8%	50%	25%	X
	- pas du tout satisfaisant	X	X	X	X	X	25%
La qualité du débat était...	- très satisfaisant	21%	28,5%	57%	28,6%	29%	50%
	- satisfaisant	74%	57,2%	35,7%	71,4%	64%	25%
	- passable	5%	14,3%	7%	X	7%	25%
L'animation était...	- très satisfaisant	33%	12,5%	64,3%	28,6%	50%	33,3%
	- satisfaisant	60%	75%	28,6%	71,4%	50%	33,3%
	- pas satisfaisant	7%	12,5%	7%	X	X	33,3%
L'horaire proposé était...	- très satisfaisant	15%	37,5%	43%	28,6%	31%	33,3%
	- satisfaisant	85%	37,5%	57%	71,4%	69%	66,7%
	- pas satisfaisant	X	25%	X	X	X	X

↳ LE CYCLE MATINEE D'ÉCHANGES CRDP

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Entre 2006 et 2008, le Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP) et l'ORIV ont, dans le cadre d'un partenariat, organisé un cycle de matinées d'échanges à destination des personnels enseignants et pédagogiques sur le thème de « l'école et les enfants immigrés ou issus de l'immigration ».

Les enjeux du cycle, inscrits dans une convention de partenariat signée entre l'ORIV et le CRDP, étaient, pour chacune des structures, de :

- diffuser des connaissances et des savoirs sur les problématiques de l'intégration (notamment pour l'ORIV) et capitaliser des savoirs faire, des outils existants ou à inventer (notamment pour le CRDP),
- valoriser des travaux, réflexions et connaissances disponibles,
- dégager des pistes d'action pour les acteurs locaux,
- toucher de nouveaux publics.

Les publics visés par ce cycle étaient, en priorité, les publics enseignants, (professeurs des écoles, professeurs certifiés et agrégés, étudiants IUFM...) mais également tous les personnels d'équipes pédagogiques (dirigeants d'établissements scolaires, enseignants documentalistes, CPE, Inspecteurs...).

Dans cette perspective, trois matinées d'échanges ont eu lieu, entre novembre 2006 et décembre 2007.

Elles ont porté sur différentes thématiques :

- enseigner aux élèves nouvellement arrivés en France,
- la diversité des origines en classe
- les relations entre familles immigrées et école.

Ces matinées avaient pour objectifs d'apporter des connaissances théoriques sur les sujets abordés mais également de proposer des pistes d'action.

REALISATION

Le cycle s'est clos en 2008 avec l'organisation d'une dernière matinée d'échanges intitulée « L'orientation : sur le fil des discriminations ». Elle a eu lieu le 26 mars 2008, au CRDP, à Strasbourg et a mobilisé seulement une vingtaine de personnes.

Il s'agissait d'aborder la question des discriminations au sein des processus d'orientation scolaire.

Elle poursuivait comme objectifs, à partir de trois approches différentes et complémentaires, de comprendre plus finement les processus à l'œuvre dans la construction des parcours scolaires des jeunes dits « issus de l'immigration », de donner des clefs pour repérer et analyser les processus de discriminations pouvant être à l'œuvre dans l'orientation scolaire, et de poser des pistes de réflexion et d'actions positives à partir des constats dressés.

Plusieurs chercheurs sont intervenus lors de cette matinée de réflexion : Yaël BRINBAUM, Maître de Conférences en sociologie à l'Université de Bourgogne et Chercheuse à l'IREDU (Institut de Recherche sur l'Education)/CNRS, Jean-Pierre ZIOTTI, Professeur des Universités, Département de sociologie-ethnologie, Université de Nice-Sophia Antipolis, Philippe PERROT, Doctorant en sociologie (Université de Nice-Sophia Antipolis), Emmanuel PERCQ, Directeur du SAIO Alsace (Service Académique d'information et d'Orientation) et délégué régional de l'ONISEP.

Un dossier du participant, constitué de différents documents (biographie des intervenants, articles de fond, fiche action...) et d'une bibliographie spécifique à chaque thématique, a été remis lors de la matinée.

Comme pour les autres matinées d'échange, l'accueil au CRDP et la tenue d'un stand de documentation en lien avec le sujet ont été assurés par l'ORIV. Dans la logique des rencontres précédentes, l'ORIV a également co-animé les débats avec le CRDP et procédé à la synthèse des discussions en fin de matinée.

ENSEIGNEMENTS

Le partenariat avec le CRDP a été positif, chaque structure mettant à disposition ses savoir-faire et ses compétences.

Un bilan de ce cycle a été réalisé, par l'ORIV et le CRDP, afin d'en tirer des enseignements et d'identifier les pistes de travail.

Au total, ce sont environ 125 professionnels (au minimum car la fiche d'émargement n'était pas obligatoire) qui ont participé à ce cycle. Le public cible a été touché puisque la majorité des participants était des enseignants. Les autres professionnels présents se répartissent entre proviseurs, professionnels des différents services de l'éducation nationale (chargé de mission au rectorat, inspection académique, personnel des centres d'information et de documentation), étudiants, travailleurs sociaux et associatifs (assistants sociaux, conseillère en économie sociale et familiale, animateur, professeurs de Français langue étrangère).

Des questionnaires d'évaluation, distribués à la fin de chaque matinée, ont permis de mettre en avant la satisfaction des participants quant à la qualité et à la pertinence des thèmes, des intervenants, des documents remis dans le dossier du participant et de la tenue d'un stand de documentation avec des références spécialisées lors de la matinée.

Si ces éléments sont positifs, certains constats sont cependant en demi-teinte, notamment une participation globalement trop modeste, une non fidélisation du public (rares sont les personnes qui ont suivi le cycle en entier) et une diffusion des connaissances limitée aux participants des matinées.

PERSPECTIVES EN 2009

Parmi les pistes de travail, il a donc semblé, dans un premier temps, important de valoriser et de diffuser les apports et les documents produits dans le cadre de ces matinées par un travail de capitalisation des travaux et analyses.

Une meilleure visibilité de la démarche, par le biais des sites Internet des deux structures et la mise en ligne « d'un dossier du participant électronique », a également été décidée.

FORMATION « PREVENTION DES DISCRIMINATIONS » A DESTINATION DE CONSEILLERS DES MISSIONS LOCALES

CONTEXTE ET OBJECTIF

Entre janvier et mars 2007, l'ORIV, en partenariat avec le CLAPEST, avait mis en place un cycle de formation sur la « Prévention et la lutte contre les discriminations » à destination des conseillers de mission locale d'Alsace.

Quatre séances de formation (d'une journée) avaient été organisées avec des intervenants ayant déjà travaillé avec des professionnels de mission locale et de PAIO. Le groupe était composé d'une quinzaine de professionnels. A l'issue de ce cycle, les questionnaires d'évaluation avaient fait apparaître le besoin d'une session complémentaire consacrée aux moyens juridiques de lutte contre les discriminations.

REALISATION

Cette formation a été proposée les 24 et 25 avril 2008. Elle s'inscrit dans le cadre du programme national de « formation des acteurs sur la prévention et la lutte contre les discriminations et pour l'égalité » de l'ACSé. Elle a été assurée par M. Philippe Cormont du COPAS (Conseils et pratiques en analyse sociale), prestataire choisi par la Direction Régionale de l'ACSé.

L'ORIV s'est chargé de faire le lien avec le COPAS pour l'organisation logistique de la formation et le contact avec les conseillers de mission locale intéressés. Sur le groupe initial, seulement six conseillers ont suivi cette formation. Elle a permis de travailler sur les aspects suivants : le cadre législatif, l'étude de cas réels, la construction de contre arguments dédiés mais également un éclairage sur des méthodes pour mettre en place une réponse au sein de sa structure

Un lien a également pu être fait avec la diffusion de l'annuaire réalisé par l'ORIV et le CLAPEST : « Emploi et discriminations raciales en Alsace : où s'adresser ? Annuaire des structures qui agissent auprès des victimes ».

PREVENTION DES DISCRIMINATIONS ET CNFPT

CONTEXTE ET OBJECTIF

Le CNFPT a signé l'an passé une convention avec la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité, afin de permettre une meilleure prise en compte des enjeux de prévention des discriminations dans la fonction publique.

Dans cette perspective, et après un échange avec la Délégation régionale, il a semblé judicieux, dans un premier temps de sensibiliser / former les cadres pédagogiques à ce sujet.

REALISATION

L'ORIV a assuré une journée de formation sur le thème des « discriminations » auprès de l'ensemble des cadres pédagogiques de la Délégation Alsace-Moselle du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique), soit une quinzaine de personnes. Cette journée a eu lieu le 6 mai 2008 à Lingolsheim dans les locaux du CNFPT.

L'intervention devait permettre une clarification des concepts et des modes d'intervention liés à la prévention des discriminations. Concrètement il s'agissait de permettre l'appropriation d'éléments de cadrage sur le processus discriminatoire, ses enjeux, ses obstacles. Une attention particulière a été apportée afin que les données transmises prennent sens dans le contexte professionnel des cadres pédagogiques.

La journée a été structurée en plusieurs temps articulant savoirs théoriques et exercices pratiques.

ENSEIGNEMENT ET PERSPECTIVE

Ce premier temps de travail en commun a permis de préciser le sens et le cadre d'intervention et de comprendre les modes d'élaboration des discriminations.

Il devrait donner lieu à des d'autres temps d'échange autour des contenus de formation proposés aux agents de la fonction publique.

INTERVENTIONS LORS DE DEMARCHES FORMATIVES

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'ORIV est également amené à répondre à des demandes d'intervention orale dans le cadre de démarches formatives. Ce type de démarche, qu'elle soit construite en lien avec l'ORIV ou qu'elle relève d'une sollicitation ponctuelle permet de se positionner dans une logique de prévention. Les bénéficiaires sont en effet des professionnels en devenir dans le cadre de formation initiale ou des professionnels en poste lors de formation continue.

REALISATION

Les faits marquants sont la poursuite des interventions initiées précédemment :

- dans le cadre de la formation initiale des travailleurs sociaux,
- dans le cadre de la formation continue des enseignants (en lien avec le Rectorat) autour des questions de discriminations ainsi que des acteurs de l'insertion,
- dans le cadre de la formation continue d'agents de la fonction publique (à la demande du CNFPT), notamment des policiers, autour des questions des jeunes, des représentations à leur rencontre.

➔ FORMATIONS EN DIRECTION DE TRAVAILLEURS SOCIAUX

En formation initiale, l'Observation intervient dans des écoles de formation, en particulier dans le domaine du travail social (ESTES et IFCAAD). Ce type d'intervention n'est pas un fait nouveau.

C'est une dynamique qui s'est mise en place depuis quelques années. Les contenus de formation portent sur la présence étrangère en Alsace (histoire et caractéristiques), sur

les politiques publiques dans ce domaine et les enjeux de l'immigration, de l'accueil et de l'intégration.

Les interventions réalisées en 2008 ont été de deux types :

- ↳ Un module de formation optionnel, de plus de 40 heures, intitulé « migrations », conçu initialement en 2000 de manière partenariale entre l'ESTES et l'ORIV. La formation a été assurée conjointement par une formatrice de l'ESTES et les salariés de l'ORIV de septembre à décembre 2008, en direction d'une vingtaine d'élèves éducateurs et assistants sociaux.
- ↳ Une intervention à l'IFCAAD, à Schiltigheim, auprès d'une trentaine de conseillères en économie sociale et familiale (2 séances le 16 janvier et le 4 mars 2008 soit un total de 7 heures).

➔ INTERVENTION EN DIRECTION D'ENSEIGNANTS

Deux types d'intervention ont été menés en direction d'enseignants.

La première s'inscrit dans le cadre du Programme Académique de Formation (PAF). La formation s'est articulée sur deux jours. La première journée, le 31 janvier 2008, assurée par l'ORIV, intitulée « Agir sur les discriminations », a porté sur des éléments de cadrage généraux sur les discriminations : définition, l'évolution des politiques publiques dans ce domaine. La notion de représentation a également été abordée par le biais d'études de situation soumises par les professionnels eux mêmes.

La deuxième journée, assurée par le Clapest, a porté sur les moyens à disposition des enseignants pour prévenir et lutter contre ce phénomène, notamment les moyens juridiques, et les postures professionnelles à adopter face à leurs élèves.

La seconde intervention a été organisée par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) du Haut-Rhin. Elle a eu lieu le 8 octobre 2008 matin à Mulhouse et a mobilisé plus d'une centaine de participants. Elle a consisté dans la présentation des enjeux clés en terme d'intégration, de discriminations, d'égalité des chances et de promotion de la diversité.

➔ FORMATION A DESTINATION DES ACTEURS DE L'INSERTION, « AGIR FACE AUX DISCRIMINATIONS DANS LES GROUPES EN INSERTION »

Sollicité par le CRAPT-CARRLI, l'ORIV est intervenu dans une formation intitulée « Agir face aux discriminations dans les groupes en insertion » à destination d'acteurs sociaux intervenant dans les domaines de l'insertion.

La formation, prévue sur deux jours, a rassemblé 8 participants pour la première journée, le 5 juin 2008.

Suite à des reports dus à des difficultés d'agenda, la deuxième journée, le 30 octobre 2008, a été écourtée en raison du faible nombre de participants.

La formation s'est articulée autour des notions de discrimination et d'interculturalité. L'objectif était d'apporter des éléments de connaissances sur les enjeux impliqués par ces deux référentiels. Bien qu'appartenant à des registres différents, dans les deux cas, la notion de représentation est au cœur des problématiques. Le travail sur les postures des professionnels a pu également être abordé, même si cela devait être réalisé de manière plus approfondie lors de la deuxième session à partir, d'études de situations.

➔ FORMATION EN DIRECTION DE POLICIERS MUNICIPAUX (CNFPT)

Initiée en 2007, l'intervention s'inscrit dans une formation obligatoire à destination des policiers municipaux sur la gestion des « situations difficiles ». La formation se déroule sur trois journées et est assurée par Marc THOMAS. Il a semblé judicieux au cadre pédagogique du CNFPT en charge de ce dossier, ainsi qu'au formateur de permettre aux

policiers de disposer d'une connaissance plus étayée sur leurs territoires d'intervention et les populations qui y résident en lien avec leurs pratiques. L'ORIV est amenée à apporter cet éclairage sur une journée.

Au cours de l'année 2008, l'ORIV est intervenu auprès de trois groupes différents, d'environ 20 policiers à chaque fois, en poste dans des communes d'Alsace et de Lorraine.

Les retours positifs de cette formation incitent le CNFPT à poursuivre la démarche en 2009. Il a été proposé à l'ORIV de réfléchir parallèlement sur une formation complémentaire plus ciblée sur les « quartiers de la politique de la ville ».

INTERVENTIONS ORALES

CONTEXTE ET OBJECTIF

Au-delà de l'organisation ou la co-organisation de temps d'échanges et de débat, de participation à des formations, **l'équipe de l'ORIV a répondu à un certain nombre de sollicitations** visant à intervenir lors de colloques, séminaires, journées de réflexion¹⁷...

Ces interventions orales permettent de diffuser les travaux et analyses produits par l'ORIV, mais aussi plus globalement d'apporter des éléments de connaissances et des ressources et de contribuer à la mise en débat de ces sujets et à l'échange de pratiques. En retour, l'ORIV s'enrichit de nouvelles connaissances dans la mesure où les échanges permettent d'apprécier l'état de la question, de prendre en compte les préoccupations des acteurs et d'identifier les contextes locaux et les expériences menées....

Ces interventions présentent un autre intérêt, plus indirect. Elles obligent à une structuration, à une **formalisation des réflexions et analyses menées à et par l'ORIV, qui sont ensuite profitables à tous**. Elles donnent l'occasion de faire le point sur le sujet, d'actualiser les connaissances et donc contribuent à une « **veille active** ».

Par ailleurs, elles donnent parfois lieu à la **production d'écrits** (note de cadrage, analyse synthétique par rapport à un sujet, analyse statistique par rapport à un public ou un territoire, formalisation de l'intervention...).

REALISATION

L'analyse de l'ensemble des interventions menées au cours de l'année 2008 suscite quelques commentaires :

- des acteurs de plus en plus divers s'intéressent aux sujets traités par l'ORIV,
- les interventions se font dans le cadre de séances spécifiques (cours, interventions ciblées en direction d'acteurs spécifiques...),
- des sollicitations qui dépassent les frontières de la région (qui d'ailleurs pour cette raison ne sont pas toujours honorées par l'ORIV) mais aussi qui se diversifient géographiquement en Alsace (moins d'intervention ciblée sur Strasbourg),
- une forte demande sur le thème des « discriminations ».

Date	Structure	Public	Nombre	Contenu de l'intervention
17 janvier 2008 (Strasbourg - 67)	Lycée Jean Rostand	Etudiants BTS - Conseillère en Economie Sociale et Familiale	30	Intervention sur le thème des discriminations, avec une focale sur les discriminations de genre
7 février 2008 (Obernai - 67)	Centre de Formation des Apprentis	Elèves en apprentissage	10	La présence étrangère en Alsace : raisons, caractéristiques des populations en présence...

¹⁷ Il faut préciser que l'ORIV est amené à faire des interventions lors de missions d'accompagnement ou de recherche-actions... Ces interventions ne sont pas prises en compte dans cette partie du rapport d'activités et sont présentées dans le cadre de l'action dont elles relèvent.

25 février 2008 (Colmar - 68)	Ligue des Droits de l'Homme	Tout public	40	Les discriminations : enjeux, définition, modes de fonctionnement et limites
12 mars 2008 (Strasbourg - 67)	Université Louis Pasteur	Etudiants	25	Intervention dans le cadre d'un module sur le thème des discriminations
13 mars 2008 (Altkirch - 68)	Réseau de professionnels - Lycées	Documentalistes	15	Intervention sur le thème des discriminations (contenu, enjeux, définition, publics...) et modalités d'intervention (outils existants, acteurs...)
20 mars 2008 (Mulhouse - 68)	HALDE	Professionnels du Haut-Rhin	20	Intervention visant à présenter les enjeux d'une intervention territorialisée de la HALDE / Correspondants locaux
26 avril 2008 (Sewen - 68)	Association	Tout public	100	Intervention dans le cadre d'un festival « Festi-débat » sur le thème de l'immigration et de ses enjeux
5 mai 2008 (Rheinfelden - Allemagne)	Réseau « travail social »	Intervenants sociaux	45	Intervention sur le thème « L'immigration, chance ou menace pour nos sociétés ? »
13 mai 2008 (Strasbourg - 67)	CSC Koenigshoffen	Jeunes	10	Intervention sur le thème des « discriminations »
12 juin 2008 (Paris)	Conseil Technique de la Prévention Spécialisée	Membres CTPS	10	Intervention sur le thème de l'intervention des jeunes dits « issus de l'immigration » par les professionnels de la prévention spécialisée : enjeux, limites par rapport aux pratiques professionnelles
14 juin 2008 (Colmar - 68)	Thémis	Tout public (AG de Thémis)	40	Intervention sur le thème de la politique de la ville et de la prise en compte des jeunes : quelle politique, quels jeunes, quels enjeux ?
16 septembre 2008 (Paris)	ACSé	Tout public / invités au colloque	100	Intervention de clôture sur les enjeux de la mémoire et du travail d'histoire dans le domaine de l'immigration, lors du Colloque nationale sur « Histoire et Mémoire des migrations »
24 septembre 2008 (Colmar - 68)	Préfecture 68	Collectivités et acteurs associatifs	20	Intervention visant à présenter le profil et les spécificités des primo-arrivants dans le Haut-Rhin

29 et 30 septembre 2008 (Paris)	Ministères	Tout public / invités au Sommet	200	Synthèse réalisée lors de l'atelier sur les discriminations et présentation en plénière lors du « Sommet de l'Egalité »
3 octobre 2008 (Strasbourg - 67)	Association « Strasbourg Méditerranée »	Professionnels et universitaires	40	Synthèse de la matinée de travail sur le thème des enjeux du travail de mémoire et d'histoire sur les « migrations »
14 octobre 2008 (Paris)	UNASEA	Intervenants sociaux	70	Animation et intervention lors d'une table ronde portant sur les expériences d'éducateurs de prévention face à la « diversité »
22 octobre 2008 (Strasbourg - 67)	Association « Strasbourg Méditerranée »	Tout public	30	Intervention sur les enjeux de l'histoire et du travail de mémoire à l'occasion d'un colloque sur « Frontières d'Empire »
6 novembre 2008 (Strasbourg - 67)	Crapit-Carrli	Acteurs de l'insertion	10	Intervention sur les enjeux de l'observation (suite à la production du Guide de l'Observation sociale territoriale) et les modalités d'intervention
18 novembre 2008 (Strasbourg - 67)	Clapest	Tout public / professionnels et associatifs	80	Intervention en plénière et animation d'un atelier sur les discriminations dans le cadre d'une journée de travail organisée sur ce thème
24 novembre 2008 (Strasbourg - 67)	Inspection Académique du Bas-Rhin / service social	Assistants sociaux	40	Intervention sur le thème de l'immigration en Alsace : flux migratoires, profils des populations migrantes, spécificités et enjeux
28 novembre 2008 (Paris)	Réseau RECI	Professionnels	80	Synthèse de la journée de réflexion sur « discriminations et territoires »
9 décembre 2008 (Strasbourg - 67)	Université Marc Bloch	Etudiants 3ème cycle sociologie	25	Intervention sur l'évolution des politiques publiques dans le domaine de l'intégration

Par ailleurs, il est important de constater que certaines demandes dépassent la « simple » intervention dans la mesure où elles supposent une implication dans la conception de la journée, dans son organisation... Ce type de sollicitation est en augmentation.

Enfin, un certain nombre de sollicitations relèvent moins d'une demande d'intervention que de la mobilisation des ressources acquises par l'ORIV à l'occasion d'un travail de synthèse et/ou d'animation de journée de travail ou de rencontres.

Ces interventions permettent d'intervenir auprès d'un public élargi et de remplir un des enjeux de l'ORIV : « favoriser la diffusion des ressources ». Ainsi ce sont près d'un millier de personnes qui ont été concernées par ces interventions.

Au-delà elles nécessitent un temps de travail relativement conséquent car elles supposent toujours un temps de travail préparatoire à l'intervention elle-même.

D'ailleurs, l'ORIV ne répond pas à toutes les sollicitations qui lui sont faites. La réponse est liée :

- au sujet traité, dans la mesure où il doit être en lien avec les domaines d'intervention de l'ORIV,
- à la pertinence du sujet par rapport aux objectifs poursuivis par l'ORIV dans le cadre du programme de travail annuel,
- au principe de subsidiarité, c'est-à-dire que si une structure localement est mieux placée pour intervenir l'ORIV procède à une ré-orientation de la demande,
- à l'origine géographique, l'ORIV privilégiant les demandes régionales.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LEURS DEMARCHES

CADRE ET SENS DE L'INTERVENTION

UN ENJEU IDENTIFIE DEPUIS QUELQUES ANNEES...

Au départ l'ORIV était surtout centré sur la production et la diffusion de connaissances sous forme d'études en lien avec les préoccupations des acteurs mais relativement déconnectés de leurs pratiques.

Peu à peu, et à la demande notamment des administrateurs, l'Observatoire a souhaité être plus en proximité avec les acteurs, professionnels et décideurs, porteurs de l'action publique.

Le recours aux démarches d'accompagnement a répondu à ces attentes. Il s'agit de mobiliser et mettre à disposition des acteurs des compétences et ressources (documentaires, techniques, pratiques, humaines...), adaptés au contexte et au groupe où elles se posent. Ces démarches sont mises en œuvre en lien avec les acteurs et dans une logique de capitalisation et de qualification mutuelles.

Le développement des démarches d'accompagnement a eu également pour effet de modifier le profil des « usagers » de l'ORIV, en mettant plus fortement l'accent sur les élus et les techniciens de collectivités comme de l'Etat.

... UNE REPONSE AU SOUHAIT D'INFLUER SUR LES PRATIQUES

Cette posture de travail via les démarches d'accompagnement permet à l'ORIV de disposer d'une place privilégiée mais aussi difficile. En effet, la transformation de l'action publique passe notamment par un travail d'appui, de renforcement des moyens et des connaissances des acteurs y oeuvrant.

En oeuvrant dans des logiques d'accompagnement de politiques publiques (qu'elles relèvent de l'Etat et/ou de collectivités) ou d'actions, l'Observatoire agit de l'intérieur et peut faire évoluer en douceur les pratiques, par une « démarche de conviction ».

Pour autant cette posture s'avère également complexe car elle confronte, dans l'immédiateté souvent, les propositions et leurs mises en œuvre. Elle autorise peu le « droit à l'erreur » et positionne l'Observatoire plus en partenaire (avec toutes les limites de cette posture pouvant être considéré comme de parti pris par les autres partenaires) qu'en « chercheur » proposant une analyse.

ZOOM SUR LES ACTIONS MENEES

LES DEMARCHES D'ACCOMPAGNEMENT DES CUCS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'ORIV a été sollicité par les Préfectures et les collectivités, selon le cas, pour assurer une mission d'accompagnement au dispositif (programmation) et à la mise en œuvre de l'évaluation dans le cadre des différents Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS).

Cette démarche s'inscrivait soit :

- dans un partenariat antérieur, c'était le cas pour les communes de Colmar, de Cernay, d'Illzach et de Wittelsheim puisque l'ORIV avait contribué précédemment à l'élaboration du diagnostic ou encore de la CAMSA où le partenariat est plus ancien,
- dans un nouveau partenariat eu égard à la fonction de « centre de ressources » politique de la ville de l'ORIV.

L'objectif général de l'intervention de l'ORIV était de faciliter la conduite de projet et de favoriser l'adéquation entre le projet urbain et les réalités du territoire.

REALISATIONS

Elles varient selon les territoires et les modalités de mise en œuvre du CUCS et de la démarche d'évaluation (cf. la présentation par site ci-dessous).

PERSPECTIVE EN 2009

L'année 2009 constitue une année clé pour le CUCS dans la mesure où c'est la dernière année de contractualisation (les CUCS ont été signés pour la période 2007-2009) et où il s'agit, de ce fait, d'articuler programmation annuelle et évaluation.

L'enjeu de cette dernière porte à la fois sur les trois années de la convention-cadre (2007-2009) mais doit également permettre d'anticiper sur le contenu de la prochaine période contractuelle (2010-2012).

De ce fait les perspectives d'intervention de l'ORIV, quand elles sont souhaitées par les collectivités, s'articulent quasiment toutes autour de l'enjeu de l'évaluation et de la formalisation de la prochaine contractualisation.

➔ CUCS DE HAGUENAU-BISCHWILLER-KALTENHOUSE

En 2008, l'ORIV a accompagné les communes de Haguenau-Bischwiller-Kaltenhouse dans le cadre de l'évaluation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale et du Programme de Réussite Educative. Il s'agissait d'assurer une démarche d'accompagnement dans le cadre l'évaluation du C.U.C.S-PRE et plus particulièrement un appui à la réflexion et à la création d'outils opérationnels pour un suivi optimisé.

Validées par le comité de pilotage du 5 février 2008, les modalités d'intervention de l'ORIV étaient les suivantes :

- La formalisation de la procédure d'évaluation et du cahier des charges pour l'évaluateur
- La construction/optimisation des outils existants pour la réalisation des bilans annuels (suivi physico-financier)
- La construction des outils pour l'observation des territoires prioritaires de la politique de la ville (sur la base du « guide de l'observation sociale territorialisée » réalisé par l'ORIV).
- Un appui méthodologique transversal dans la conception de la démarche d'évaluation.

Cette intervention s'est faite en appui au chargé de mission politique de la ville de la Préfecture, au chef de projet et au comité de l'évaluation, en lien avec l'évaluateur.

REALISATION

L'appui à la formalisation de la procédure d'évaluation a permis la rédaction du cahier des charges pour l'évaluateur (appel à projet) et la note de cadrage sur la procédure d'évaluation. Ces deux documents ont été validés en février 2008.

La construction/optimisation des outils existants pour la réalisation des bilans annuels (suivi physico-financier) s'est faite en appui direct à la chef de projet.

L'appui méthodologique transversal dans la conception de la démarche d'évaluation a permis le phasage de la démarche mais aussi l'organisation du comité de suivi et d'évaluation, ainsi qu'une réflexion sur la place des habitants et des associations.

La démarche d'observation a pris la forme d'une note sur l'observation des territoires du CUCS-PRE Haguenau-Bischwiller-Kaltenhouse.

ENSEIGNEMENTS

La géographie prioritaire du CUCS-PRE de Haguenau-Bischwiller-Kaltenhouse consiste en des micro-territoires qui ne correspondent pas en une entité administrative et/ou juridique propre. Aussi les fournisseurs « classiques » de données sont dans l'impossibilité d'en fournir. En ce sens, les indicateurs de l'INSEE ou de la CAF, par exemple, sont inopérants. L'accès à ce type d'indicateurs imposerait de retravailler sur du géoréférencement des données, ce qui implique un coût financier important.

L'observation des territoires du C.U.C.S-PRE doit être réalisée par une approche localisée, qui nécessite la construction d'indicateurs locaux (quantitatifs ou qualitatifs) permettant de cerner la perception des habitants et des acteurs.

PERSPECTIVE EN 2009

La note sur l'observation des territoires, remise et présentée en comité de suivi et d'évaluation en février 2009, a constitué le « rapport » final de l'intervention de l'ORIV.

➔ CUCS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG

Au second semestre 2008, la Communauté Urbaine de Strasbourg a sollicité l'ORIV pour un accompagnement dans le cadre de la démarche d'évaluation du contrat urbain de cohésion sociale. Il s'agissait d'apporter un appui à la mise en place de l'évaluation, d'accompagner la réflexion et d'apporter un éclairage spécifique sur certains sujets.

REALISATION

Dans cette perspective, un appui pour la rédaction du cahier des charges de l'évaluation a été réalisé, ainsi que le phasage de la procédure d'évaluation et le choix de l'évaluateur. Cette intervention s'est faite en appui direct auprès de l'équipe projet du CUCS.

Par ailleurs, l'ORIV a été amené à participer à différentes réunions partenariales organisés dans le cadre du CUCS (réunions d'équipe projet, comité de pilotage...) ayant notamment permis de définir les modalités et les contenus d'intervention pour 2009.

L'apport dans le cadre du lot 1 de l'évaluation a donné lieu à un travail de réflexion et des réunions communes avec l'ADEUS au cours du mois de décembre 2008.

PERSPECTIVES EN 2009

Pour 2009, l'intervention de l'ORIV s'articulera autour de 3 points :

- Dans le cadre du lot 1 de l'évaluation, portant sur le fonctionnement du partenariat, l'ORIV apportera un appui à l'action menée par l'ADEUS. Son action consistera à rechercher et analyser les informations relatives aux outils de gestion existants sur d'autres territoires.
- Dans le cadre du lot 2, portant sur l'analyse des programmes, assuré par le cabinet RAMBOLL, l'ORIV apportera sa connaissance sur la dimension « discriminations ».
- Dans le cadre des lots 2 et 3, il s'agira pour l'ORIV de mettre à disposition, des deux bureaux d'étude (RAMBOLL et ACEIF) des ressources (documentaires, méthodologiques) permettant une prise en compte optimisée des habitants et des associations dans la démarche d'évaluation.

➔ CUCS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MULHOUSE - SUD ALSACE (CAMSA)

REALISATIONS

L'action menée dans le cadre du CUCS de la CAMSA a consisté plus particulièrement en :

- Un apport de ressources en direction des professionnels des collectivités de la CAMSA, signataires du CUCS, notamment dans le cadre des réunions de l'Equipe Intercommunale

de Direction de Projet (EIDP) et en la participation à ces réunions. C'est ainsi que sur les EIDP organisées en 2008, l'ORIV a participé à six d'entre elles (15/01, 28/02, 27/03, 24/04, 23/10, 18/12). L'ORIV a apporté son éclairage lors des échanges. Il a été amené à présenter le guide de l'observation sociale territorialisée et calé la démarche de mise à plat des conventions CUCS avec les chefs de projet.

- Un accompagnement sur site, auprès en particulier de la commune de Staffelfelden. Les élus de la collectivité se sont en effet engagés dans une réflexion quant à la mise en œuvre d'une politique jeunesse adaptée suite à fermeture de la MJC, principal porteur de projet de la Ville dans le cadre de la politique de la ville. Cette démarche a donné lieu à la définition des contours d'une politique publique dans ce domaine ainsi que d'une démarche en direction des jeunes de la commune (enquête).

- Un appui ponctuel sur les thèmes de la prévention des discriminations et de l'intégration qui ont pris la forme de réunions et d'apport de ressources afin d'optimiser la prise en compte de ces questions dans le cadre du CUCS.

PERSPECTIVES EN 2009

L'action prévue en 2009, vise globalement à venir en appui des professionnels de la politique de la ville de la CAMSA, en visant à :

- Apporter des ressources aux professionnels des collectivités de la CAMSA, signataires du CUCS, dans le cadre des réunions de l'Equipe Intercommunale de Direction de Projet (EIDP).
- Permettre une meilleure appropriation des ressources existantes en lien avec les problématiques locales par l'organisation de « temps d'actualité » (réunion bimensuelle, organisée à Mulhouse, permettant un échange sur les travaux, réflexions, orientations ministérielles...).
- Assurer un accompagnement sur site, auprès des communes, hors Mulhouse en particulier. Il est proposé ainsi de répondre au plus près aux besoins des professionnels en lien avec les problématiques du pilotage et de l'évaluation des CUCS. Ainsi et compte tenu de l'enjeu spécifique de l'évaluation au cours de l'année 2009, l'ORIV apportera un appui à la production des indicateurs retenus dans le cadre du CUCS ainsi qu'à la production des bilans physico-financiers.
- Accompagner la réflexion sur le thème transversal de la prévention des discriminations, de la diversité en lien avec la chargée de mission « discriminations » afin de favoriser la prise en compte de ces questions dans le cadre du CUCS.
- Apporter des appuis ponctuels en fonction des besoins exprimés (mixité et rénovation urbaine par exemple),
- Faire profiter les professionnels des CUCS des réflexions et analyses faites au niveau des autres CUCS (souci de capitalisation sur des thèmes tels que la participation des habitants, la Gestion Urbaine de Proximité...).

➔ CUCS DE COLMAR

REALISATIONS

L'intervention de l'ORIV s'est faite principalement en appui au chef de projet de la ville. Cet appui s'est formalisé par :

- ➔ des contacts réguliers et un appui dans le cadre de la mise en œuvre du CUCS en direction du chef de projet
- ➔ une réflexion, en lien avec l' élu en charge de la politique de la ville, sur les enjeux de l'évaluation et la définition des étapes préalables à sa mise en œuvre.

Dans ce cadre, l'ORIV a apporté un appui à la réflexion et à la création d'outils pour le suivi du CUCS dans le cadre de la démarche d'évaluation, notamment dans :

- la construction/optimisation des outils existants,
- la formalisation de la procédure d'évaluation : notamment par la mise en œuvre du référentiel d'évaluation.

Compte tenu de difficultés inhérentes au contexte électoral, l'accompagnement n'a pas pu être mené comme souhaité initialement. Les actions envisagées ont été en grande partie reportées sur 2009.

PERSPECTIVES EN 2009

L'intervention de l'ORIV se fera en appui au chef de projet de la ville et, plus globalement au comité de suivi de l'évaluation mis en place en décembre 2008.

L'ORIV apportera un appui à :

- La formalisation de la procédure d'évaluation : élaboration des questions évaluatives, définition des indicateurs pertinents, mise en place des instances d'évaluation, aide à l'élaboration du cahier des charges...
- Le suivi de la mise en œuvre de l'évaluation.
- La réflexion sur la place et le rôle des associations.
- L'appui à la mise en œuvre de la prochaine contractualisation.

➔ CUCS DE CERNAY

REALISATION

Au cours de l'année 2008, la Ville de Cernay, et plus particulièrement le chef de projet a pu bénéficier d'un appui ponctuel de l'ORIV dans la mise en œuvre du CUCS (organisation de réunions par rapport à la programmation notamment).

Cette action a également permis d'initier la démarche préparatoire à l'évaluation du CUCS. Sur le plan de l'évaluation au niveau de Cernay, une réunion de travail en présence de l' élu en charge de la politique de la ville, du chef de projet et de l'ORIV, le 9 septembre 2008, a permis de lancer la démarche préparatoire à l'évaluation. Dans cette perspective, l'ORIV a été amené à réaliser un premier travail de synthèse des informations disponibles sur le thème retenu, à savoir l'emploi et le développement économique, dans le cadre du CUCS. Sur cette base, une réunion de travail a été organisée, le 17 octobre, avec les porteurs d'action du CUCS concernés par la thématique mais aussi un certain nombre d'acteurs de « droit commun » pour identifier les enjeux, les avancées, les obstacles...

PERSPECTIVE EN 2009

En 2009, l'action de l'ORIV devrait consister en :

- La construction/optimisation des outils existants pour la réalisation des bilans annuels (mise en place du suivi physico-financier, bilan de la programmation annuelle,...).
- La formalisation de la procédure d'évaluation : validation du référentiel d'évaluation, réflexion et élaboration des questions évaluatives, définition des indicateurs pertinents, aide à la mise en place des instances d'évaluation à la formalisation du cahier des charges...
- Un suivi de la démarche d'évaluation mené par l'évaluateur.
- La formalisation des constats et objectifs dans la perspective de l'inscription dans une nouvelle phase de contractualisation (2010-2012).

➔ CUCS D'ILLZACH

REALISATION

Le travail mené dans le cadre du CUCS d'illzach diffère des autres territoires dans la mesure où il s'agit d'une démarche partenariale impliquant à la fois les techniciens de la collectivité en charge du CUCS, les élus et les porteurs d'actions. Les différentes réunions (environ une tous les un mois et demi) ayant impliqué ces acteurs ont porté, tout au long de l'année 2008, sur les objets de travail suivants :

- la programmation annuelle (préparation de la programmation, bilan des actions...)
- la mise en œuvre d'outils de suivi de la programmation (tableau de bord...)
- l'évaluation, à travers la mise à plat des objectifs inscrits dans la convention-cadre, la réflexion autour des questions évaluatives, la définition d'indicateurs

pertinents en lien avec les données disponibles et mobilisables par les porteurs d'actions, la méthodologie...

En terme de contenu, une réflexion plus approfondie a été menée sur la « place et le rôle des pères » et les actions à mettre en œuvre pour favoriser leur participation. Ce travail a donné lieu à une réunion en présence de Catherine DELCROIX, sociologue à l'Université Marc Bloch à Strasbourg ayant une expérience de recherche-action dans ce domaine.

L'ORIV, a, tout au long de l'année, apporté un appui, méthodologique et technique (éléments de contenu, production de notes, analyse...), et animé en partie les réunions.

PERSPECTIVE EN 2009

En 2009, l'action de l'ORIV devrait consister en :

- La formalisation de l'évaluation : aide à la formalisation du cahier des charges et au recrutement de l'évaluateur, à la mise en place des instances d'évaluation
- Un suivi de la démarche d'évaluation.
- La formalisation des constats et objectifs dans la perspective de l'inscription dans une nouvelle phase de contractualisation (2010-2012).

➔ CUCS DE WITTELSHEIM

REALISATION

Au cours de l'année 2008, l'intervention auprès de la Ville de Wittelsheim s'est faite quasi exclusivement sur le premier semestre. Elle a consisté en un appui à la réflexion sur la mise en œuvre du CUCS (réflexion sur le rôle et la place des jeunes, rencontre de porteurs de projet pour mieux identifier les contenus d'intervention...), auprès du chef de projet.

PERSPECTIVE EN 2009

Non définie à ce jour, en cours de discussion.

↳ RENOVATION URBAINE ET PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE DES HABITANTS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La Ville a souhaité, dans le cadre des projets de rénovation urbaine, renforcer la « participation des habitants ». Les ressources et compétences acquises par l'ORIV dans ce domaine sont mises à profit. Ainsi il s'agit d'identifier le ressenti des habitants et de favoriser l'expression de leur parole sans oublier celles des acteurs socioprofessionnels par rapport aux transformations réalisées ou en cours ainsi que sur les projets à venir. Ce travail a été ou sera présenté à l'occasion de forums de la rénovation urbaine.

REALISATION

A partir de la démarche initiée avec le projet de rénovation urbaine de HautePierre, et fort des résultats obtenus, l'ORIV a été amené à intervenir dans le cadre de l'ensemble des projets de Rénovation Urbaine initiés sur Strasbourg.

Il s'agissait de mener un travail auprès des habitants et des acteurs socioprofessionnels dont l'objectif est la prise en compte du ressenti sur les transformations réalisées ou en cours mais aussi sur les prochaines étapes des projets.

Ainsi l'ORIV a mené, à compter du dernier trimestre 2008, une démarche d'accompagnement, auprès des équipes de rénovation urbaine de la ville de Strasbourg au niveau des quartiers de Cronembourg, de HautePierre, de la Meinau et du Neuhof. Cette démarche a varié selon les territoires compte tenu des caractéristiques socio-démographiques de ces derniers mais aussi d'une temporalité différente par rapport à la

démarche de rénovation urbaine (cf. ci-dessous la présentation par quartier des démarches menées).

ENSEIGNEMENT

Cette démarche d'accompagnement des Projets de Rénovation Urbaine permet à l'ORIV :

- de capitaliser des données et de parfaire sa connaissance des acteurs locaux,
- de renforcer son expertise sur le rôle et la place des habitants et des acteurs socioprofessionnels dans la gouvernance locale,
- de partager cette expertise avec les acteurs concernés.

PERSPECTIVE EN 2009

La perspective en 2009 est la poursuite du travail engagé dans le respect des particularités de chaque Projet de Rénovation Urbaine. Pour les quartiers de la Meinau et du Neuhof, il s'agira prioritairement de recueillir des informations en vue des Forums et d'aider à l'organisation, en terme de méthode, de ces derniers.

Au-delà, l'année 2009, doit permettre, une fois la tenue des Forums dans chaque territoire, de poursuivre le travail de mobilisation de la parole des habitants autour d'enjeux collectifs, identifiés sur chaque territoire (gestion d'espaces extérieurs, gestion urbaine de proximité...).

➔ RENOVATION URBAINE DANS LE QUARTIER DE HAUTEPIERRE

Dans le cadre de la relance du projet de rénovation urbaine de HautePierre, non validé par l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), les élus ont souhaité qu'une place plus importante soit faite aux habitants (expressions, prise en compte de leurs points de vue etc...). Dans cette perspective, dès le mois de mai, le service concerné a pris l'attache de l'ORIV pour étudier les modalités d'un travail en commun.

Ainsi à compter de juin 2008, l'action de l'ORIV a consisté en un appui méthodologique à l'équipe projet afin de permettre une prise en compte optimum de la parole des habitants, de favoriser leur implication... Cela s'est traduit par des réunions régulières, des apports en terme de contenu, la participation aux moments forts de la démarche (exemple Forum des habitants), le recueil des points de vue des habitants (entretiens déambulatoires, en lien avec des professionnels du territoire), l'analyse de documents et l'aide à la formalisation des actes du Forum afin de permettre la prise en compte des constats dans le projet reformulé...

➔ RENOVATION URBAINE DANS LE QUARTIER DU NEUHOF

Initié fin 2008, le travail de l'ORIV sur le quartier du Neuhof a été réalisé dans la perspective de l'organisation du forum de la rénovation urbaine qui se tiendra en mars 2009. A ce titre, une note de cadrage a été formalisée dans laquelle le contexte, les objectifs et la méthode ont été rappelés sachant qu'il s'agit d'identifier la perception des habitants par rapport à la rénovation urbaine, leurs attentes pour l'avenir et leurs usages des espaces.

Après validation en comité de projet en novembre 2008, l'ORIV a débuté son intervention sur site notamment par le biais d'une déambulation avec questionnaire (rencontres des habitants de manière spontanée dans la rue). Déambulation à laquelle ont suivi réunions thématiques, marches participatives et rencontres diverses.

➔ RENOVATION URBAINE DANS LE QUARTIER DE LA MEINAU

Initié également fin 2008, le travail de l'ORIV sur le quartier de la Meinau a consisté en une analyse des données disponibles et la conception de la méthode pour permettre un recueil optimisé de la parole des habitants dans la perspective du Forum prévu en février 2009. En décembre étaient organisées les premières réunions de travail et une marche participative qui a réuni plus de 80 personnes afin notamment de faire un bilan de l'impact de la rénovation urbaine sur les habitants et d'identifier les attendus.

➡ RENOVATION URBAINE DANS LE QUARTIER DE CRONENBOURG

Egalement initiée fin 2008, la collaboration avec l'équipe de rénovation urbaine de Cronenbourg s'inscrit dans la poursuite du Forum tenu en octobre 2008. Les réunions de travail ont permis, à partir des différentes analyses disponibles et des constats du Forum, de dégager, au cours du dernier trimestre, les « objets de travail » et la méthode.

↳ PERSONNES AGEES IMMIGREES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'enjeu d'une prise en compte optimisée des « personnes âgées immigrées » dans les politiques publiques est porté par l'ORIV depuis plusieurs années. Il a donné lieu à la production de connaissances par le biais d'études, de rapports et de productions diverses. Sur la base de ces acquis il a ensuite été possible de conduire des démarches d'accompagnement en direction des acteurs ayant en charge ce public. C'est ainsi qu'un travail a pu être initié dans le cadre du plan gérontologique dans le Bas-Rhin. A compter du second semestre 2007, l'ORIV a travaillé avec la Ville de Mulhouse, plus particulièrement avec la « Clé des Aînés », pour mener une réflexion permettant une meilleure prise en compte des immigrés vieillissants.

REALISATION

Dans la continuité du travail engagé en 2007, une démarche d'accompagnement à la réflexion a été assurée sur Mulhouse. L'enjeu pour la « Clé des aînés » est de remplir au mieux sa fonction d'information et d'orientation tout en évitant l'isolement des personnes âgées et en mobilisant le droit commun, quelque soit le public accueilli. Prenant acte des particularités de certains publics, la Ville de Mulhouse a créé au sein de la Clé des Aînés, un poste plus particulièrement orienté vers les personnes vulnérables dont les « immigrés vieillissants » sont un sous-ensemble. Les constats liés à l'accueil de ce public ont été à l'origine de la démarche et du souci de la Ville de favoriser une prise en compte adaptée des immigrés vieillissants.

Cette démarche initiée par la Ville de Mulhouse intègre les autres acteurs concernés par ce public (assistants sociaux de secteurs, autres services de la ville, acteurs assurant une fonction de médiation, référent gérontologique au Conseil Général...).

Sur cette base, l'ORIV a été amené à réaliser un diagnostic sur la prise en compte, par les politiques publiques de droit commun, des personnes âgées immigrées sur Mulhouse. Cette démarche a reposé, d'une part sur une analyse des données statistiques permettant d'identifier les caractéristiques socio-démographiques de ce public sur Mulhouse et d'autre part sur des réunions de travail inter-partenaires qui ont permis d'apprécier la connaissance des acteurs par rapport à ce public et leurs modes d'interventions.

L'objectif était, à partir des réunions inter-partenaires (Conseil Général, Clé des Aînés, ALEOS, Pôle de Médiation Interculturelle, Ville de Mulhouse...), de :

- identifier les axes d'intervention pertinents et les actions à mettre en œuvre, en s'appuyant sur les compétences et domaines d'intervention des différents acteurs
- imaginer les modalités d'action, notamment par un repérage d'actions similaires menées ailleurs en France (intervention de Mohammed OUCHKER, ADLI dans l'Hérault),
- identifier les porteurs les plus pertinents eu égard aux champs de compétence des uns et des autres
- travailler sur les relations entre acteurs pour une prise en charge optimisée du public.

Une première présentation du diagnostic et des préconisations a été faite aux acteurs le 18 septembre 2008. Elle a permis de retravailler collectivement les préconisations pour une version finalisée du rapport.

Par ailleurs, l'ORIV a poursuivi son travail de réflexion en direction des migrants âgés à travers d'autres actions en 2008 :

- Un accompagnement à l'organisation d'un colloque en Lorraine sur ce sujet (à la demande de l'ACSé). Ce partenariat a permis notamment de prendre en compte les questions de vieillissement en milieu rural, la réflexion étant plus particulièrement focalisée sur le département de la Meuse. Elle a également eu pour effet de mieux comprendre les difficultés rencontrées par les femmes âgées immigrées, public souvent oublié dans ce cadre de réflexion. Enfin, le fait de travailler sur un autre territoire a permis d'identifier d'autres modes de prise en compte de ce public. Ces éléments d'analyse ont été réinvestis à l'échelle du territoire alsacien.
- Une aide à la conception et l'animation d'une rencontre technique nationale à l'intention des collectivités par rapport à ce public. Cette rencontre a été organisée par Idéal Connaissances (partenaire du Réseau RECI), le 7 octobre 2008.

ENSEIGNEMENTS

L'intérêt de la démarche, réside dans le fait de pouvoir, en lien avec l'ensemble des acteurs ayant en charge ce public de penser une action conciliant spécificité et droit commun. Comment résoudre l'équation posée, à savoir prendre en charge une population présentant des caractéristiques spécifiques, en tirant partie du droit commun ?

PERSPECTIVES EN 2009

Il est prévu la finalisation du travail mené sur Mulhouse. L'ensemble des acquis mobilisés l'an passé sera par ailleurs mis à profit dans le cadre de la réflexion engagée par le Conseil Général du Bas-Rhin sur l'élaboration du Schéma gérontologique.

CONSEIL CONSULTATIF DES RESIDENTS ETRANGERS

CONTEXTE ET OBJECTIF

La nouvelle municipalité de Strasbourg a souhaité remettre en place un « conseil consultatif des résidents étrangers ». Si l'enjeu reste identique au précédent conseil, à savoir favoriser la « citoyenneté de résidence », la Ville a exprimé le souhait de tirer partie des leçons du passé. L'objectif était d'aboutir à une structure tenant compte des atouts et limites de la précédente et élaborée de manière partenariale avec les acteurs concernés. Sur la base de ces acquis antérieurs sur le sujet (réalisation d'une étude sur la démocratie locale et la citoyenneté de résidence, participation au précédent Conseil Consultatif des Etrangers) l'ORIV a proposé d'apporter son appui.

L'objectif était de :

- accompagner la réflexion sur le type de structure à mettre en œuvre par la réalisation d'un état des lieux des structures existantes, avec mise en évidence des points forts et points faibles en terme de fonctionnement et de contenu,
- organiser une journée de réflexion avec les associations et acteurs partenaires afin d'échanger sur le contenu du « conseil »,
- aider à la définition de la forme prise par le Conseil Consultatif des Résidents Etrangers (CCRE).

REALISATION

L'appui de l'ORIV a démarré en juillet 2008 et a porté sur le second semestre de l'année. Il a consisté, en premier lieu, en une recherche documentaire qui a permis d'identifier les expériences déjà menées dans d'autres villes sur ce sujet. L'analyse de ces expériences (une dizaine en France) et leur confrontation autour de quelques aspects clés (date de création, contexte municipal, réalité de la présence étrangère, public visé, modalités de fonctionnement, objet, mode de représentations) ainsi que la réalisation d'un bilan en terme d'atouts et de limites de l'ancien Conseil Consultatif des Etrangers ont servi de support à la réflexion locale.

A partir de ces éléments, un certain nombre d'orientations ont été prises. Dans le même temps, et afin de favoriser l'expression du plus grand nombre, dans un temps contraint, l'ORIV a proposé une méthodologie de travail. Elle a débouché sur une démarche qui a permis l'implication de plus d'une centaine de personnes (parties prenantes d'association ou personnes physiques, techniciens de la collectivité, élus...), la mise en débat, la formulation de propositions.

Cette démarche a reposé sur les étapes suivantes :

- Le fonctionnement d'un comité de pilotage, instance de réflexion interne permettant d'avancer sur la construction du CCRE.
- L'organisation d'une journée de réflexion, le 25 octobre, impliquant le plus grand nombre de « résidents étrangers ou immigrés » qui a permis notamment la présentation d'expériences menées ailleurs (Roubaix et Grenoble) ainsi que les apports de personnes ressources (comme Paul ORIOL et Bernard DELEMOTTE).
- La mise en place de « commissions thématiques » pour affiner les contenus et permettant une contribution des différents acteurs. Sur la base des ateliers initiés lors de la journée de réflexion, il a été décidé de faire fonctionner trois commissions¹⁸ afin de favoriser un travail plus approfondi. Chacune des commissions s'est réunie deux fois.
- La mise en perspective de l'ensemble de ces éléments afin de définir les contours provisoires du CCRE par la production de comptes-rendus et de notes.
- La mise en débat des propositions issues des étapes précédentes à l'occasion d'une demi-journée de travail, qui a eu lieu le 6 décembre. Elle a permis d'identifier les enjeux, les aspects faisant consensus ainsi que de rendre compte des positionnements de la Municipalité.
- La formalisation d'une proposition de délibération soumis au conseil municipal en février 2009.

Tout au long de ces mois, l'ORIV a œuvré pour permettre l'expression de tous les acteurs, a travaillé à une formalisation des réflexions (réalisation de comptes-rendu), a permis de s'appuyer sur des expériences menées ailleurs (notes sur les structures existantes, sollicitation de personnes ressources).

ENSEIGNEMENTS

Le travail de réflexion préalable à l'élaboration du CCRE a souligné la demande forte de « démocratie » et de reconnaissance, en terme de participation à la politique publique, des populations étrangères et immigrées.

Dans le même temps, il a mis en évidence la complexité d'un travail avec des interlocuteurs associatifs multiples et peu identifiés. Il a révélé également la diversité et la réalité de cette dynamique associative.

PERSPECTIVE EN 2009

L'année 2009 sera celle de la mise en place du CCRE. L'action de l'ORIV pourrait consister en un appui dans le cadre de cette mise en œuvre et un accompagnement à la réflexion pour l'élaboration du bilan annuel d'activités (définition d'indicateurs, d'une méthode...).

SERVICES A LA PERSONNE ET PREVENTION DES DISCRIMINATIONS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Au cours du second semestre 2007, l'ORIV a accompagné la réflexion initiée dans le cadre du Projet EQUAL Passer'elles, portée par la Ville de Mulhouse et visant à l'insertion

¹⁸ Commission 1 : Quelles missions, quels fonctionnements ?, Commission 2 : Quelles membres, quelle composition ?, Commission 3 : Quels liens avec les structures municipales ? Quelles actions ?

professionnelle des femmes étrangères et immigrées, autour de l'action « représentations et services à la personne » en lien avec plusieurs associations intervenant dans le champ des services à la personne.

Cette action part du constat que nombre de personnes bénéficient, sur le territoire de Mulhouse, de l'intervention à domicile de femmes étrangères ou d'origine étrangère, et que certaines d'entre elles rencontrent des freins dans l'exercice de leur métier. Cela peut aboutir à un refus, de la part d'un client, de l'intervention d'un salarié en raison de son origine ou de son apparence entraînant de fait une « discrimination ».

L'objectif de l'action était de comprendre les processus à l'œuvre dans la mise en relation et lors de la relation entre un salarié présentant un risque « discriminatoire » lié à l'origine réelle ou supposée (il peut en effet s'agir d'une personne étrangère, d'origine étrangère voire considérée comme telle au regard de son apparence, de son patronyme...) et un client, dans le cadre des services à la personne. La fin d'année 2007 avait été consacrée à la réalisation d'entretiens auprès de structures associatives oeuvrant sur Mulhouse dans le champ des services à la personne

REALISATION

Le début d'année 2008 a été consacré aux entretiens auprès de salariés et de clients. Il s'agissait, dans les deux cas, de relever les manières d'agir et de réagir face à des situations potentiellement « discriminantes » en partant de l'expérience (positive ou négative) des uns et des autres. Ils ont été menés de février à avril 2008.

La méthode retenue a été celle des entretiens individuels, auprès de personnes volontaires (clients et salariés) à partir de grille d'entretiens. Le nombre d'entretiens (et donc de situations étudiées) étant restreint (une trentaine au total¹⁹), les situations relevées ont été étudiées dans une logique d' « étude de cas », donc illustrative de la réalité.

Pour vérifier la validité des hypothèses formulées à l'issue de l'analyse de ces « études de cas » un questionnaire a été diffusé auprès des clients. 75 questionnaires ont pu être analysés suite à cette démarche.

Sur la base de ces entretiens, des résultats des questionnaires, et d'expériences menées sur le plan national dans le domaine des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), un travail d'identification des moyens et des atouts a été réalisé pour dépasser ces écueils et permettre ainsi le respect de l'égalité de traitement.

Les résultats des différentes étapes de la réflexion et les propositions étaient régulièrement soumis à un groupe de travail composé de la Ville de Mulhouse et des responsables des structures associatives de services à la personne parties prenantes du projet²⁰.

Lors de la dernière séance de travail (7 novembre 2008), des outils et des modalités de travail ont été évoqués dans le but de limiter le « risque discriminatoire ».

ENSEIGNEMENTS

La démarche a permis de construire un partenariat actif entre les différentes associations (réunions, partenariat important...) et de prendre conscience de l'enjeu et de l'ampleur de la question.

Le travail en commun dans le cadre de ce projet a permis, par ailleurs, et peu à peu, aux responsables des structures d'aborder plus librement la question des discriminations voire de réorienter leurs processus de recrutement.

¹⁹ 14 salariés (Interjob : 3, AFAD : 3, AID : 3, DSHA-APA : 3, AMAC : 2) et 15 clients rencontrés.

²⁰ Il s'agit plus particulièrement des structures suivantes : AFAD (Aide Familiale à Domicile du Haut-Rhin), AID (Aide et Intervention à Domicile), AMAC, APA, DSHA (Domicile Services Haute Alsace), INTERJOB.

PERSPECTIVE EN 2009

Capitalisation des connaissances produites dans ce domaine et diffusion. La réflexion menée sur Mulhouse sera mise à profit du travail sur les discriminations, considéré comme un axe prioritaire en 2009.

↳ RECHERCHE ACTION « JEUNES ET PROCESSUS D'INTEGRATION SOCIALE »

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'action menée, engagée depuis 2006, consiste à accompagner des professionnels, plus spécifiquement des éducateurs de prévention spécialisée, dans le cadre d'une recherche action visant à mieux comprendre les processus d'intégration de jeunes désignés comme « issus de l'immigration ».

Au regard d'un certain nombre de constats et de questionnements, ainsi que des caractéristiques des populations avec lesquelles travaillent les éducateurs, il a semblé important de mener une réflexion visant à leur permettre de porter un autre regard sur ce sujet, à faire évoluer leurs pratiques.

La recherche-action porte sur plusieurs sites des Ardennes, de Lorraine et d'Alsace. La confrontation des analyses, des constats et des pratiques participe également à faire progresser la réflexion. Elle s'est organisée dans des « aller - retour » entre des actions mises en place par les équipes de prévention sur le terrain, le recueil de données lors d'entretiens et des retours « théoriques » et/ou « explicatifs » avec un groupe de trois « experts »²¹.

REALISATION

La participation de l'ORIV dans le cadre de cette recherche-action, au cours de l'année 2008, a consisté dans un travail d'animation du groupe « recherche-action » et de production de connaissances.

Le travail d'animation a donné lieu à :

- Des réunions régulières, lors de comité de pilotage (d'une journée), permettant d'échanger sur l'avancée de la démarche et les pratiques professionnelles ; en 2008, le comité de pilotage s'est réuni, à Metz, six fois.
- Des séminaires sur des sujets ciblés. Ainsi le 5 mars 2008, une journée de travail sur le thème « prévention spécialisée et laïcité » a été organisée, en présence de Jacqueline COSTA-LASCOUX, directrice de recherche au CNRS, au Centre d'Etude de la vie politique française, à Sciences - Po, Paris. Elle fait suite au constat de la récurrence, lors des temps de mise en commun, de certains questionnements. La référence de plus en plus forte d'un certain nombre de jeunes au religieux (non reconnaissance de tel éducateur car non pratiquant par exemple) font l'objet de débats entre professionnels quant à la conduite à adopter. Il a semblé pertinent à l'occasion d'une journée de travail de réinterroger la notion de laïcité et d'identifier le cadre d'intervention qu'elle pose.

Concernant la production de connaissances, elle est liée aux échanges entre professionnels et aux éléments mis en avant au regard de leurs pratiques. Elle a porté d'une part sur les questions de « processus identitaire » à travers la question de la construction des jeunes mais aussi du positionnement des professionnels ainsi que, d'autre part, sur la thématique des discriminations.

Elle a donné lieu à la rédaction de notes ou de contributions mais aussi à des interventions orales auprès des équipes de prévention spécialisée de Woippy et Uckange

²¹ L'ORIV tenant le rôle d'un des « expert ».

en Moselle, le 17 mars et d'une équipe de prévention à Sedan, lors de son assemblée générale le 23 mai.

Par ailleurs les réflexions menées, relativement « neuves » dans le champ de la prévention spécialisée, ont été présentées devant le Comité Technique de la Prévention Spécialisée (CTPS) à sa demande. L'audition a eu lieu le 12 juin. Elle fait suite à l'intervention et l'animation d'un atelier lors des Rencontres Nationales de la Prévention Spécialisée qui s'étaient tenues à Colombier les 30 et 31 octobre 2007.

ENSEIGNEMENT

Ce travail a permis de mettre en évidence :

- que les concepts utilisés habituellement, dans le cadre de la pratique professionnelle, tels qu'intégration, immigration, identité, histoire font l'objet de simplification alors qu'ils recouvrent des réalités complexes,
- le recours fréquent à des représentations, pour expliquer des comportements
- un recours trop souvent infondé à des catégorisations sociales inhibantes, tels que « issus de l'immigration ».

La démarche de recherche-action a, de fait, permis un travail sur les pratiques professionnelles. Elle a montré également la nécessité d'un appui en direction des professionnels par rapport à ces sujets complexes.

PERSPECTIVE EN 2009

Finalisation de la recherche action à la fin du premier semestre 2009 par la production d'un rapport rendant compte de la démarche, des acquis et des enseignements.



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2008

PERSONNES MORALES

Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI)

Association de Solidarité avec les Travailleurs Turcs (ASTTU)

CIMADE

Comité de Liaison pour l'Alphabétisation et la Promotion des Immigrés en Alsace (CLAPEST) [représenté par Pierre GREIB (Vice-Président)]

Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA)

La Maison des Potes [représentée par Jean-Luc KANEB (Trésorier)]

THEMIS

Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles (UD CSF)

Union Régionale des Associations Familiales (URAF)

PERSONNES PHYSIQUES

Maurice BLANC

Françoise BRAUN

Yves CARABIN

Daniel CHINAGLIA

Stéphane DE TAPIA

Brigitte FICHET

Michel FOU DRAT (Vice-Président)

Marie FOURNET

François GIORDANI

Guy GIRAUD

Sylvie JAECKLE

Jacqueline MAURY (Secrétaire)

Sylvain MOLINA

Zoubida NAILI

Liliana SABAN

Tuncer SAGLAMER

Dominique TSCHAEN

Rudi WAGNER (Président)



2008

Observatoire
Régional de
l'Intégration
et de la Ville,
Alsace

Une association
au service
des acteurs
de l'intégration
et de la ville
en Alsace

1 rue de la course
67000 Strasbourg

tél : 03 88 14 35 89
fax : 03 88 21 98 31

oriv.alsace@wanadoo.fr
www.oriv-alsace.org

association de droit
local (loi 1908) inscrite
au Tribunal d'Instance
de Strasbourg
volume LXXIV n°127
APE : 913E
SIRET : 408 211 159 000 12